

“ AR C'HEVRE BREIZEK ”

Kelaouen-gelc'h evid ober gant hon bro unan binvidik

Le Consortium Breton

Revue encyclopédique mensuelle illustrée
pour la mise en valeur des ressources de la Bretagne

INDUSTRIE - COMMERCE - MARINE
AGRICULTURE - LÉGISLATION - SCIENCES
HISTOIRE - ARCHÉOLOGIE - VOYAGES
IEZ HA LENNEGEZ BREZONEK



Le Numéro : 5 francs

Administration : Carhaix, Finistère.

LE CONSORTIUM BRETON

COMITE DE LA REVUE. — MM. Jean de SAISY DE KERANPUIL, Riec; François JAFFRENOU « TALDIR », Carhaix; Léon LE BERRE « ABALOR », Quimperlé; Yves-Marie FOURNIS, Quimperlé; Lucien GOUJON, Riec; Iwan AR BEK, Poullaouën.

TARIF DES ABONNEMENTS. — France: 1 an, 50 francs; 6 mois, 28 francs. — Etranger: 1 an, 100 francs; 6 mois, 50 francs.

TARIF DE LA PUBLICITE. — L'Administration traite à forfait. Conditions spéciales aux Agences.

CORRESPONDANTS. — Toute la correspondance et les manuscrits doivent être adressés à M. JAFFRENOU, Administrateur de la Revue, à Carhaix (Finistère).

Les manuscrits ne sont pas rendus. Il n'est pas soumis d'épreuves préalables aux collaborateurs. Les ouvrages dont un exemplaire nous est adressé seront signalés.

Tous versements d'argent au Compte Courant de Chèques Postaux n° 106.95, Rennes, au nom de l'Administrateur.

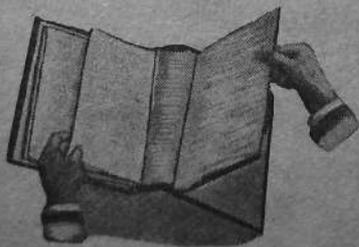
Vous avez intérêt à conserver vos Revues

MAIS LA RELIURE EST CHÈRE

Reliez-les vous-même au fur et à mesure
:: :: de leur réception avec :: ::

L'ENCARTAGE du Consortium Breton

qui tient un SEMESTRE (6 numéros)



En vente à notre Administration à CARHAIX (Finistère)
Franco domicile: 7 fr. 50

2^e Année. — Tome 3. — N° 18

JUN 1928

LE CONSORTIUM BRETON

“ Ar C'hevre Breizek ”

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Directeur: Jean de SAISY DE KERANPUIL

Administrateur: François JAFFRENOU, druide TALDIR

SOMMAIRE

Les Revues Bretonnes parues et disparues depuis 35 ans, par TALDIR. — Gorsedd et Congrès de 1928. — Un Barde Jacobin (suite), par LE MERCIER D'ERM. — La Danseuse du diable (suite), par Ch. de KERANBARZ. — La belle Histoire de M. Saint Hervé (suite), par P. ALLIER DE BEURMANN. — Olivier Souëtre, dit Souvestre (fin), par TALDIR. — Méditations métaphysiques, par Louis BERANGER. — Les Galets, par F. MONOT. — Poésie en vieil françois, par Léon LE BERRE. — Les Vedettes de chez nous: A. Dupouy, par LAGADEC. — Exemples d'une prosodie bretonne nationale, par TALDIR. — En Bro Dreger a dreuz parkou (fin), gant Erwan BERTHOU. — Kentel d'eur Barz iaouank, gant Fanch ABRALL. — Le Marquis de Bolibar, roman (suite), par Léo PÉRUTZ. — Bibliographie, par LEORLENNER. — Actualités. — Le Procès de l'Autonomie à Colmar. — Questions, Réponses et Recherches. — Notre Carnet, etc.

AVIS

A partir de son prochain Numéro, cette Revue s'appellera

AN OALED
LE FOYER BRETON



Les Revues Bretonnes

parues et disparues depuis 35 ans

Par TALDIR

I. — LE ROCHER DE SÏSYPHE

Sisyphé, roi de Corinthe, avait été condamné à rouler au haut d'une montagne à pic un rocher qui en retombait sans cesse. Ce rappel d'une légende hellène s'applique assez bien aux efforts répétés de quelques Bretons pour soulever la pierre tombale qui recouvre leur patrie.

C'est bien un Cimetière que nous allons visiter ensemble aujourd'hui, celui où dorment les revues bretonnes de langue française ou celtique, parues depuis 35 ans. Nous nous arrêterons un moment devant chaque tombe pour épeler les noms et l'œuvre de ces publications mensuelles qui furent un jour pleines de la vie que leur insufflaient leurs animateurs. Ces fascicules, petits ou gros, étaient comme l'émanation d'esprits supérieurs ; après avoir accompli leur mission longue ou brève, ils ont subi le sort commun des choses créées, sort nécessaire, pour donner à ceux qui se croient appelés à diriger les destinées des hommes, une grande leçon d'humilité.

Puisse cet aperçu, au lieu de nous décourager, nous inciter au contraire à continuer bravement ce que d'autres ont eu le courage de tenter avant nous. N'en déduisons pas cette conclusion fataliste que tout effort est vain, pour secouer la torpeur intellectuelle des Bretons, mais disons-nous au contraire que la somme de ces efforts épars a été utile et nécessaire, qu'ils ont contribué à empêcher un désastre plus grand encore, qu'ils ont maintenu une opinion favorable, et qu'ils ont permis qu'aucune interruption ne vienne briser la chaîne qui relie, à travers un présent instable, le passé à l'avenir. Apprenons aussi par ces exemples, combien il est imprudent pour un petit peuple comme le nôtre de disperser ses forces et ses ressources en une infinité de publications, organes de groupes et de sous-groupes, qui se neutralisent les uns les autres, alors que toute la clientèle possible de Bretagne pouvant s'abonner aux Revues non-politiques rédigées en deux langues ne dépasse pas le chiffre de 1.000 personnes. S'il existe cinq Revues mensuelles, chacune d'elles devra se contenter de 200 clients fidèles. S'il y en a deux, chacune pourra recruter 500 abonnés, ce qui permettra de paraître sur 36 pages et de vivre. Mais si vous voulez faire une Grande Revue comme celle-ci, avec 100 pages

et des illustrations, cela change. Il faudrait que l'union se fasse et que l'on se maintienne aux alentours de 1.000 à 1.200 abonnés. Dans notre mouvement breton, surtout depuis la Paix, on combat en ordre dispersé, on émiette ses troupes, et aucun résultat n'est obtenu. C'est évidemment là un penchant de notre race individualiste, nous le savons ; aussi le meilleur parti à prendre est-il peut-être de s'adapter à cette disposition d'esprit en consolidant chacun sa position ⁽¹⁾.

II. — VINGT-SEPT TENTATIVES

Sans remonter jusqu'à la *Revue d'Armorique* qui commença à paraître à Nantes vers 1860, sous la direction de M. E. Grimaud, commençons par la *Revue Celtique*, fondée par Henri Gaidoz en 1870 et dirigée par lui jusqu'à 1885. M. D'Arbois de Jubainville prit alors sa succession, et continua la publication avec le concours de MM. Joseph Loth, professeur à Rennes et Emile Ernault, professeur à Poitiers. Ils s'adjoignirent en 1889 M. Georges Dottin comme secrétaire de rédaction. La *Revue Celtique* faisait paraître un numéro de 120 à 150 pages tous les trimestres. Elle était éditée à la Librairie Bouillon, à Paris. Sa collection jusqu'à ces derniers temps où elle a cessé de paraître régulièrement, forme une vraie bibliothèque de toute la Science celtique de plus de 30 tomes.

Ses principaux collaborateurs furent : de la Villemarqué, Luzel, Whitley Stokes, Salomon et Théodore Reinach ; Kuno Meyer, Heinrich Zimmer, Auguste Longnon, Douglas Hyde, Max Nettlau, de Barthélémy, John Rhys, Hennessy.

Dans le même genre, voici les *Annales de Bretagne*, recueil trimestriel publié à partir de 1886 par la Faculté des Lettres de Rennes, sous la direction de son Doyen M. Joseph Loth. M. Georges Dottin lui succéda à la tête de la Revue en 1910, et en conserva la direction jusqu'à sa mort survenue le 11 janvier 1928. Avec lui, on peut considérer les *Annales de Bretagne* comme disparues. D'ailleurs, depuis bien longtemps, la périodicité du recueil, de trimestriel était devenue annuelle. Le numéro de 1927, était un numéro spécial publié à l'occasion du 80^e anniversaire de la naissance de M. Loth.

(1) Voici des chiffres. Bretagne : 3.150.000 habitants. Population lettrée de 21 à 70 ans : 580.000, sur laquelle un dixième est à même de lire la langue nationale, peu ou prou. Or, les Associations pour la défense provinciale comprenaient : l'*Association Bretonne*, 390 membres en 1900 ; l'*Union Régionaliste*, 464 membres en 1906 ; la *Fédération Régionaliste*, 227 membres en 1913 ; le *Gorsedd des Bardes*, 65 en 1927.

Les *Bleun Brug* et les *Breiz Atao* n'ont pas encore publié les listes de leurs membres actifs.

L'Hermine, revue mensuelle des Parnassiens bretons, fut fondée le 1^{er} janvier 1890 par Louis Tiercelin, qui tenait alors à Rennes une Cour de Poètes dont il était le Prince, et dont Hyacinthe Caillière était le généreux éditeur. *L'Hermine* fut toujours imprimée chez Simon, successeur de Leroy. Elle paraissait par livraisons d'environ 50 pages, et son abonnement coûtait 12 francs, prix élevé pour l'époque.

Avec la mort de Louis Tiercelin, le 31 mai 1915, disparut *L'Hermine*, qui eut une longue existence, et créa une véritable Ecole littéraire.

Parmi les principaux collaborateurs de *L'Hermine*, se retrouvent les noms de Jos Parker, Henry Droniou, Louis Boivin, Stanislas Millet, Adolphe Orain, Jean Guenhaël-Caillaud, Sullian Collin, Edouard Beauvils, Georges Saint-Mieux, Hervelin, comte de Bellevue, abbé Pierre Martin, Yves Berthou, François Le Lay, Alfred Droin, Rémy Broustaille, Théodore Botrel, Louis Giblat, Jeanne Perdriel, F. Jaffrennou, etc.

Après la guerre, l'imprimeur Simon, qui était devenu propriétaire de *L'Hermine*, tenta de la renflouer avec le concours de M. Maurice Bigot. Mais ils ne purent réussir à lui réinsuffler de la vie.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* fut fondée en 1888, et la *Revue Historique de l'Ouest* en 1884. Ces publications savantes avaient comme lecteurs la clientèle de la vieille *Association Bretonne*, qui organisa en 1867 le premier Congrès Celtique, à Saint-Brieuc, et publia tous les ans pendant de nombreuses années, un *Bulletin Archéologique* extrêmement compact et volumineux. Leurs directeurs : MM. de la Borderie, de Carné.

Le 1^{er} janvier 1902, les deux Revues ci-dessus fusionnèrent en une seule nommée la *Revue de Bretagne*, sous la direction du Marquis de l'Estourbeillon, avec le Comte de Laigue, de Redon, comme rédacteur en chef. La *Revue de Bretagne* avait comme principaux collaborateurs, MM. le Comte de Palys, René Blanchard, Aveneau de la Grancière, Alain du Cleuziou, Olivier de Gourcuff, Bourde de la Rogerie, F. Duine, de Monti, Pocquet du Haut-Jussé, le Chanoine Abgrall et Peyron, etc.

Imprimée à Vannes, chez Lafolye, elle paraissait tantôt sur 60, tantôt sur 80, tantôt même sur 100 pages, et son abonnement coûtait 12 francs par an. Elle cessa de paraître en 1909. A l'époque de son apogée, elle avait compté 600 abonnés. Quand M. de l'Estourbeillon la prit elle en avait 200.

Dans l'intervalle, avait vu le jour à Rennes, le 1^{er} janvier 1893, le *Sonneur de Bretagne*, dont l'animateur fut M. Sullian Collin, fils du grand compositeur briochin, et l'éditeur,

la maison Bonnel, musique, 3, rue Nationale, Rennes. Cette Revue mensuelle dura trois ans.

Voici maintenant le *Clocher Breton*, fondé à Lorient le 1^{er} juillet 1895, par M. André Degoul, dit René Saib, et sa femme Madeleine Desroseaux, poétesse renommée. Le *Clocher Breton* ne comportait que 16 pages in-4° coquille, et coûtait 5 francs par an. Le 1^{er} janvier 1900, il marchait avec le mouvement néo-bardique, et adoptait comme sous-titre *Kloc'hdi Breiz*, et comme devise, *Ra chomo peb unan Breizad, dre-holl bepred beteg mervel*. Le *Clocher Breton* parut régulièrement pendant 20 ans. Il fut un lien vivant entre les jeunes talents qui se révélaient, mais dont la plupart, il faut bien l'avouer, n'ont pas eu d'avenir. Mais le principal était de plaire à tous, et il fallait conserver ses abonnés pour vivre. Le mouvement pan-celtique fut aussi fortement soutenu chez nous par René Saib, et Madeleine Desroseaux ; le Gorsedd des Bardes, en témoignage de reconnaissance, pour leur action personnelle, les a reçus dans son sein. Abonnés : en 1895, 180 ; en 1901, 300 ; en 1913, 600.

La prolongation de la guerre porta le coup de grâce au *Clocher Breton* (1916) qu'imprima depuis le début la Maison Cathrine, du *Nouveliste* de Lorient.

Le tirage du *Clocher Breton* resta dans une moyenne de 500 exemplaires.

Le 1^{er} janvier 1900, Olivier Guyon, étudiant, qui venait d'avoir 19 ans, et militait parmi les jeunes Fédérés de Rennes, fonda à Saint-Brieuc, à l'imprimerie paternelle, la *Revue Bretonne*, qui eut en tout 12 numéros.

Elle fut continuée par le *Terroir Breton*, fondé à Nantes, le 1^{er} janvier 1901, par un autre jeune homme actif, M. Prosper Naudin, « Yann Rumengol ». Cette Revue mensuelle paraissait sur 16 pages in-8° raisin au prix de 5 francs par an. Elle eut 36 numéros, le dernier ayant paru en décembre 1903. Elle fut pour ainsi dire le bulletin des deux Fédérations d'Etudiants bretons de Rennes et de Nantes, dont l'alliance fut scellée à Nantes le 12 mars 1901, au cours d'une soirée de gala, à la Salle Turcaud.

La chaîne se continue avec *Spered ar Vro*, qui s'intitule Revue mensuelle de littérature bretonne, et qui fait briller un nouveau nom inconnu la veille : Tanguy Malmanche. Le premier numéro de *Spered ar Vro* parut en août 1903, et le quatrième et dernier en novembre. Cette Revue constituait un progrès sur les précédentes comme format et présentation

élégante. Elle s'était mise à 6 francs par an, et eut comme éditeur M. Maurice Le Dault, installé libraire breton à Paris, rue du Val-de-Grâce.

✱

A *Spered ar Vro* succéda presque aussitôt *Ar Vro*, fondée par Alex. Le Goaziou et François Jaffrennou à Morlaix, le 1^{er} mars 1904, et continuée six mois plus tard par leur propre imprimerie de Carhaix. *Ar Vro* tout entière rédigée en breton, avec la collaboration de nombreux écrivains, laïques et prêtres, parut d'abord sur un grand format in-4°, puis en 1906, sur de l'in-8° raisin, avec 16 pages de texte. A l'époque de son apogée en 1908, elle compta 400 abonnés à 3 francs. En 1914, elle avait perdu du terrain, et ne tirait plus qu'à 300 exemplaires, bien que son prix d'abonnement eut été réduit à 1 franc 50 centimes.

Elle disparut avec *Ar Bobl* le 2 août 1914.

✱

Théodore Botrel fonda la *Bonne Chanson* le 1^{er} janvier 1908, et en confia l'administration à l'éditeur Ondet, de Paris. Elle fut la plus luxueuse des publications artistiques et musicales de l'époque. Elle était consacrée, en grande partie, à la Bretagne et à sa chanson. Sa collection comprend 86 numéros, y compris les deux ou trois qui parurent de 1914 à 1916. Le dernier est daté de juin 1916.

Botrel essaya bien de la reprendre en 1920, mais soit que le public ne put être retrouvé, soit que les préoccupations furent autres, le numéro d'essai qui fut lancé n'eut aucun suivant.

✱

Voici le *Fureteur Breton*, bulletin documentaire, paraissant tous les deux mois. Son fondateur fut le bouquiniste Maurice Le Dault, à la date du 1^{er} octobre 1905. Celui-ci le céda le 1^{er} août 1910 à Léon Durocher, dont la verve lui donna une impulsion nouvelle, et qui le dirigea jusqu'au 2 août 1914, avec un tirage de 500 exemplaires.

Alors interrompu, le *Fureteur Breton* fut repris le 1^{er} juillet 1919, après la mort de Léon Durocher, par sa veuve, aidée de M. Etienne Port, inspecteur de l'Instruction Publique. Mais celui-ci étant décédé en 1923, le *Fureteur Breton*, qui d'ailleurs déperissait et n'était plus que trimestriel, cessa aussi de vivre. Sa collection, des plus intéressantes à consulter, comprend 72 fascicules.

✱

Le 1^{er} juin 1906, notre collaborateur Jac. Pohier, docteur en droit, et artiste éminent, fondait à Nantes le *Pays Gallo*, qui devint le *Pays d'Arvor*. Son rédacteur en chef fut d'abord

René de Launay, puis le Vicomte de Cornulier Lucinière. Les éditeurs en furent les libraires V. J. Héron, de Nantes, et F. Tassel, rue Monge, à Paris. Le *Pays d'Arvor* vécut quatre années. C'était la plus joliment illustrée de toutes les Revues qui avaient encore été éditées en Bretagne. Elle eut des numéros de Noël vraiment luxueux, et publia des dessins en couleurs, des gravures lithographiques en hors texte, sur un format facile à classer en bibliothèque. Et malgré cela d'un prix modique : 5 francs par an sur papier ordinaire, 10 francs sur papier de luxe.

On eut pu légitimement espérer qu'une telle Revue paraissant à Nantes, ville de plus de cent mille habitants, pouvait se lancer et prospérer. Peut-être lui manqua-t-elle d'avoir à sa tête un homme d'affaires au lieu de poètes et de peintres, d'être prise en charge par un courtier en publicité. Le *Pays d'Arvor*, après avoir brillé d'un vif éclat, et groupé autour de sa bannière 350 abonnés pour un tirage de 500, cessa de paraître en 1910. S'y distinguèrent : Joseph Rousse, Gaëtan de Wismes, Dominique Caillé, Joseph Angot, chanoine Durville, Alcide Leroux.

✱

Au nombre des Revues littéraires et sociales de Bretagne qui, à un certain moment connurent le succès, il convient de mentionner aussi la *Bretagne Nouvelle*, fondée en 1900 par « Les Bleus de Bretagne », et dont le directeur était M. Antoine Bott, demeurant à Morgat. La *Bretagne Nouvelle* parut mensuellement des presses de l'imprimerie Chevalier, à Morlaix, jusqu'en 1914. Sa devise était « Araok », et bien que d'opinions politiques accentuées, hostile par principe à la langue bretonne, elle eut un cachet littéraire prononcé, et constitua un effort de décentralisation intellectuelle.

✱

Dans le même ordre d'idées, se place la *Pensée Bretonne*, revue d'influence allogène, fondée en 1910 par M. Yves Lefebvre, et qui s'adressa particulièrement au public pédagogique. La *Pensée Bretonne* contribua à répandre en Bretagne la littérature française, et combattit énergiquement les revendications des Régionalistes. Malgré cette attitude peu conforme à son titre, la *Pensée Bretonne* fut une revue de province d'un genre spécial, qui mérite d'être signalée en passant. Elle a été abandonnée par son directeur en 1924.

✱

Passons au tombeau suivant. Ci-gît *Brittia*, revue de Jeunes, fondée à Lorient, en septembre 1912, par Yves Le Diberder. Elle s'intitula d'abord : bulletin d'études et d'action nationales

bretonnes, puis bulletin d'études fédéralistes et d'action bretonne. Son passage fut fortement marqué par la personnalité originale et combative de son Directeur. On y trouve, parmi de violentes critiques, un certain nombre de pages très intéressantes et qui méritent d'être retenues à son actif. Elle cessa de paraître en 1914.

✱

Au courant de la même année 1912, en juillet, parut *Breiz dishual* qui s'intitula : Organe mensuel du Parti Nationaliste Breton, et que dirigea Le Mercier d'Erme, assisté de Joseph du Chauchix, de Laurenan. Ce bulletin, imprimé par Simon, à Rennes, vécut deux ans ; son dernier numéro est du mois de juin 1914.

✱

Une gentille petite Revue bretonnante, qui vécut de 1909 à 1910, c'est *An Hader*, kazeten labourerien-douar Breiz Izel. Les directeurs en étaient des Sillonnistes ardents, MM. Francis Bellec, notaire à Landivisiau ; Bonniec, de Lannion ; Le Dissès, de Saint-Pol ; Saik ar Gall, de Plabennec, etc. Elle fut à proprement parler l'ancêtre de *Ar Vro Goz*, qu'édite actuellement l'Office Agricole de Landerneau.

✱

A Vannes parut aussi jusque vers 1909 la *Revue Morbihanaise*, en livraisons de 32 pages. Elle s'occupait d'Histoire et d'Archéologie, et avait comme directeur l'abbé Jérôme Buléon, comme éditeur l'imprimeur Lafolye.

✱

Dans un esprit tout différent de celui de *An Hader*, mais pour un but tout aussi généreux, l'émancipation du paysan breton, fut créée la revue *Brug*, par un pur intellectuel, le professeur Emile Masson, du Lycée de Pontivy, allié à la Bourse du Travail de Lorient, où un syndicaliste bretonnant, F. Le Levé, lui servait de gérant et de rédacteur vannetais. *Brug*, revue d'avant-garde, à tendances très rouges, parut dix-neuf fois au cours des années 1913 et 1914.

✱

En octobre 1911, parut à Rennes le premier numéro de l'*Ouest-Illustration*. Cette création constituait une réelle innovation, puisqu'on voulait appliquer à la Bretagne, dans une publication illustrée, le genre de l'*Illustration* de Paris. Le directeur de l'*Ouest-Illustration* était bien qualifié pour tenter cette entreprise ; c'était M. Jean Hamon-Trémeur, éditeur des « Guides-Souvenirs Bretons Illustrés », à Rennes, 29, boulevard

de la Duchesse-Anne. L'*Ouest-Illustration*, disaient les prospectus, n'était que le prélude d'une autre publication beaucoup plus importante encore, qui s'appellerait la *Bretagne Illustrée*.

L'*Ouest-Illustration*, paraissait avec 20 pages de texte, sur grand format, papier couché, avec de belles photographies d'actualité uniquement bretonne. La tentative de M. Hamon était-elle prématurée ? Toujours est-il qu'elle ne dura que quelques mois. Il fallut attendre le 1^{er} avril 1922, pour que cette idée, reprise avec la *Bretagne Touristique* à Saint-Brieuc, connut un succès bien mérité.

✱

Fonder une Revue bretonne au moment où la guerre était à son paroxysme, c'est cependant ce que tenta M. Maurice Le Dault, qui s'était installé libraire d'antiquités à Quimper, dans la rue Le Déan. Il y fut d'ailleurs aidé par Yves Le Diberder, qui, bien que mobilisé, prit la direction de la publication, qu'on intitula : la *Glorieuse Bretagne des Armées*, « revue mensuelle à l'usage des soldats bretons et de leurs familles ». D'abord imprimée à Guingamp, puis à Carhaix, par M. Le Troadec, successeur de M. Jaffrennou, la *Glorieuse Bretagne des Armées*, qui avait 8 pages de texte serré en in-4^o raisin, ne connut pas un glorieux destin, puisqu'elle rendit l'âme avec son douzième numéro, laissant après elle une odeur de poudre et de bataille. Tirage : 400 exemplaires.

✱

A peu près à la même époque, M. Pierre Mocaër, de Brest, étudiait avec M. Joseph Ollivier, de Landerneau, la possibilité de lancer dès la signature de la paix, une grande Revue d'Action bretonne, pour regrouper les Régionalistes et les Bardes dispersés par la tourmente et encore tout anéantis par la terrible secousse... Dès le 1^{er} janvier 1919, sortait des presses de Alfred Lajal, imprimeur à Morlaix, la revue *Buhez Breiz*, des mieux présentées, avec un texte abondant et varié. Mais au bout de douze mois de parution, la revue suspendit sa publication. L'éclipse dura deux années entières. Enfin, sur les instances de ses amis, Pierre Mocaër fil de nouveau paraître *Buhez Breiz*, le 1^{er} janvier 1921. Pendant deux ans, elle sortit régulièrement des presses de la *Dépêche de Brest*, en fascicules de 32 à 48 pages, pour un prix d'abonnement annuel de 12 francs. Elle cessa sa parution avec le numéro de décembre 1924, par suite de la disette d'abonnés, exactement 231 au 31 décembre 1924, son dernier numéro.

Elle a marqué son passage par de très intéressantes publications en langue bretonne, entre autres *Bilzig*, roman de M. Le Lay, et des contes de M. Yvon Crocq.

✱

Citons encore parmi les revues bretonnes abandonnées le plus récemment :

Les *Cahiers du Terroir*, sur 16 pages de texte, sortant des presses du *Nouvelliste de Bretagne* en 1924, sous la direction de Joseph de Roince, nationaliste dissident. L'abonnement était de 10 francs. Il n'en parut que cinq numéros.

✱

Arvorig, 16 pages in-8° coquille, revue illustrée en breton, pour les enfants, fondée à Guingamp, par Yves Le Moal (Dirador), le 1^{er} janvier 1913, suspendue de 1914 à 1921, reprise jusqu'en 1927, et finalement remplacé par l'excellent petit journal *Breiz*.

✱

Mem Bro, petite revue paraissant tous les deux mois, publiée pendant une année seulement (1926), par l'abbé Le Gal, vicaire à Quiberon, et la Section Vannetaise des *Bleun Brug*.

✱

Ce qui nous fait *vingt-sept* revues publiées à leurs frais par de bons Bretons, en l'espace de 35 ans, et qui ne firent que passer...

Deux seulement, et le fait est à signaler, opposent au Temps une résistance énergique, d'autant plus méritoire qu'elles ne contiennent pas un mot de français : ce sont *Feiz ha Breiz*, fondée en 1865, tombée en 1884 ; reprise par l'abbé Jean-Marie Perrot, de Plouguerneau, en 1910 ; et *Dihunamb*, fondée à Lorient en janvier 1905 par les deux associés Mellac-Herrieu, et qui se porte encore bien.

✱

Mon but a été de parler des Revues et non des journaux hebdomadaires. Il en est cependant de ces derniers qui méritent une mention spéciale parce qu'ils se publiaient en partie en breton, et tentèrent d'atteindre le grand public. Ce furent : l'*Espérance Bretonne*, à Brest ; *Kroaz ar Vretoned*, à Saint-Brieuc ; *Ar Bobl*, à Carhaix ; le *Pays Breton*, à Lorient ; *Hekleo Penn ar Bed*, à Morlaix ; *Mouez ar Vro*, à Morlaix.

Disons, à leur honneur, que ces six hebdomadaires furent créés et dirigés par des Bardes, qui s'appelaient Pierre Pronost (Barz Tréfez) ; F. Vallée (Ab Hervé) ; Le Goaziou et Jaffrennou (Taldir) ; André Mellac et Loeis Herrieu ; Lajat (Mab an Argoat) ; Fanch Gourvil (Barr-Ilio), et Phil Guyomarc'h. Il n'y a qu'eux capables de faire de tels sacrifices à leur idéal.

Il n'y avait plus que l'*Union Agricole*, d'Abalor, parmi les hebdomadaires, à continuer la tradition, et voici qu'à son tour, elle passe en d'autres mains... Qu'au moins elle ne s'en aille pas sans le salut reconnaissant de tous les Bretons.

III. — LE CAS DU « CONSORTIUM BRETON »

Le 12 décembre 1926, un certain nombre de capitalistes et d'hommes d'affaires de Bretagne et de Paris, dont nous avons publié les noms, mettaient sur pied une Société à participation limitée, qu'ils appelèrent le *Consortium Breton* et dont les statuts précisèrent ainsi le but : « La recherche, la création, l'exploitation, la vente de tous établissements, l'acquisition de concessions, licences et brevets, la constitution de Sociétés, et généralement toutes opérations commerciales et financières ».

Des conversations préliminaires, il résulta que comme le but du *Consortium* était la mise en valeurs des ressources matérielles de la Bretagne, il convenait que cette Société publiât un Bulletin, ou plus exactement une Revue (bi-lingue), qui fit profiter l'intellectualité régionale de l'heureuse initiative des businessmen. Programme auquel la Société me convia à collaborer, en me mandatant pour mettre sur pied un organe mensuel, qu'on ne reculerait devant aucun frais pour rendre le plus important des provinces. Il était entendu que la Société cautionnait la publication, sans limitation de durée.

Les subventions versées en 1927 permirent le lancement important que nos lecteurs connaissent. Le tirage de mille exemplaires fut dépassé.

Mais le 25 février 1928, la Société, par délibération enregistrée et confirmée le 20 avril, ayant décidé de changer de Direction, on me fit savoir que les engagements pris envers moi ne seraient pas tenus.

En face de cette situation, et ne devant plus compter sur une couverture, je fis les plus grandes compressions de dépenses pour pouvoir tenir le plus longtemps possible. Je supprimai subventions, services de propagande, dépôts, etc., et le tirage fut ramené à 600 exemplaires.

Mais malgré tout cela, le déficit, du fait de la carence de la Société du *Consortium*, sera de plusieurs milliers de francs.

Nous prions nos Abonnés de bien vouloir nous excuser, et de prendre patience si nous sommes obligés de réduire notre périodicité, pendant quelque temps. Nous allons essayer de constituer un groupe régionaliste, appuyé sur une Maison d'Édition si possible, pour continuer sous un nouveau titre cette publication pleine de promesses.

Les patriotes qui désirent constituer ce groupe, peuvent dès maintenant nous envoyer leur adhésion de principe. Nous les convoquerons ensuite à se réunir, pour mettre sur pied une Société par actions.





La Bretagne sous la Révolution

UN BARDE JACOBIN

JEAN-FRANÇOIS D'ERM

1745-1808

Par Camille LE MERCIER D'ERM

(Suite)

LES RELIQUA DE JEAN-FRANÇOIS D'ERM

Président du « Conseil permanent » du canton de Landivisiau, membre du « Comité de Surveillance » et de la « Société Populaire Sans-Culotte », Colonel de la Garde Nationale, Agent Municipal, Percepteur des Contributions, Commissaire du Directoire Exécutif et, par surcroît, entreposeur et manufacturier de tabacs, « constructeur, négociant, voyageur amateur », pamphlétaire, — à tant de fonctions diverses, qui témoignent de son « civisme » et de son activité assez disparate, Jean-François-Ignace d'Erm eut encore l'ambition d'ajouter le titre de Barde populaire. Et c'est surtout d'avoir été ce Barde que nous voulons lui savoir gré ; et c'est aussi pourquoi surtout son nom, sur notre coin de terre, mérite d'échapper à l'oubli total.

Qu'il ait été un traditionaliste breton et un celtisant déterminé, en des heures où tout particularisme ethnique semblait aboli ou condamné, nous en avons la preuve décisive dans les noms des vieux saints nationaux (Yves, Tivisiau, Guénolé) qu'il ne craignait pas de donner à ses fils ; et n'affirmait-il pas une singulière indépendance, ce « sans-culotte » bas-breton, d'appeler son enfant Tivisiau, au mépris de la délibération de ses collègues en démagogie, ordonnant que soit substitué le nom de Mont-sur-Hélorn à celui de Landivisiau qui « se ressentait du fanatisme » ?

Nous avons vu aussi que le « citoyen d'Erm » avait traduit en breton le « serment populaire révolutionnaire », qu'il en avait fait adopter la formule bretonne par son Club, et qu'enfin il avait été désigné, à cause de sa parfaite connaissance du breton, comme un des « sujets propres à être instituteurs de la langue française » dans le canton de Landivisiau. Et je suppose que, pour peu qu'il eût été effectivement chargé d'enseigner les rudiments du français aux jeunes paysans du Léon, le celtisant qu'il n'avait cessé d'être en cette époque troublée n'eût pas manqué de s'appliquer à leur faire aimer également la vieille langue de leurs pères.

Le culte qu'il rendait lui-même à cette langue, — sa langue, — nous allons maintenant en trouver un évident témoignage dans sa modeste œuvre de Barde, ou, plutôt, dans les quelques épaves que j'en ai pu recueillir : *disjecta membra Poetae...* Deux gwerziou, pour dire vrai, c'est un peu mince, mais je soulignerai tout à l'heure leur intérêt particulier et les raisons que j'avais de les publier. A ces deux chansons politiques et guerrières, joignez les « Mémoires d'un Citoyen Opprimé » et le plaidoyer *Pour Buhot*, et voici, en l'état actuel des choses, la bibliographie chronologique de Jean-François-Ignace d'Erm : (1)

I. — MEMOIRE D'UN CITOYEN OPPRIMÉ, trois mémoires sous ce même titre, par « Derm, ancien président du Conseil permanent à Landivisiau et Colonel de la Garde Nationale » (Malassis, imp., Brest, an II).

Ces opuscules m'ont été signalés par M. Prosper Hémon, le regretté historien et archéologue quimpérois. La note qu'il a bien voulu me communiquer autrefois indique que les trois *Mémoires d'un Citoyen Opprimé* se trouvent aux archives du Finistère. Malheureusement, le fonds de la période révolutionnaire de ce dépôt n'est pas encore complètement inventorié. — « J'ignore absolument — m'écrivait M. Hémon, à la date du 15 septembre 1911, — si ces *Mémoires* se trouvent dans les liasses non classées, ou dans les brochures imprimées, réunies « il y a quelques années. Les indications que je vous ai transmises avaient été réunies par moi, il y a vingt ans peut-être, « en vue de renseignements à fournir à la *Bio-Bibliographie Bretonne* de Kerviler à laquelle j'ai copieusement collaboré ».

Kerviler n'a pu, sans doute, utiliser à temps les renseignements de M. Hémon, car il ne mentionne Jean-François d'Erm ni à *Erm* ni à *Derm*, bien que ces deux articles figurent dans son *Répertoire*. Il ne l'a cité qu'incidemment, au mot *Buhot* (Voir plus loin).

Depuis la lettre précitée de M. Prosper Hémon, M. Henry Waquet, Conservateur des Archives du Finistère, où il a suc-

(1) Est-il besoin que je dise ici combien je serais reconnaissant à qui pourrait me communiquer ou me signaler d'autres ouvrages du même auteur ?

cédé à M. Bourde de la Rogerie nommé à Rennes, a eu l'occasion de découvrir dans son dépôt l'un des trois mémoires signalés par M. Hémon, et a bien voulu en faire part à M. Daniel Bernard, à qui nous devons une importante *Bibliographie Révolutionnaire du Finistère*, et à moi-même⁽¹⁾. Ce *Mémoire d'un Citoyen opprimé* à MM. du Directoire du Département du Finistère se trouve dans ma liasse d'imprimés formant les annexes de la série L. Ces liasses n'étaient pas encore cotées à l'époque (1927) où MM. Waquet et Daniel Bernard, à qui j'exprime ici toute ma gratitude, m'apprenaient l'existence de ce rarissime opuscule, malheureusement incomplet. L'exemplaire des Archives de Quimper, le seul qui subsiste à ma connaissance, ne comprend, en effet, que les 34 premières pages. Je les publierai néanmoins.

M. Daniel Bernard m'avait également signalé la mention, au Catalogue de la Bibliothèque Municipale de Nantes, des *Mémoires d'un Citoyen opprimé* et du mémoire *Pour Buhot*. Mais, renseignements pris auprès du très lettré Conservateur, M. Giraud-Mangin, il ne s'agissait là que d'une inscription fictive : « Ces brochures, m'écrivait M. Giraud-Mangin, le 29 juin 1927, ne figurent au Catalogue dressé par Emile Péhaut, à la suite des nos 49.253 et 49.304, qu'au titre de *desiderata*. Elles n'ont jamais été dans nos collections. Quand le savant Bibliothécaire (Péhaut) rédigea et fit imprimer son catalogue, il tenta d'en faire, pour la Bretagne, un véritable répertoire bibliographique. Il y fit figurer, en petits caractères, les ouvrages dont il pouvait avoir eu connaissance par d'autres répertoires ou par ses amis, mais que la Bibliothèque ne possédait pas. Ces articles, précédés de deux astérisques, n'avaient naturellement pas de numéros. Ils n'étaient là que comme indications supplémentaires et pour solliciter d'éventuels donateurs ».

II. — JEAN-FRANÇOIS-IGNACE D'ERM, PATRIOTE DE 89, FONDE DE PROCURATION DE FRANÇOIS-MARIE BUHOT, AUTRE PATRIOTE DE 89, TYRANNIQUEMENT DEPORTE... (In-8°, Quimper, an VII)⁽²⁾.

L'unique exemplaire de ce factum qui existe encore à ma connaissance se trouve à la Bibliothèque du Port Militaire de Brest, fonds Levot, dans le recueil factice coté 2439 R. Je dois à l'obligeance de M. le Conservateur de cet important établis-

(1) M. Daniel Bernard voulait bien me signaler en même temps, par sa lettre du 28 Septembre 1927, la présence, aux Archives de Quimper, dans une des dernières liasses non encore cotées du fonds de la Série L, qui venait alors d'être reclassée (Instruction Publique et Beaux-Arts, - Département), de plusieurs lettres de Jean-François d'Erm, que je me propose d'utiliser pour le tirage à part de la présente étude.

(2) Cité par René Kerviler : *Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne*, tome 7, p. 116.

sement, et aussi à celle de l'infatigable chercheur qu'est M. Daniel Bernard, d'avoir été informé de son existence. La Bibliothèque du Port de Brest possède également le mémoire justificatif publié par Buhot lui-même sous le titre : « *Le Républicain François-Marie Buhot à ses Concitoyens* », et qui se trouve coté sous le n° 5734 R.

Nous avons vu plus haut que l'apologie de Buhot par le « Citoyen d'Erm », de même que les *Mémoires d'un Citoyen Opprimé*, du même, fait l'objet d'une mention fictive au Catalogue de la Bibliothèque Municipale de Nantes.

III. — ROUANTELEZ NAPLEZ CONKEURET GANT AR FRANSIGIEN, E PEMZEC DEZ AMSER, HA LAQUET DA REPUBLIQ GANT-O. — CANAOUEN NEVEZ... — « Le Royaume de Naples conquis par les Français en quinze jours de temps et mis en République par eux. — Chanson nouvelle » (Opuscule in-8° de 12 p., Barazer, imp., Quimper, an VII).

IV. — AN TRIOMPHLOU EUS A VOREAU, GUINIDIC EUS A VONTRouleZ, GENERAL ARME AR RHEN, HAC UNAN EUS AR RE VELLA A GUEMENT A ZO E FRANÇ. — D'AR BAUTRET-VAD EUS A VREIZ, VAR ERIOU BREZONEC STANC, EC'HIS AR BAL GUERNE-MAN... — « Les triomphes de Moreau, natif de Morlaix, général de l'Armée du Rhin, et l'un des meilleurs qui soient en France. — Aux bons gars de Bretagne (à chanter) sur de nombreux airs bretons, comme « Le bal de Cornouaille... » (Opuscule in-8° de 16 p., Derrien, imp., Quimper, 7 Messidor an VIII).

Les deux *gwerziou* précitées sont les seules œuvres en breton de mon bisaïeul qu'il m'ait été possible de retrouver ; mais j'incline à penser qu'il a dû en composer, et peut-être même en publier d'autres.

La valeur lyrique de ces deux pièces n'a évidemment rien qui puisse éveiller en nous une stupeur admirative. Leur intérêt réside surtout dans leur ancienneté, dans le choix des sujets, dans le ton satirique de l'inspiration. Composées et imprimées au cours des dernières années du XVIII^e siècle (1799-1800), c'est-à-dire à une époque où la littérature bretonne n'existait guère encore qu'à l'état oral, bien avant que Le Gonidec eût fixé et codifié l'idiome celto-armoricain, les poèmes de Jean-François d'Erm sont écrits dans une langue relativement correcte, avec un minimum de mots empruntés au français. En traduisant, par exemple, le mot « Constitution », jusqu'alors inusité en Bretagne, par *Lezen-Fond*, au lieu de bretonniser tant bien que mal le terme français, comme on le faisait alors trop aisément, l'auteur prouve un louable souci du purisme ; le mot « Quelenadurez » qu'il donne pour titre à ses notes explicatives, n'est pas non plus du « sot-breton ». Quant à son orthographe, elle est incontestablement de beaucoup supérieure à celle des manuels de piété qui, avant la

Révolution, constituaient à peu près toute la littérature bretonne imprimée. A ces différents titres, les *gwerzioù* du « citoyen d'Erm » constituent pour nous des documents littéraires non négligeables.

On reconnaîtra, d'autre part, que la littérature bretonne ne compte guère d'œuvres comparables, comme inspiration, aux pièces qui nous occupent, c'est-à-dire ayant pour objet l'apologie et la glorification des hommes, des faits et des principes de l'époque révolutionnaire.

QUAND LA MUSE POPULAIRE SE MELE DE POLITIQUE...

On a fait de la Bretagne un portrait aussi tendancieux qu'inexact, en la représentant comme le dernier champion des idées monarchistes, alors que nous la voyons, dès 1789, avec Le Chapelier, Le Guen de Kerangal, Kervélégan, et bien d'autres encore, à l'avant-garde du mouvement rénovateur, alors surtout que sa Chouannerie, bien loin que d'être, à l'origine, de tendance anti-démocratique et bourbonnienne, fut uniquement due au sursaut de sa foi religieuse persécutée et du sentiment national-breton méconnu, et aussi, pour employer un terme moderne, à cet « antimilitarisme » instinctif de nos populations qui opposa longtemps aux décrets de Conscription une résistance désespérée (1).

La vérité est que tous les régimes qui, depuis la Révolution se sont succédé au Pouvoir, ont trouvé en Bretagne des par-

(1) Les écrivains monarchistes, ceux du moins dont la bonne foi et la documentation ne sauraient être suspectées, en conviennent eux-mêmes après nos historiens.

Tel le Comte de Lantivy-Trédion, dans son étude sur *Georges Cadoudal* (br. in-16, Imp. de la Société du Pas-de-Calais, Arras, 1911).

Sur les origines de la Révolution en Bretagne et sur l'accueil qu'y trouvèrent les idées nouvelles, on peut utilement noter les références suivantes : Ch. Kulmarn : *Influence of the Breton deputation and the Breton Club in the French Revolution, April-October, 1789* (Analyse de cet ouvrage dans « Les Annales de Bretagne », XIX, 436 ; — B. Pocquet du Haut-Jussé : « Les Origines de la Révolution en Bretagne » (Analyse dans « Les Annales de Bretagne », I, 265) ; — Mme J. Baudry : *Etude historique et biographique sur la Bretagne à la veille de la Révolution* (« Annales de Bretagne », XXI, 240) ; — Ch. Le Téou : *Leçon d'Ouverture du Cours libre d'Histoire de la Révolution en Bretagne* (« Annales de Bretagne », XII, 175 ; XIV, 173) ; *Chansons Bretonnes et Françaises de l'époque de la Révolution* (« Annales de Bretagne », IV, 162 ; — J. Loth : *Un Décret de la Convention en breton* (« Annales de Bretagne », VII, 497 ; *Une Proclamation en breton du Général Danican, pendant la Convention* (« Annales de Bretagne », XX, 123) ; — Daniel Bernard : *La Langue Bretonne pendant la Révolution* ; — Camille Le Mercier d'Erm : *La Nation Bretonne et l'Internationale*, préface à *La Bretagne Libertaire* (in-16, Ed. de la Revue « Les Humbles », Paris, 1921).

tisans et des apologistes. Qu'on me permette d'en indiquer quelques exemples, sous forme de chansons populaires empruntées à diverses époques.

Voici tout d'abord : *Banniel Breiz* ou *Banniel ar Vretonnet* (2), *gwerz* royaliste de l'époque révolutionnaire, composée en 1793, en vue d'une descente des Emigrés et des Anglais en Basse-Bretagne, par un gentilhomme originaire de Morlaix, M. Huon de Kermadec. Il est à remarquer que l'auteur, pour décider les populations bretonnes à prendre les armes en faveur des Bourbons, juge habile d'exalter les souvenirs de la nationalité bretonne et d'abriter les fleurs de lys dans les plis du drapeau d'hermines (3).

L'Empire a été glorifié ensuite par plusieurs Bardes populaires, non seulement sous le régime impérial, mais plus tard même, sous Louis-Philippe, à l'époque du retour des cendres. La collection de *gwerzioù* imprimées, réunie par M. Allier, ancien trésorier de la Société Archéologique de Quimper, et qui m'a été communiquée par ce dernier au début de 1914, contient les pièces suivantes, à la louange de Napoléon et du Roi de Rome :

A) *Chanson Pôtrez Plouillau*, var ton « Adieu Pontréo » (4). Pièce anonyme, composée en 1806, attribuée par F. Jaffrennou-Taldir à Gwil-Ian ar Meledar, l'un des quatre conscrits dont il est question ici (*Barzaz Taldir*, I, 1904), mais qu'il faut attribuer plutôt à son camarade Erwanik Iakob (In-16°, Ledan, imp., Morlaix, s. d.).

B) *Gloar da Roue Rom : Canaouen evit rejooussañ quinidigez Roue Rom, dre F. Guenveur, m'èr Ploegat-Guerrand...* Var ton gallec : « Monsieur de Crac » (5)... La pièce porte la mention : « Vu bon à être imprimé. Le Sous-Préfet de Morlaix : DUQUESNE » (4 p. in-16°, Ledan, s. d. mais 1811).

C) *Gloar da Napoléon... Da soudardet c'ôs Napoléon, pere a zanto o c'halonou o tridal gant ur joa dener o c'houzout e zear da gerc'hat Relegou an Harros de ezezen Santez Helena, tri mil leo a Franç, e pelec'h e zoa bet chomet captif epad c'hoec'h vloas, gent mervel, hac a zea anfin da veza digasset da ent'eri da Baris e pelec'h e vezo savet tezan ur bez caer meurbet...* Var ton : « Canomp adare, va brois, victoriou Napoleon... » (In-16, Ledan, s. d. mars 1840).

(1) « Le drapeau de la Bretagne » ou « Le drapeau des Bretons ».

(2) *Gwerz* de la Collection Penguern, publié par M. Pierre Le Roux dans les « Annales de Bretagne », juillet 1909 (XXIV, 554).

(3) « Chanson des Gars de Ploumilliau », sur l'air : « Adieu Pontrieux ».

(4) « Gloire au Roi de Rome : Chanson pour fêter la naissance du Roi de Rome », par F. Guenveur, maire de Plouégat-Guerrand.. sur l'air français : « Monsieur de Crac ».

(5) Gloire à Napoléon : ...Aux vieux soldats de Napoléon qui sentiront leurs cœurs tressaillir d'une douce joie en apprenant

d) *Goelit daou Napoleon...* Var ton : « Si de tous les maux l'absence... »⁽¹⁾. — (In-16, Lédan, s. d. 1840).

Cette gwerz et la précédente sont réunies en un même fascicule.

e) *Enteramant Napoleon, ar 15 a viz Qerzu 1840...* Var ton : « Sonjet, den abuset, sonjet en Eternite... »⁽²⁾. — (In-16, Lédan, 1840).

Sous la Restauration, nous trouvons notamment une traduction bretonne de la fameuse *Chanson d'Henri IV*⁽³⁾ sous le titre :

Son Herri pevar, Roue Franç... Var an er gallec : « Vive Henri IV »⁽⁴⁾. — (In-16, Lédan, s. d. 1815 ; Collection Allier).

Sous la monarchie de Juillet, je note encore :

A) *Deiz a bloaz an Aotrou an Duc d'Orléans*⁽⁵⁾. — (4 p. in-8°, Lédan, Gouere 1843, Juillet 1843 ; Collection A. Allier).

B) *Droug-Ober a enep buhe ar Roue, ar 16 a viz Ebrel 1846*⁽⁶⁾. — (4 p. in-16, avec portrait gravé de Louis-Philippe en tête de chapitre, Lédan, s. d. 1846 ; Collection A. Allier).

Il ne serait sans doute pas impossible de trouver, par la suite, la glorification en vers bretons de la Révolution de 1848 et de la II^e République ; puis celle de Napoléon III, qui, parcourant la Bretagne en 1858, voulut, au banquet officiel qui lui fut offert à Rennes, le 20 août, saluer le « peuple breton », dans sa propre langue et lire lui-même le discours qu'il avait

qu'on va chercher les reliques du Héros à l'île Sainte-Hélène, à trois mille lieues de la France (où il est resté captif pendant six années, avant de mourir) et qui vont être enfin ramenées pour être enterrées à Paris, où lui sera élevé un tombeau magnifique. Sur l'air : « Chantons, mes compatriotes, les victoires de Napoléon ».

(1) « Pleurez les deux Napoléon ». — Sur l'air : « Si de tous les maux l'absence... ».

(2) « L'enterrement de Napoléon, le 15 décembre 1840 ». — Sur l'air : « Songez, homme abusé, songez à l'éternité... ».

(3) Cette chanson a été accommodée par les royalistes à toutes les sauces de l'actualité politique. Qu'on se rappelle les variantes improvisées en 1815, pour fêter les alliés russes et prussiens :

Vivent Alexandre
Et son peuple vaillant !

ou :

Vivent Guillaume
Et ses guerriers vaillants !

(4) « Chanson d'Henri IV, Roi de France », sur l'air français : « Vive Henri IV ».

(5) « L'anniversaire de Monseigneur le Duc d'Orléans ».

(6) « Attentat contre la vie du Roi, le 16 avril 1846 ».

préalablement fait traduire en *brezonek* et qui fut affiché ensuite dans tout le pays⁽¹⁾.

Que la III^e République ait, de nos jours même, inspiré quelques Bardes, voilà qui n'a rien en soi d'impossible. L'un d'eux, en tout cas, — Charles Rolland, ce barde facteur, du Guerlesquin⁽²⁾, que la doctrine socialiste comptait parmi ses adeptes militants, — a adapté en breton la *Marseillaise* et l'*Internationale*⁽³⁾. Cependant que M. Alain Raison du Cleuziou, que nous connaissons davantage comme l'auteur d'une *Histoire de Bretagne* entachée d'ailleurs d'un évident esprit de parti, composait, en vue des élections de 1885, une chanson royaliste en l'honneur du prétendant Philippe d'Orléans, baptisé « Philippe VII » pour la circonstance⁽⁴⁾.

(A suivre).

(1) Voir le texte de ce discours dans « Le Fureteur Breton », N° 4, avril-mai 1906.

(2) F. Jaffrennou-Taldir : *Breiziz* : Anthologie bretonne, p. 146, 151 (in-16, Imp. d'Ar Bobl., 1911).

(3) *Poème Breton-Français concernant la loi sur les Congrégations*, suivi de diverses autres pièces, dont l'*Internationale* et la *Marseillaise* en breton (in-8, Imp. A. Chevalier, Morlaix, 1902).

(4) *Da Roue France Philippe seiz*. (« Au Roi de France Philippe VII »), chanson politique datée du 1^{er} mai 1885, sur feuille volante, sans nom d'imprimeur, avec, en épigramme, cette devise : « En hon Bro, ar Roue a vo beo hepred » (« Dans notre pays, le Roi sera toujours vivant »). — (De la Collection Jaffrennou).





La Danseuse du Diable

HISTOIRE FANTASTIQUE EN DEUX PARTIES

PAR Charles de KERANBARZ (D^r PICQUENARD)

(Suite)

CINQUIÈME SCÈNE

LAOUÏK ; FANCH PENKEUNEUT (entrant par la droite)

FANCH

Ah ! Tonnerre de Brest ! Foi de garde-champêtre,
On danse tard ici ! M'est avis que peut-être
Pour obtenir de moi le silence complet,
Pour me rendre à la fois sourd, avengle et muet,
Il serait bon, Laouïk, de me payer un verre.
Tu me comprends, mon vieux ?

(Le secouant)

Ah ! La drôle d'affaire !

Il ne me répond pas. Tu dors ? Réveille-toi !
Debout ! Mais à sa chaise il est rivé, ma foi...
Quant à sa chaise, au sol elle est aussi rivée...
Cristi ! Sa liberté paraît fort entravée !
C'est louche. D'autant plus que j'aperçois aussi
Quelqu'un qui fait tourner Gait comme ceci...

(Il tourne plusieurs fois sur lui-même, les jambes
arquées, les bras arrondis, avec la légèreté et la
grâce d'un ours).

La danse, évidemment, est belle et gracieuse ;
Mais le garde-champêtre a l'âme vertueuse ;

(Se rapprochant de la porte de gauche)

Aussi, pour échapper au spectacle, il s'enfuit...

(Revenant sur ses pas)

Et puis, il est des gens qu'il ne faut pas qu'on frôle :
Or, le danseur là-bas me fait l'effet d'un drôle...
Qui sait ? Cet homme roux est peut-être un sorcier ;
Il pourrait, à son tour, ici me verrouiller ;
Comme je veux garder ma liberté complète,
Je vais prendre à l'instant la poudre d'escampette
Et me sauver chez moi, mes jambes à mon cou...
Je te quitte, Laouïk, amuse-toi beaucoup !

(Il part par la porte de gauche. La musique cesse.
Le Mendiant et Gait reviennent par la droite).

— 509 —

SIXIÈME SCÈNE

LAOUÏK, LE MENDIANT, GAIT

LE MENDIANT

Arrêtons-nous un peu. Donne-moi ta main douce,
Ma petite Gait, et promène ton pouce
Des deux côtés du front de ton beau cavalier.
(Gait lui obéit et recule avec effroi).

GAIT

Oh !

LE MENDIANT

Comprends-tu, Gait ? Garde-toi d'oublier !
(Il chante avec ironie) :

A la fin de la semaine,
Les deux boutons grandissant,
Il n'a plus figure humaine :
Il est cornu maintenant !

(Parlé) :

Il doit te naître un fils dont le front remarquable
Aura, des deux côtés, les attributs du Diable !
En attendant, Gait, avant de m'en aller,
D'un spectacle imprévu je veux te régaler :
Retourne-toi, Laouïk, et, sans quitter ta place,
Contemple ces danseurs d'une petite race,
Troupe de farfadets qu'à l'instant mon appel
Fait surgir devant nous, en plein monde réel !

(Le mur du fond s'entr'ouvre ; on aperçoit la lande
éclairée par la lune ; des korrigans y apparaissent,
venant de droite).

Accourez, korrigans, et, d'une allure folle,
Pour Gait et Laouïk dansez la farandole !

(Danse des korrigans qui vont et viennent, en fai-
sant beaucoup de vilaines grimaces) (1).

Contemplez maintenant ce brave homme attardé
Qui sur leur champ d'ébats la nuit s'est hasardé :
On le prend par la main ; on le met dans la ronde
Et le voilà qui danse avec le petit monde...
Qu'ils sont lestes ! Leurs pieds touchent à peine au sol !
L'on dirait qu'ils sont prêts à prendre leur envol !
Rythmant, accélérant leur rapide cadence,
Ils égrainent en chœur une longue romance
Et pendant ce temps-là l'homme qu'ils ont surpris
A l'air d'une limace au milieu des souris...
C'est en vain maintenant qu'il s'essaie à les suivre ;

(1) Tout ce défilé diabolique peut être fait en ombres chinoises,
de manière à éviter une grosse figuration.

Il trébuche ; on dirait que le bonhomme est ivre ;
 Il veut partir ; les mains serrant leurs doigts velus,
 Lui labourent les mains de leurs ongles aigus ;
 Leur féroce chanson est de nouveau rugie ;
 Ils l'entraînent encore avec plus d'énergie ;
 Bientôt, sous le ciel bas qui voilera sa mort,
 L'infortuné s'effondre en un dernier effort
 Et la bande des mains qui rit et qui grimace
 Se sauve, en le laissant étendu sur la place...

*(Les Korrigans disparaissent par la gauche ; les
 Lavandières de nuit apparaissent par la droite).*

Regardez, vous verrez un spectacle nouveau ;
 Spectres gris qu'on dirait échappés du tombeau,
 Peuplant en un clin d'œil les solitudes mornes,
 Des femmes ont surgi sur le landier sans bornes.
 Elles ont des battoirs et portent à plusieurs
 Un drap dont l'eau ruisselle ainsi que mille pleurs.
 Voici qu'à ce moment notre homme en léthargie
 Reprend un peu ses sens. Une clameur d'orgie
 S'échappe des gosiers féminins et l'on voit
 Notre homme réveillé qui se dresse tout droit,
 Qui cherche à se sauver mais qui retrouve toute
 La troupe décidée à lui barrer la route.
 Il tombe à deux genoux, priant, joignant les mains,
 Croyant avoir affaire à des êtres humains ;
 Mais c'est en vain. Il n'est suppliques ni prières
 Capables d'attendrir le cœur des lavandières...
 On le force à saisir un bout du drap mouillé ;
 Le reste de ce drap, par vingt bras tortillé,
 Dans un élan fatal entraîne ceux de l'homme ;
 Il ne compte pas plus qu'une bête de somme
 Et, sans pouvoir quitter l'ouvrage, il doit subir
 L'atroce torsion prolongée à plaisir...
 Quand l'aurore étendra sa beauté sur la plaine
 Le pauvre y dormira brisé, mort à la peine...
 Le voyez-vous ? Il part ; il s'éloigne entraîné
 Par le robuste effort du troupeau déchaîné !

*(Les Lavandières disparaissent à gauche ; les Sor-
 cières apparaissent à droite).*

Mais j'évoque à nouveau pour vous d'autres mégères ;
 Comme chauves-souris elles s'en vont légères
 Survolant chaque mont, survolant chaque val
 Grâce au manche à balai qui leur sert de cheval ;
 Ces vieilles chevauchant par la lande fleurie
 C'est tout l'état-major de la sorcellerie ;
 Contre leurs ennemies ardentes au combat
 C'est ainsi qu'elles vont chaque nuit au Sabbat.

*(Les Sorcières partent par la gauche ; les Garous
 arrivent par la droite).*

Les voilà déjà loin. Là-bas, sous les cieus sombres,
 Voyez-vous maintenant paraître d'autres ombres

Allant, venant, cherchant, avançant, reculant,
 Mordant, grinçant, hurlant, aboyant, haletant ?
 Voyez-vous sous leurs pas jaillir des étincelles ?
 Pouvez-vous soutenir l'éclat de leurs prunelles ?
 Pouvez-vous, sans frémir d'une profonde horreur,
 Scruter dans ses détails leur atroce laideur ?
 Tous ces êtres grouillant sous l'élan invincible
 Qu'exerce sur leurs corps une force invisible
 Sont des êtres humains qui doivent chaque soir
 Lorsque sonne minuit se lancer dans le noir ;
 Aussitôt de leurs traits chaque ligne s'efface ;
 Plus de figure humaine ; ils offrent à sa place
 Des masques d'animaux dont tels n'existent plus
 Et vécutent sur terre aux âges révolus...
 Ils vont ainsi courir les bois et les prairies,
 Entrant dans les maisons et dans les écuries,
 Excitant les chevaux, les bœufs et les moutons,
 Faisant braire les veaux et grogner les cochons,
 Taquinant les passants, les poussant dans les mares,
 Et parcourant ainsi, farouches et barbares,
 Un immense trajet jusqu'au soleil levant.
 Ecoutez : c'est pour eux que chante le chat-huant.
 C'est leur nom, dirait-on, que son gosier répète :
 Garous ! Garous ! Garous ! Mais la bande se jette
 A son tour dans le noir et son piétinement
 Sur le vaste plateau disparaît promptement...

*(Les Garous disparaissent par la gauche ; l'Ankou
 arrive par la droite, debout dans sa charrette traî-
 née par un cheval squelettique).*

Un spectre décharné maintenant vous regarde :
 Au linceul qui le drape, à sa face camarde,
 A son fouet menaçant, au sein d'un rêve fou,
 Vous avez reconnu l'inexorable Ankou !
 Comme lui, quelque jour, dans vos tombeaux humides,
 Vos os seront sans chair et vos orbites vides...
(L'Ankou disparaît lentement par la gauche).

GAIT

(au Mendiant, la voix étranglée)

Assez ! Qui donc es-tu ?...

LE MENDIANT

*(ôtant son manteau et sa fausse barbe, et apparaissant
 vêtu de rouge, les yeux étincelants)*

Regarde, mon enfant !

J'ôte mes oripeaux : je suis ton roi !

*(Il disparaît, entouré de flammes, par l'ouverture
 du mur qui se referme).*

GAIT

Satan !

*(Elle s'éroule sur le sol ; Laouik, délivré, s'enfuit
 par la gauche).*

DEUXIEME PARTIE

PREMIERE SCENE

GAÏT, puis FRANSEZA

(Au début de la scène, Gaït est occupée à déménager le matériel du cabaret, d'où désordre dans la pièce. Presqu'aussitôt arrive inopinément Franseza, venant de gauche, un sac de voyage à la main).

Ma mère!

Mon enfant!

Quelle bonne surprise!

N'est-ce pas, ma Gaït ? Faut-il que je vous dise comment j'ai pu quitter la maison un instant ? Votre père est allé, toujours allégrement, à la pêche en Islande, escorté de vos frères. En partant, j'ai laissé leurs familles si chères En parfaite santé.

J'en rends grâce au Ciel : C'est assez que sur moi plane un destin cruel.

Ah ! Ma pauvre Gaït !

L'effroyable soirée
De l'an dernier dans ma mémoire est demeurée...
Ici nous avons vu Satan et dans ses bras,
Au son du piano qui se trouve là-bas,
J'ai tourné, j'ai tourné, l'âme pleine d'ivresse ;
Pendant que résonnait la valse enchanteresse...
Ensuite, sur la lande il a fait défilier
Tous les suppôts d'Enfer pour me terrifier ;
Et puis, après m'avoir fait souffrir de la sorte,
Il s'est nommé : je suis tombée à moitié morte,
Croulant sous la terreur et sous la honte aussi...
Pendant combien de temps suis-je restée ainsi ?
Pendant longtemps. La nuit faisait place à l'aurore
Qu'ici, sur le parquet, je reposais encore.
Il fallut, pour hâter l'heure de mon réveil,
La caresse obstinée et chaude du soleil.
Alors, ouvrant les yeux, cherchant dans ma mémoire,

Je revécus en un instant ma triste histoire ;
Atroce vision et souvenir amer,
J'aperçus à nouveau le Maître de l'Enfer ;
Je me levais tremblante et m'en allai sur l'heure
Chercher dans chaque coin de ma triste demeure
L'infortuné Laouik. Hélas ! Le malheureux
Depuis lors n'a jamais paru devant mes yeux !
Qu'en advint-il ? En quel endroit vit-il encore ?
Erre-t-il mendiant ? Tout cela je l'ignore.
Alors, désespérant de jamais le revoir,
J'ai cru que désormais mon principal devoir
Était, si je pouvais, d'effacer toute trace
De ce lieu de débauche où j'ai vu face à face
Le Maître de l'Enfer ; où ce roi des damnés
Sema le mal au sein des cœurs infortunés...
Je voulais oublier...

C'est bien pensé, ma fille :
Vous avez de quoi vivre et quant à la famille...

Hélas !
Comment, hélas !

Où, je n'ai pas voulu
Vous dire jusqu'ici quel sort m'est dévolu.
Vous ne connaissez pas ma destinée amère :
Vous allez la savoir.

(Elle tombe à genoux).
Pardonnez-moi, ma mère !

Vous pardonner ? Parlez.

Ma mère, je ne puis !
Je devrais être morte et cependant je vis...
Quelle punition !... Quelle honte me couvre !
Quel avenir affreux devant mes pas s'entr'ouvre !
Quelle rougeur je sens s'étendre sur mon front !
Oh ! Ceux de mon pays d'ici peu me fuiront
Comme on fuit d'habitude une femme coupable !
Mais, écoutez l'aveu de mon sort détestable ;
Sachez pourquoi j'aspire au calme du tombeau :
(à demi-voix, pleine de confusion) :
Là-haut, mon nouveau-né repose en son berceau !

Un nouveau-né, Gaït ? Oh ! la bonne nouvelle !

GAÏT

Ah! ma mère! Tant mieux si vous la trouvez telle!

FRANSEZA

Mon Dieu, oui! Vous étiez si seule sans mari:
Que son enfant par vous soit doublement chéri!
Mais pourquoi m'avoir tu son heureuse arrivée?

GAÏT

Ce n'était pas, hélas! la naissance rêvée,
Celle que l'on désire et qui vous met au cœur
Un sentiment profond de joie et de bonheur;
J'entendais constamment chanter à mon oreille
Une prédiction à nulle autre pareille;
Cette prédiction, souvenir insensé,
Je la tiens de Satan avec qui j'ai dansé:
« Il doit te naître un fils dont le front remarquable
« Aura, des deux côtés, les attributs du Diable. »
Et ce fils-là m'est né.

FRANSEZA

Non, quiconque entendra

Cette affirmation jamais ne la croira.
Mais comment voulez-vous qu'ayant Laouik pour père
Cet enfant nouveau-né ne lui ressemble guère
Et, qu'au contraire, il porte aux deux côtés du front
Les mêmes attributs que l'on prête au Démon?
Cela ne se peut pas. Vous vous trompez, ma fille...

GAÏT

Je voudrais me tromper, hélas! pour ma famille
Où jamais pareil fait jusqu'ici ne s'est vu.

FRANSEZA

Eh bien! j'ai hâte, moi de l'avoir entrevu
Cet enfant tard venu qu'une mère apeurée
Rattache au souvenir d'une triste soirée:
Je vais là-haut!
(Elle s'apprête à monter au premier étage).

GAÏT

Ma mère, arrêtez!

FRANSEZA

Laissez-moi!

Je saurai contempler votre fils sans émoi!
(Elle part par la droite, suivie de Gaït).

DEUXIEME SCENE

YOUEN, puis, FRANSEZA

YOUEN

Bonjour à tous! Hé quoi? Personne dans la salle?
Voici pourtant quelqu'un qui descend en rafale:
Ah! C'est vous, Franseza?

FRANSEZA

(venant de droite, effarée)

Le Diable! Il est en haut!
(Elle s'affale sur une chaise).

YOUEN

Qu'est-ce donc qui lui prend et qu'est-ce qu'il lui faut?
(Il lui saisit les mains).

FRANSEZA

Je l'ai vu.

(Touchant son front).

Là, des deux côtés, il a des cornes!

YOUEN

(à part)

Ma curiosité ne connaît plus de bornes!

(Haut):

Qui donc avez-vous vu?

FRANSEZA

Le Diable, je vous dis:

Je venais embrasser mon petit fils et puis...

YOUEN

Et puis?...

FRANSEZA

Et puis, Youen, ah! C'est épouvantable!
Dans la chambre, là-haut, j'ai vu dormir le Diable!

YOUEN

Voyons, remettez-vous et puis racontez-moi
Comment le Diable peut gîter en cet endroit?

FRANSEZA

Je ne puis pas parler, Youen, je dois me taire...
N'en demandez pas plus; respectez ce mystère;
Je vous en ai trop dit.

YOUEN

(à part)

La drôle de maison!

Il s'y passe des faits déroutant la raison!

(Haut):

Or ça, doit-on mener le petit au baptême ?
Ce serait un moyen d'effacer l'anathème
Qui pèse sur ces lieux...

FRANSEZA

Au baptême l'enfant ?

Oh ! Non !

YOUEN

Et pourquoi non ?

FRANSEZA

Je ne puis maintenant

En dire plus...

(Quelqu'un chante au dehors).

YOUEN

Enfin, c'est pour plus tard peut-être ?

Mais qui chante au dehors auprès de la fenêtre ?
Je connais ces accents ; je connais cette voix
Pour l'avoir sûrement entendue autrefois...

LA VOIX *(chantant au dehors)*

*Il est peut-être admirable,
Pourtant les Bretons sans peur,
En voyant ce fils du Diable,
S'écartent avec horreur (Refrain).*

TROISIEME SCENE

LES MÊMES ; UN MENDIANT *en haillons, à longue barbe
et à longs cheveux (LAOUÏK)*

LE MENDIANT

(entrant par la gauche)

Bonsoir à tous ! Bonsoir, salut la compagnie !
J'arrive fatigué, ma journée est finie
Et je cherche un endroit où mes malheureux os
Pourront enfin goûter huit heures de repos...

FRANSEZA

Entrez, asseyez-vous.

LE MENDIANT

Je connais cette pièce

Où tel autre logis d'une semblable espèce...
Et cette table aussi... De même ce comptoir :
Un mendiant chantait derrière un certain soir ;
Et là-bas,

*(Allant au delà de la porte de droite et revenant vivement),
le voilà, l'instrument satanique !
Je viens de te toucher, piano mécanique !*

(Rappelant ses souvenirs).

... — « Assez ! Qui donc es-tu ? » — « Regarde, mon enfant !
J'ôte mes oripeaux : je suis ton roi ! » — « Satou ! »
La femme sur le sol s'affaisse terrassée
Et l'homme plein d'effroi part comme une fusée...
Et puis, je ne sais plus...

(apercevant Youen).

Tiens, voilà le cafard !

Ah ! le vieux calotin !

YOUEN

Est-ce que par hasard

Ce n'est pas toi Laouïk ?

LE MENDIANT

En effet, mon bonhomme,
C'est ainsi, je le crois, qu'au pays l'on me nomme...
Il y avait aussi Gaït : est-elle là ?
C'est bien elle qu'un soir le Diable me vola ?

YOUEN

Le Diable ?

LAOUÏK

Eh oui ! Le Diable a fait danser ma femme
Et, quand il eut fini, dans un faisceau de flamme
Je le vis disparaître et puis... Ah ! C'est alors
Que par cet endroit-là j'ai gagné le dehors...
C'est donc ici chez moi... J'ai donc une demeure...
Je ne la quitte plus... Il faudra que j'y meure...
Moi Laouïk, car c'est sûr que je m'appelle ainsi !
Mais dites à Gaït que je me trouve ici.

FRANSEZA

Laouïk !

LAOUÏK

Tiens, vous voilà !

FRANSEZA

Si vous voulez attendre,
Je vais dire à Gaït, ma fille, de descendre.
(Elle s'en va par la droite).

YOUEN

Je ne veux pas, Laouïk, demeurer plus longtemps,
Je tiens à vous laisser à vos épanchements :
A la prochaine fois !

LAOUÏK

Au revoir, camarade !
(Youen sort par la gauche).

(A suivre).



La belle histoire de Monsieur Saint Hervé

Par Pierre ALLIER DE BEURMANN

(Suite)

IX. — COMMENT MOURUT, SELON LA CHAIR, RIVANONE, MÈRE D'HERVÉ, APRÈS AVOIR REÇU LE DERNIER EMBRASSEMENT DE SON FILS. ET PAR QUI ELLE FUT ENSEVELIE PRÈS DE SA MAISON DE PÉNITENCE.

Hervé et Guiharan, conduits à travers la forêt solitaire par le vieil homme Urphoéd, atteignirent, environ la mi-nuit, la maison de pénitence, que Rivanone avait construite de ses mains, au creux d'une combe verdoyante.

Lorsqu'ils parurent dans l'encadrement du seuil, Rivanone, touchée déjà par l'Ange de la mort, et veillée seulement par l'Ombre et le Silence, se souleva péniblement sur sa couche de feuilles séchées.

D'abord elle sourit, puis elle pleura.

Et le très pacifique Hervé, dans l'allégresse de son âme, trouva des paroles nobles et gracieuses pour saluer celle qui l'avait abandonné naguère.

Rivanone, le cœur gonflé, demeurait silencieuse...

Alors le vénérable Urphoéd qui, par faveur céleste, lisait leurs pensées, dit avec sagesse :

— Les desseins du Père sont mystérieux, sachons leur obéir avec simplicité.

Ils prièrent ensemble, et la béatitude descendit sur eux.

Et Hervé entendit une voix lui annoncer que l'âme de sa mère s'envolerait à Dieu au soleil levant.

D'abord que le premier rayon parut, une échelle de feu se déroula du faite du ciel.

Des volées d'anges, plus blancs que la neige d'hiver, et tenant en main des palmes flexibles, se posèrent sur le gazon devant l'ermitage ; et chaque fois qu'un pan de leur robe frôlait l'herbe, une touffe de fleurs de lait s'épanouissait.

Ils emportèrent, au battement de leurs ailes de cygne, comme un trésor, l'âme de Rivanone, et remontèrent au paradis de Dieu, en chantant des cantiques.

Hervé et ses compagnons restèrent longtemps plongés dans le ravissement de cette musique.

Ensuite Guiharan et Urphoéd creusèrent une fosse au pied du chêne qui ombrageait la cellule.

Hervé y coucha le cadavre de Rivanone dans son cilice.

Le soir tombait. Les murmures de la forêt s'éteignirent. Le silence régna.

Au-dessus du tombeau, les branches hautes, joignant leurs feuillages, formaient une nef majestueuse où les étoiles allumèrent des points d'or.

X. — COMMENT HERVÉ, SERVITEUR DE DIEU, DÉCOUVRIT MIRACULEUSEMENT, DANS LA FORÊT DUNA, LA SÉPULTURE DE SON COUSIN URPHOËD, RAVAGÉE PAR LES BÊTES FAUVES. ET QUEL SUAVE PARFUM EMBAUMA LE PAYS.

Urphoéd reprit le chemin de sa maison de pénitence. Hervé et Guiharan marchaient, silencieux, sur ses pas.

Quand on fut arrivé, Urphoéd dit :

— Hervé, cher cousin, les années m'accablent, mes forces m'abandonnent, le moment de ma mort approche. Ma vieille tête est toute travaillée des bruits de ce monde ; j'ai besoin de silence pour bien épucher les mystères divins. Je te fais don de ma cabane et des terres qui l'entourent. Je vais me retirer au plus profond de la forêt, dans la solitude absolue, pour me remémorer mes péchés et me préparer au départ de cette vie... Mon corps vous quitte, mais je vous laisse mon cœur.

Hervé et son guide acceptèrent l'offre du vieillard, et, de ce jour, prirent possession de l'ermitage.

Le domaine du solitaire ne suffisant plus à leur entretien, Guiharan défricha plus avant.

La réputation des travailleurs eut tôt fait de se répandre par le pays.

Les familles d'alentour, bien ébahies, venaient voir, comme un spectacle rare, le loup tirer la charrue ; et les mères amenaient souvent à Hervé de jeunes garçons, le suppliant de les instruire, car la science de l'ermite sans yeux éclairait tout le district.

Le Saint s'en défendit d'abord, puis, sur l'ordre qui lui vint de Dieu, il accueillit ces écoliers qui profitèrent beaucoup, et sans retard, de ses leçons.

Bientôt le modeste héritage d'Urphoéd fut pareil à une ruche bourdonnante.

Et souvent aussi on conduisait à l'exorciste de malheureux possédés qu'il délivrait des pestilences, des ardeurs et du froid de la griffe démoniaque, principalement aux quatre fêtes solennelles.

L'aveugle ramassait, lui-même, dans la forêt, les herbes efficaces qu'il reconnaissait au toucher et au parfum : le marrube blanc, le mille-pertuis, l'ellébore, la fleur de genêt, la rue. Ces plantes, à parties égales, étaient mêlées à l'huile consacrée et à la cendre d'olives dont il oignait les maléficiés, après les avoir aspergés d'eau bénite, antidote souverain contre le Diable...

Trois années passèrent dans le travail et l'étude...

Un jour qu'Hervé faisait oraison, une voix lui annonça que son cousin Urphoëd, très mortifié et pacifié, était passé de la vie humaine à la vie bienheureuse, et qu'il convenait d'aller rendre à sa dépouille mortelle ensépulturée les devoirs prescrits.

Hervé de rassembler sa communauté. Les enfants appelèrent frère Loup, Guiharan passa à son épaule la besace aux aumônes ; on se mit en chemin !

Les pèlerins marchèrent d'abord, à travers bois, jusqu'aux pentes ombrées de la vallée de l'Elorn.

Puis ils longèrent la rive du fleuve. Tandis qu'ils avançaient, l'air devenait plus vif, des souffles marins ridaient le miroir élargi, des triangles d'oiseaux blancs, les pattes pendantes, passaient dans la nue, avec des cris plaintifs, du battement rythmé de leurs longues ailes.

Des que Guiharan apercevait dans les bruyères la trace d'un sentier battu, il lançait les écoliers à la découverte.

Hervé se faisait conduire vers les habitations.

Les paysans, d'abord, s'enfuyaient, à cause du Loup aux yeux de braise qui trottinait devant l'aveugle. On les entendait crier qu'ils allaient l'étriper à coups de fourche. Mais, lorsqu'ils avaient vu les bambins caresser familièrement la bête carnassière ; et surtout quand Hervé, traçant en l'air le signe de la Croix de son bâton, les adjurait de ne pas faire offense à de pieux serviteurs de Dieu, ils accueillaient les étrangers courtoisement et leur offraient du lait et du pain.

Hervé s'informait de son cousin Urphoëd.

Nul, dans la contrée, ne connaissait le vieil ermite.

Enfin des garçons qui gardaient leurs pourceaux dans une chênaie, déclarèrent qu'à peu de temps de là, un solitaire étant mort, non loin, dans sa cabane ; des anachorètes, ses voisins, l'avaient enseveli. Les porchers assurèrent qu'ils sauraient bien retrouver le tumulus, juxta une fontaine...

L'aveugle les pria de le conduire. Ils s'en excusèrent, à cause de leurs goretts qu'ils ne pouvaient laisser seuls donner du groin dans les glands.

Alors Hervé, appelant frère Loup, lui commanda, au nom de Dieu, de veiller sur les porcs.

Et les guides atteignirent, après plusieurs heures, la vallée où il leur souvenait d'avoir vu la sépulture.

Les herbes étaient foulées, et la terre marquée d'empreintes de pas d'animaux. Des troncs équarris pourrissaient dans les fougères. Un pan de toiture émergeait des ronciers.

On reconnut l'emplacement de la cellule. Aucun vestige du tombeau ne subsistait.

— Maître, interrogea Guiharan... Sans doute les fauves ont-ils déterré le cadavre de l'ermite vénérable... Ou bien l'envahissement des plantes sauvages nous cache, peut-être, le sépulcre... Des ajoncs très touffus ont poussé sur les ruines de la cellule. Il faudra travailler tout un jour pour en débarrasser le sol.

Alors Hervé :

— Priez avec moi. Avant de m'en aller d'ici, je veux savoir si le corps de mon cousin Urphoëd a été dévoré par les bêtes fauves, ou s'il repose, au contraire, dans la terre bénite, à l'abri des profanations. Dieu nous aide !..

Les écoliers s'agenouillèrent, répétant, après Hervé, chaque phrase d'une oraison que l'aveugle ponctuait de ses larmes.

Ils achevaient. De sourds grondements roulerent dans les entrailles de la forêt. Les arbres déracinés mêlèrent leurs branches en craquant. Une fondrière se creusa, engloutissant la houle des genêts fleuris.

Un parfum suave et subtil monta, dont la clairière fut embaumée. On eût cru sentir des roses épanouies et des aubépines printanières. La fragrance de ces effluves pénétra de douceur le saint homme, son collègue enfantin et les porchers qui les avaient menés.

Par l'entrebâillement des terres écroulées, chacun de contempler, avec émerveillement, dans le repos du suprême sommeil, le corps d'Urphoëd.

Le fils de Rivanone vint au bord de la fosse et dit :

— Mes enfants, il faut maintenant protéger contre les injures du temps ces restes sacrés : élevez un tumulus et apportez, tout autour, de grosses pierres.

Bientôt une muraille de roches, fichées de champ en terre, entourera le tombeau.

Après qu'Hervé l'eût bénite, il récita les prières des morts. Ensuite les pèlerins s'en retournèrent.

Ils marchaient depuis longtemps que le parfum paradisiaque les baignait encore de ses ondes. Elles ruisselaient à travers le sous-bois en traînées fluides qui se déchiraient aux buissons et stagnaient dans les combes.

Les lueurs du crépuscule rayaient le ciel quand on atteignit la chênaie où les porchers avaient abandonné leur troupeau.

Du plus loin qu'il aperçut Hervé, frère Loup accourut, bondissant.

Et les pores le suivaient, rangés en bel ordre.

XI. — QUELLE VOIX SPLENDIDE FIT COMMANDEMENT A HERVÉ DE S'ARRÊTER AU BEAU MILIEU D'UN CHAMP DE BLÉ POUR Y CONSTRUIRE SON MONASTÈRE. ET DE QUEL MARCHÉ L'HOMME DE DIEU CONVINT AVEC LE PAYSAN INNOCENT POUR LE PAIEMENT DU BLÉ COUPÉ EN HERBE.

A ce qu'il apprit des gens du pays, la recherche du tombeau d'Urphoëd avait conduit l'ermite aux yeux sans lumière tout proche le monastère gouverné par saint Hordou.

Le thaumaturge se fit mener près de l'évêque. Hordou accueillit avec bonté le visiteur dont la renommée, depuis longtemps, répandait les belles et merveilleuses actions, mais il lui reprocha amicalement de n'avoir pas encore sollicité les ordres sacrés...

Hervé, avec modestie, refusa tout autre grade que celui d'exorciste.

Alors, l'évêque commanda au fils de Mivanone de s'en aller, par le pays, avec ses écoliers et de chercher un terrain convenable à la construction d'un monastère et d'une école...

La troupe enfantine reprit sa route à travers les campagnes. On était au cœur de l'été. Les écoliers cueillaient les fleurs champêtres ou folâtraient avec frère Loup à la poursuite des papillons.

Guiharan, fin laboureur, inspectait la plaine et ne trouvait aucune terre à sa convenance.

Ici, l'eau manquait ; là, le roc affleurait les glèbes.

Vers midi, le troisième jour de marche, les enfants exténués, qui traînaient la jambe, qui geignant, criaient merci, suppliant leur bon maître d'ordonner la halte.

Prenez pitié de leur lassitude, Hervé dit à Guiharan :

— N'allons pas plus outre, construisons ici notre maison.

Mais, au moment que le cortège s'asseyait sur l'herbe fraîche, à l'ombre d'un boqueteau, un coup de tonnerre éclata dans la sérénité du ciel.

Tandis que ses grondements roulaient vers l'horizon, une voix tomba des hauteurs :

— Hervé, aveugle de Dieu, ce domaine n'est point encore le terme de ton pèlerinage, poursuis ton chemin, droit vers le lever du soleil ; et, la seulement où tu entendas ma voix commander : « Arrête-toi ! Arrête-toi ! », construis ton monastère. Dans ce lieu, tu rendras tes os à la terre et ton âme à Dieu. Le rempart divin en fera un asile de toute sûreté, et, sans tarder, les richesses célestes et terrestres y surabonderont.

Ainsi parla la voix, et, d'abord qu'elle se tût, Hervé, réjoui en esprit, dit à son guide :

— Conduis-moi donc droit vers l'Orient, comme ferait la ligne tracée par une équerre, sans t'écarter ni en deçà, ni au delà... Debout, vous tous !..

Faisant fi de leurs fatigues, les trainards reprirent courage. Et Guiharan, abandonnant les sentiers battus, de piquer droit vers le lever du soleil, sans souci ni des ravines escarpées, ni des genétières touffues, ni des landiers barbelés.

Une chaleur d'orage, étouffante et lourde, pesait sur la campagne. Le soleil, au milieu de la voûte du ciel, ardaît comme un globe de fer chauffé à blanc.

Un bambin, mourant de soif, implora :

— Maître, nous voici sur un plateau pierreux, desséché, torride. Jusqu'où va notre vue, rien que des brandes stériles. Descendons, s'il te plaît, vers les ormeaux qui emplissent, là-bas, la courbe du vallon, nous y découvrirons, peut-être, quelque fraîche fontaine...

Hervé, sans répondre, s'agenouilla en fichant en terre, devant lui, son bâton, puis il fit le signe de la Croix, et, à l'endroit qu'il avait frappé le sol, une source bouillonne, dont les ondes claires ruisselèrent parmi les cailloux brûlants.

Les écoliers s'y désaltèrent, et, quand son tour fut venu, frère Loup, avec vrai contentement.

La troupe enfantine, confortée par l'eau merveilleuse, se regroupa et poursuivit sa marche allègrement.

À la vesprée, les voyageurs passèrent à gué une rivière qu'un père leur dit se nommer Lyssem.

Un peu après, on aperçut des champs ensemencés où les blés naissants ondulaient au souffle frais de la brise crépusculaire.

Au moment que les pèlerins traversaient une pièce de terre où les pousses vertes formaient un ondulant tapis, la même voix qu'ils avaient entendue le matin, tomba des chemins de l'éther bleu, répétant deux fois :

— Arrête-toi ! Arrête-toi ! Hervé, serviteur de Dieu !

— Où sommes-nous ? demanda l'aveugle.

— Au milieu d'une terre fertile et riche déjà de l'espérance d'une belle moisson, répondit Guiharan.

— Halte ! commanda le fils de Rivanone, puisque c'est l'ordre d'En-Haut ; et que quelqu'un d'entre vous aille chercher le propriétaire de ce champ.

Derrière un rideau de pommiers, une grêle fumée montait. Accotée au fût droit et marbré d'un hêtre, une hutte de terre battue arrondissait son toit d'écorces. Sur le banc, devant l'âtre, un vieillard était assis. Les écoliers, tirant leur bonnet, prièrent poliment ce paysan de les suivre.

Avec humilité, Hervé transmit au maître du champ l'ordre céleste.

— Mon blé est encore vert, repartit l'autre, l'air pensif et fâché. Je ne puis, pour votre seul contentement, sacrifier ma récolte. Revenez après la moisson. Alors, puisque Dieu est avec vous, je délaisserai cette parcelle.

L'aveugle insista :

— Au nom du Maître de toutes choses, réfléchis, bon homme, je t'en conjure, ce n'est point moi qui ai décidé de construire, en cette saison, sur ton champ, mais une voix descendue des parvis éthérés, m'en a fait commandement.

— Il est vrai... Je voudrais bien n'être point cause de ta désobéissance à un ordre divin, répondit le rustique avec simplesse, mais je ne suis qu'un pauvre paysan. Voilà tout moi bien ! Comment pourrions-nous subsister, cet hiver, ma femme, mes enfants et moi, si je coupe maintenant mon blé en herbe ?

Et gêné, il branla la tête et passa ses pouces dans sa ceinture.

— Fais-nous confiance, reprit le fils de Rivanone, fauche ce blé vert dès demain, sans mâle grâce, lie-le en gerbes, et, quand le moment de la moisson sera venu, je te rendrai autant de mesures de froment que ces gerbes en auraient portées si tu les avais laissées croître sur leurs racines.

Le terrien, hésitant, hochait la tête.

Enfin, il soupira :

— Qu'il soit fait selon ta volonté ! Celui qui se recommande du Christ ne voudrait pas faire tort à un misérable laboureur.

— Ne doute pas de ma parole, répliqua l'aveugle, et daigne accepter, pour ma caution, la sainte Vierge Marie, dans les palais du Ciel.

Il ajouta :

— Je suis Hervé, serviteur de Dieu.

— Moi, j'ai nom Innok, dit le paysan.

(A suivre).

Le Gorsedd des Bardes et le Congrès Régionaliste de 1928

A la suite d'une réunion tenue à Carhaix, le 13 mai, à laquelle assistaient MM. André Mellac, trésorier de la Fédération Régionaliste (*Unwreiz Arvor*) ; Léon Le Berre, délégué général de la F. R. B. ; Jaffrennou, druide-héraut du Collège bardique ; Docteur Cottonnec, et Prof. Charles Le Bras, druides ; Docteur C. Menguy, ovate, les résolutions suivantes ont été prises :

1° Les Patriotes bretons sont invités à faire un effort financier pour assurer l'existence de cette revue, qui s'appellera à l'avenir *An Oaled (Le Foyer Breton)* ;

2° Le Congrès annuel de *Unwreiz Arvor* se tiendra à Auray, Pays de Vannes, le Samedi 8 et le Dimanche 9 Septembre. La cérémonie du Gorsedd des Bardes aura lieu à Locmariaker, sur le dolmen dit Table des Marchands, le lendemain matin lundi 10 : dans l'après-midi, excursion aux monuments mégalithiques de Darioirig (Locmariaker) ;

3° M^{lle} Nathalie de Volz, M. Jean-François Jacob (Eflam Koët Skao) et M. Joseph Gestalin, sont nommés délégués pour la préparation du Gorsedd à Locmariaker.



L'Énigmatique Olivier Souëtre, dit Souvestre

COMMUNARD

Par F. TALDIR JAFFRENNOU

(Suite et Fin)

Lettre XXXI.

Paris, le 17 Avril 1862.

« Marzin est venu frapper à ma porte le 12, en se rendant à la brasserie où il travaille, il m'a remis avec ta lettre un bagage de *quevez* pour Le Scornet.

J'avais déjà reçu la presse bretonne, où j'avais eu le plaisir de lire ton panégyrique de Yves-Marie Pondaven.

Le mois prochain, je demanderai un jour de congé et je remettrai moi-même au savant théologien du *Siècle* l'intéressant *Ordo divini officii* dont tu m'as procuré un exemplaire.

Sans doute, mon ami, l'Eglise a primitivement civilisé le monde barbare. La force était la seule loi des peuples qui ont démembré l'Empire romain, et leur instruction impossible. Pour éveiller dans ces consciences obscures le sentiment du Droit, il a fallu des siècles de persécutions religieuses. Après quoi l'Eglise, reniant le Christ pour César, organisa dans le monde son système infernal de domination. Alors, le peuple fut anéanti et damné.

Mais, au fort de cette oppression, naquit un homme qui fit pour l'humanité plus que tous les conquérants réunis : Gutenberg, l'inventeur de la Presse. Dès ce moment, la Presse devint l'instrument de civilisation par excellence, et l'Eglise, murée dans les principes anti-chrétiens que son ambition lui avait fait ériger en dogmes, s'est vue déborder par le flot du siècle. De là sa haine contre les grands Apôtres de la Révolution qui ont aboli les dieux de la chair en dégageant l'esprit de la double incarnation sacerdotale et royale...

Mais, quoiqu'ébranlée, elle cherche encore à rallumer la guerre religieuse, parce qu'elle est nécessaire aux despotes... Dans les villes, on en est arrivé à désirer même la suppression de tout culte, ce qui serait un grand malheur pour les croyants. »

Lettre XXXII.

Paris, 5 Juin 1862.

MON CHER JEAN-PIERRE,

« Je t'adresse enfin l'enfant, qui a eu tant de peine à voir le jour (1). Tu jugeras avec l'indulgence de l'ami et du parrain

(1) C'est un livre de 184 pages, intitulé MIKAEL. Comme sous-titre : *Cloarec breton*, Paris, chez Poulet-Malassis, libraire-éditeur.

ce « Croyant de la Révolution » qui cherche Dieu dans la Nature, et la Liberté dans le Droit. Salut fraternel. »

♦♦

Lettre XXXIII.

Paris, le 3 Octobre 1862.

MON CHER LE SCOUR,

« J'ai jugé que ton long silence est le contraire d'une approbation. Il m'est pénible de penser que tu regrettes ce que tu as jamais fait de mieux. Mais, sauf **cette** déception, mes sentiments n'ont changé en rien à ton égard, car je suppose que tu ne m'accuses pas d'avoir manqué un seul moment de sincérité. Lorsqu'on a été aussi intimement liés que nous, il est puéril de se brouiller comme des femmes, pour des questions qui ne sont dans tous les pays que des instruments de politique entre les mains des despotes à couronnes.

Lundi prochain, je demanderai un congé de quinze jours pour aller en Bretagne... Porte-toi bien, ainsi que ta famille.

P. S. — Je t'adresse la note ci-jointe (1). »

♦♦

Lettre XXXIV.

Paris, le 30 Décembre 1862.

MON CHER LE SCOUR,

« Je croirais manquer aux devoirs de notre ancienne amitié si je ne t'adressais comme par le passé à pareille époque, mes vœux de bonne année.

Je profite de la même occasion pour t'expédier l'*Histoire Politique des Papes*, espérant bien que tu finiras par voir le Système, là où tu as cru voir la Révélation, bien distincte de la Morale chrétienne. Crois, malgré ton silence, à mon sincère attachement. »

.....
Je suis pauvre et je le serai toujours à cause de mon caractère qui veut rester digne, mais j'ai la vie assurée, une vie assez facile sur le point du globe le plus agréable à habiter. Cependant, le plaisir tient peu de place dans mon existence. Ma grande passion est celle de la Justice qui renferme en elle seule tout l'avenir de salut.

C'est pourquoi je souffre et quelquefois je me révolte à la nouvelle des atrocités qui se commettent impunément sur la Vistule et qui déshonoreront à jamais la France parce qu'elle a

La *Gazette* du Roi Gralon et de Ker-Is y est insérée avec traduction.

(1) La note de l'imprimerie René Housse, d'Abbeville, se monte à 750 francs pour 1.000 volumes de 184 pages in-8°.

eu le malheur de se laisser enchaîner une seconde fois par un Napoléon.

Néanmoins, la guerre éclatera peut-être au printemps prochain, par la force même des choses... Quoi qu'il en soit, puisse sortir de l'An Nouveau une ère de régénération pour le monde. C'est le vœu que j'adresse à la sublime déesse qui a pris dans mon amour la place de Gwemoli. »

♦♦

Lettre XXXV.

Paris, le 24 Avril 1864.

MON CHER LE SCOUR,

« Je sors enfin de mon silence pour t'apprendre que j'existe toujours. Il est vrai que j'ai été *grippé* durant tout l'hiver, mais voici les beaux jours revenus, et je me sens renaître avec la Nature.

Te verra-t-on bientôt dans la Capitale, comme tu me l'avais promis ?

Voici le Dragon de Feu, ou le Coursier aux Poumons d'airain (car je ne veux pas, comme beaucoup de poètes bretons, comparer la locomotive au Loup) qui va te prêter ses ailes pour le voyage.

Demain, tu le verras passer sur le Viaduc, et dans l'avenir, tu l'entendras, la nuit, rouler au-dessus de ta tête comme un tonnerre (2).

Nous n'avons rien de nouveau ici, depuis l'apparition des *Propos de Labienus*, éclatés comme une bombe sur la tête de César. Cet habile pamphlet a eu beaucoup de succès, et l'auteur a réussi à gagner la Belgique sous un déguisement. »

♦♦

Lettre XXXVI.

Paris, le 6 Novembre 1864.
10, Place de la Bastille.
Hôtel du Balcon.

MON CHER LE SCOUR,

« J'ai gardé le meilleur souvenir des rapides moments de notre dernière entrevue. Je suppose que tu as toujours la vie aussi douce aux bords du Jarlrau, malgré tout le fiel que le Clergé veut aujourd'hui déverser dans ta coupe (3).

Tu as, du reste, rudement noué ton fouet satirique... Mais, puisque tu as entrepris le métier de Juvénal et que te voilà en face de l'ennemi, ne dors plus que d'un œil.

Je suis en train de charpenter un drame purement littéraire, dont je t'adresserai le plan à la fin du mois...

(1) La voie ferrée Rennes-Brest fut inaugurée en 1864.

(2) Allusion à certaine défaveur de Le Scour auprès de l'Evêché de Quimper, à la suite de quoi il réserva ses libéralités aux Sanctuaires de l'Evêché de Tréguier.

Une poignée de main amicale à M. Luzel, dont la muse champêtre m'a vivement intéressé.
 J'ai vu deux fois Yann Dargent, qui m'a montré dans son atelier une tête de Saint Gwennolé se détachant déjà de la toile. Je termine en te priant d'aller un de ces jours causer avec ma mère et ma sœur au Dossen. »

*
**

Lettre XXXVII. Paris, le 6 Juillet 1866.

MON CHER LE SCOUR,

« Mon ameublement de garçon m'a coûté 150 francs. Mon intention était de te prier de me laisser comme une réserve contre les cas imprévus la somme que j'ai reçue en ton nom. Quoi de plus misérable que d'être, à un moment donné, à la merci du lendemain ! Si tu peux me laisser cette réserve, je te la rembourserai à raison de 20 francs par mois, dès que j'aurai fini de payer mes dettes.

Ma situation, comme tu le vois, n'est pas brillante, et pourtant ma conduite n'a jamais en rien de désordonné...

Adresse-moi ton chant du *Barde Mourant* et tâche d'en faire un *peulven* de granit. A toi de cœur. »

*
**

Lettre XXXVIII. Août 1866.

Dans cette lettre, Souvestre donne son appréciation sur des poésies brefonnés que Le Scour a soumises à sa critique, et se montre un fin lettré bretonnant. Il lui reproche la pauvreté de certaines rimes, et la faiblesse de la forme.

« Je t'ai fait une critique sévère, dit-il, parce que je désire que tu sois enseveli dans ton chant comme dans un linceul sans tache. »

*
**

Lettre XXXIX. Paris, 18 Octobre 1867.
4, Rue Lacuée.

MON CHER LE SCOUR,

« Maintenant que la Foire-Haute est passée, veux-tu venir ici voir la clôture de l'Exposition ? Pour cela, si tu daignes descendre sous mon humble toit (j'habite au rez-de-chaussée d'une sorte de cabane festonnée de lierre), nous partagerons le même lit, et nous recommencerons pour quelques jours la vie d'autrefois...

Le 3 septembre, j'ai éprouvé la tristesse de perdre un de mes rares amis, François Le Scornet, de Botsorhel, qui avait des facultés transcendantes pour la poésie bretonne. Mais les exi-

gences de la vie l'avaient forcé à tourner vers un autre but son intelligence d'élite, et rien n'est resté de lui qui marque son passage sur la surface mobile du monde.

Tâche donc de venir me distraire de cette perte et consulter dans la ville d'Hausmann les voix de l'Avenir.

N'entends-tu pas la charpente du vieil édifice qui craque de toutes parts sous la tourmente ? En Angleterre, le Férianisme ; en Italie, la République ; en France, un coup de Tonnerre qui menace d'éclater.

Mais, quoi qu'il arrive, ton sanctuaire de Rumengol restera debout comme une Relique vénérable du Passé. »

Ici se termine la correspondance échangée entre Souvestre et Le Scour.

Toutefois, le 22 Octobre 1868, Souvestre est venu en Bretagne, et a visité Carnac, d'où il adresse à son ami une poésie en un français grandiloquent que lui ont inspiré les menhirs et les dolmens.

Et c'est ensuite le silence ; la mort de Le Scour en 70 ; et le second cycle de Souvestre, devenu définitivement, après 1871, le poète anarchiste Souêtre.



Méditations Métaphysiques

PAR LOUIS BÉRANGER

Secrétaire Général des Bretons de La Rochelle

I. — LE TEMPS

Le Temps... Sa nature, son existence... Grave problème et bien difficile, qui toujours occupe la pensée de l'auteur de ces lignes.

Au cours de sa jeunesse, alors qu'il étudiait à Nantes la philosophie, et spécialement la métaphysique qui l'a toujours attiré, il eut l'occasion de rédiger une étude (en latin, car le latin était la langue officielle de l'école) ou plutôt de bâtir une thèse sur cette obsédante question : « *Qui sit Tempus* ». Il lui a été impossible de retrouver dans ses papiers ce travail, qui fut mis au jour après une étude approfondie des philosophes des diverses écoles, et une longue méditation, tant au bord du joli ruisseau du Cens, qui autrefois porta les flottes de César

(*Quantum mutatus ab illo*) et sous les ombrages séculaires de la Barberie, ancien domaine des évêques de Nantes, que dans le silence de sa petite chambre et des bibliothèques.

Il lui souvient pourtant que, pour quelques philosophes qui penchaient ou se déclaraient ouvertement pour la subjectivité pure du Temps, la plupart croyaient que le temps est quelque chose de réel, ou plus exactement d'objectif, pour reprendre la rigueur du terme philosophique et scholastique.

Après avoir pesé le pour et le contre, en écartant systématiquement et soigneusement l'imagination, pour demeurer dans la sécheresse, mais aussi la droiture du raisonnement pur et abstrait.

Après avoir mis dans la balance les avis divergents des maîtres, celui qui rappelle ici ses souvenirs avait conclu à l'objectivité du Temps.

Il faut évidemment, dans une étude aussi abstraite que celle d'un tel sujet, éviter la plus légère intrusion de l'imagination. Imagination dit image. Qui dit image dit sensation, sens, et par conséquent matière. Or, rien n'est plus immatériel, rien n'est plus abstrait que le Temps.

Les questions principales qui se présentent à l'esprit à ce sujet sont les suivantes :

Qu'est-ce que le Temps ?

Le Temps existe-t-il, ou n'est-il qu'un concept ?

Si le temps existe, quand a-t-il commencé et quel sera son terme final ?

D'abord, qu'est-ce que le Temps ?

C'est ici qu'on voit clairement combien est nuisible l'imagination, dans le sujet qui nous occupe. Si l'on pose la question de la nature du Temps, devant la folle du logis, elle s'envole immédiatement et s'égaré tout à coup et, tout en vagabondant en une espèce de vague recherche, elle n'aboutit absolument à rien, nécessairement d'ailleurs. Il faut avoir recours à la seule raison.

Pour arriver à définir le Temps, partons de l'idée d'éternité. Nous sommes ici devant la simple idée, sans examiner son objectivité, et, par conséquent, sans préjuger de l'existence de cette éternité et de ce qu'elle nécessite.

Ce mot, cette idée d'éternité évoquant nécessairement l'infini, dont elle n'est qu'une modalité, pour ainsi dire ? En effet, il est de l'essence de l'éternité de n'avoir aucun commencement et de ne devoir connaître aucune fin. L'idée d'éternité est donc corrélatrice de l'idée d'infini, de Dieu. On peut nier l'existence de Dieu, mais il n'en est pas moins vrai que l'idée d'infini, et par conséquent de Dieu, dont elle est pour ainsi dire un des aspects, est inévitable à tout esprit ayant quelque peu, si peu que ce soit, réfléchi.

Or, l'idée d'infini entraîne celle d'immutabilité. Elle est contraire à l'idée de succession. Succession dit changement.

Changement dit quelque chose qui a cessé d'être. Par conséquent, l'infini ne saurait changer, ne saurait avoir de succession.

Quand on a envisagé l'existence des êtres divers qui composent l'ensemble des existences finies, dont le commencement est certain et la fin plus ou moins lointaine indubitable, des êtres qui évoluent dans le Temps, on est amené à se demander s'il y avait quelque chose avant ces êtres, et ce qu'il surviendra ensuite. En amplifiant cette conception des existences, il n'est personne qui n'ait pensé que quelque chose avait toujours duré et durerait toujours. En tout cas, l'idée existe. Evidemment, c'est sans définir dans tous les cas cette conception, et sans bien envisager l'idée. Mais, pourtant, c'est l'idée d'infini qui est là. On peut bien nier l'infini et en appeler au Néant. Mais est-il possible qu'un véritable penseur croit qu'il a existé et qu'il existera, le Néant ? D'abord ces mots « Néant » et « Exister » sont contradictoires. Ou bien le Néant ou ce que l'on appelle le Néant, si l'on y prétend, ne serait-il pas en quelque sorte, un des aspects de l'infini ?

Mais, cette idée d'éternité est exclusive de celle du Temps. En effet, qui dit Temps dit mesure, et par conséquent division. Comment diviser ce qui n'a pas de bornes ? Pour diviser quelque chose, il faut le comparer à autre chose, qui sera la mesure. Si l'on a devant soi l'infini, il est impossible de le diviser, il est impossible aussi de le comparer et par conséquent de le mesurer. Pour comparer une chose à une autre, il faut qu'il y ait entre elles, ne fût-ce qu'un point de ressemblance. Or, qu'y a-t-il de plus dissemblable que l'infini et le fini ? On ne peut ici procéder que par des négations, et l'on aboutit à quoi ?

A conclure tout simplement que l'infini n'est pas le fini, et que rien de l'une de ces idées ne peut s'appliquer à l'autre. Par conséquent, le Temps ne peut se comparer à l'éternité qu'au moyen d'une négation. Aucune commune mesure, puisque d'un côté c'est l'incommensurable. Le Temps n'est pas l'éternité, parce que l'éternité est immuable. Le Temps est nécessairement mouvant.

C'est le rapport, la relation de succession des êtres finis entre eux.

Cette définition entraîne la réponse à la deuxième question du problème.

Le Temps existe-t-il ou n'est-il qu'un concept ?

A moins de nier l'existence des êtres finis, il faut conclure que ces êtres évoluent et se succèdent, puisqu'ils ne sont pas éternels ni infinis, par définition et par essence. S'ils se succèdent, il est certain que, si l'on entend le terme « exister » comme signifiant avoir une existence propre et indépendante des autres êtres, le Temps ne jouit pas de cette existence. Le Temps n'est pas un être. Mais la question qui se pose est celle de savoir si le Temps n'est qu'un concept de notre esprit ou une illusion de notre imagination. Il faut certainement ré-

pondre que non. Le Temps, tout en n'existant pas par lui-même comme être, existe cependant comme relation. Or, il en est de même de toute relation, relation d'espace, relation de comparaison. Ces relations sont cependant quelque chose de réel ou plutôt, si l'on garde à ce mot son sens absolu et étymologique, le Temps n'est pas réel : il n'est pas une chose, mais il est un objectif, et il ne paraît pas y avoir d'autre mot traduisant exactement la pensée en ce qui concerne de simples relations entre les êtres.

Il semble que là, gît la réponse aux philosophes qui ont nié l'existence du Temps. Il est probable que la plupart ont voulu dire que le Temps n'avait pas d'existence personnelle. Ils semblent cependant avoir eu tort d'en conclure que le Temps n'est pas objectif et par conséquent ne serait qu'un concept de l'esprit. Il leur a manqué de faire une distinction, un de ces distinguo si vivement reprochés à l'argumentation scholastique, et sans lequel, cependant, il n'existe pas de véritable et solide argumentation. Le Temps n'est pas une pure abstraction : c'est une objectivité, pour ne pas répéter le mot tout à l'heure condamné de « réalité ».

Et, maintenant, il sera facile de déduire de tout ce qui précède, quand le Temps a commencé et quand il finira.

Evidemment, ce commencement est si lointain que, si notre imagination s'en mêle encore, il se confond avec l'éternité. Mais la froide et implacable raison est là, qui dit non. Puisque le Temps n'est pas infini, il a commencé et il finira. Le Temps a commencé.

Puisqu'il est une relation entre les êtres finis, il ne saurait être indépendant de ces êtres ni exister sans eux. Il a donc commencé avec eux. Avec eux, il finira aussi.

Avant lui, l'éternité existait déjà, comme elle continuera après lui, si l'on veut bien admettre l'existence de l'infini et de l'éternel.

Peut-on même ainsi parler, et employer le passé ou le futur quand il s'agit de l'éternité ? Il apparaît bien que c'est une faute, car l'éternité indivisible est toujours présente, étant immuable. De même que c'est une faute de parler du présent au sujet des êtres temporels. Le présent n'existe pas dans le Temps : le présent n'appartient qu'à l'éternité. Il n'y a dans le Temps que le passé et le futur. Nous avons été, nous serons.

C'est un corollaire de ce qui précède, que les caractéristiques de l'une de ces idées ne sauraient convenir à l'autre.

Pour simplifier, il n'est pas ici question de l'« *Ævum* » dont parlent les philosophes scholastiques, notamment Saint Thomas d'Aquin. Nous nous bornerons ici au Temps proprement dit.

On voit que la question est véritablement ardue, et digne de réflexions, et qu'elle peut passer à bon droit pour une des plus abstraites, mais aussi des plus attachantes de la métaphysique.

Les Galels gris et blancs

Par F. MONOT (Ezenn Môr)

*Les flots sur la côte Bretonne
Viennent du large en se poussant,
Pleins de leur chanson monotone ;
Dans la clarté du jour naissant,
Une amoureuse s'est penchée...
A ses pieds, la grève est jonchée
De beaux galets, des gris, des blancs,
Qui passent dans ses doigts tremblants.*

*Dans ses soupirs, l'enfant fidèle,
Lui rappelle son cher absent ;
Pourquoi n'est-il là, pense-t-elle ?
A ce même bruit nous berçant,
N'ai-je suivi ses longs voyages,
Portés vers les plus beaux rivages ?
Son navire aurait-il péri?...
Il me disait : « Dans cet abri*

*« Pour que vive notre beau rêve,
« Dépose, au nom de notre amour,
« Une pierre prise à la grève,
« Différente selon le jour ;
« Qu'elle reflète ta pensée,
« Et rappelle, ma fiancée,
« Lorsque nous reviendrons les voir,
« L'une un souci, l'autre un espoir ».*

*Combien souvent suis-je venue,
Suivant mon cœur dans ses élaus,
Disant ma foi, face à la nue ;
Déposer ces galets ! Les blancs,
Partent des jours de mer sereine ;
Plus beaux que des bijoux de reine,
Tout humides de mes baisers,
Je ne les vois jamais assez.*

*O galets gris des jours d'alarmes !
Souvenirs des vents aboyeurs,
Combien de fois, tes yeux en larmes !
Par vous renaissent mes frayeurs.
Quand se prolonge mon attente,
Ô mer folle, ma confidente,
Silence à tes grands flots maudits.
Qu'ils sont tristes, les galets gris !*

Mais chaque jour plus inquiète,
 Sans mot devant l'horizon noir,
 Je regarde au ciel la mouette ;
 Qui vient me rendre mon espoir !
 O galets blancs, douces pensées,
 O galets gris, larmes versées,
 Dites-moi qu'il n'a pas péri
 Quand je l'attends en cet abri.

Le Relecq-Kerhuon.



Poësie en vieil françoys

Pour ceste, laquelle par vespres, cadençoit
 mon soubvenir au gré de l'horologe

Par Léon LE BERRE

A discrète M^{lle} L. S.

LE CHEVALIER DE GUEST :

En mon retraict si froid où le tems ne cadence
 Qu'ung grand resve alourdy du mal de trop penser,
 Enmy la trouble Nuict que nul tic-tac ne stance
 Qui donc mon cuer blesséouldra venir panser ?

Or, chez vous, tout là-bas, la voix de l'horologe
 Par les soirs grys d'hiver, vostre songe interroge,
 Et vos yeux affixez, en le rouge brasier,
 Y virent, n'est-il vray, jongler vostre aumosnier (1).

Vray Dieu ! de quel bon gré canteroit-il sa messe,
 Par-devant vos autels, comme il seut la canter
 Alors que nos esprits commençoient d'accointer
 S'il devoit, loing de vous, ne chosmer en detresse ?

Las ! mon âtre, céans, de flammes ne rougeoyt ;
 Drapé dans le linceul des mornes solitudes,
 De la bouche des sots, j'entens les verbes rudes,
 Et loing de vostre feu, Madame, j'ay bien froid !

(1) Se souloyt et avoit coustume ladite dame de faire estal de son serviteur ainsy que d'ung chapelain...

Ne vous soubvient-il plus, qu'aux primes jours d'automne,
 Tout pensif au tic-tac, lent compagnon du soir,
 Vostre front, abrité par le grand béguin noir,
 Reçeuylt ung long baiser, en guise de couronne ?

Tel le paige mutin d'une dame d'antan,
 Sur l'escabel assis, guigne la fleur rustique
 Qu'au corsaige retient l'espine ou le ruban,
 De vos doigts, j'ay requis la bruyère celtique !

Ah ! que ne suys-je encor, vostre paige servant !
 Bien souvent j'ay rêvé, que n'ayant ceste armure
 Ce corselet de fer, où mon asme se mure
 A votre huis, par les nuicts, j'eusse veillé, fervent !

Car longues sont les Nuicts, où l'Homme ouït la tempeste
 D'effroys et de douleurs, au-dessus de sa teste
 Et gémir et pleurer... Onc ne Pouïstes-vous
 Troublant, de vos sommeils, le cour paisible et doux ?

Ecoutez ! sur nos toicts, elle va, gémissante,
 Soulz le choc répété des Démons de la Nuict,
 De l'ung à l'autre, heurtant, pensée agonisante,
 Qui ne sçait, où, cruel, le Destin la conduit...

Hier, ce feut encor pis ! Lors, pour vostre souffrance
 Et panser et guarir, à vostre huis feut heurté,
 De par mon doux esprit de pure charité :
 Car PLUS ne seroy rien à vostre indifférence !

Lè battant s'esserta par ung pipeur destin...
 Entre nous, douce Iseult, je couchoy ma bonne lame,
 Tel aux jours de jadis, Tristan le Paladin,
 Nul Roy Marc'h n'en clayma le verbe qui diffame.

Las ; à vostre réveil, de guest je n'estoys plus !
 L'horologe sonnoit les heures mastinales,
 La Tempeste fuyoit, devant les aubes pasles
 Le trouble seul régnoyt en nos esprits confus !

MAËL ANCELOTTUS.
 P. C. C., LÉON LE BERRE.



Les vedettes de chez nous

PAR LAGADEC

L'un de nos meilleurs écrivains bretons de langue française est actuellement Auguste DUPOUY. C'est surtout depuis la Paix qu'il s'est fait connaître du grand public. Il a longtemps mûri son talent avant de se lancer dans l'arène, mais avec les réserves considérables que sa vaste érudition lui a permis d'accumuler, il est permis de penser que la production d'Auguste Dupouy sera d'année en année plus abondante, à mesure que la grande notoriété viendra.



M. Auguste Dupouy
(Photo Bretagne Touristique)

Né le 29 Novembre 1872 à Concarneau, Dupouy a 55 ans. Les Dupouy sont originaires de Bayonne en Béarn. Le grand-père de l'Écrivain vint habiter Brest il y a trois quarts de siècle, et épousa une Bretonne de Crozon. Son père, né à Brest, mais fixé à Concarneau, prit aussi femme de notre race, puisqu'il choisit une Bretonne de Lanriec, portant le costume national. Si, comme aimait à le répéter Anatole Le Braz, « *Ar botred a denn d'o mam* », Auguste Dupouy est bel et bien, malgré son nom français, un vrai Celte, et toute son Œuvre est là qui le prouve.

Il est le fils de son travail, travail patient, travail de chercheur auquel il consacra tous les loisirs d'une profession qui ne laisse pas d'être absorbante. Dupouy est, en effet, dans l'Enseignement.

Après des études au Lycée de Brest, à la Faculté des Lettres de Rennes, il entra à l'École Normale Supérieure en 1893, et en sortit Agrégé en 1896. Nommé d'abord Professeur à Tulle, il obtint de se rapprocher de son cher pays, et Quimper le garda de 1896 à 1903. Et lorsqu'au début de cette année 1928, la Société des Conférences de Cornouaille l'invita à venir prendre la parole devant les lettrés de la ville, ceux-ci, par l'ovation qu'ils lui firent, lui montrèrent en quelle estime ils le tenaient et combien son souvenir était resté vivant parmi eux. La Bretagne, en effet, a fourni à Dupouy la grande source de son inspiration, du moins dans le Roman. Ses trois romans, publiés chez Férencezi, ont trait à notre pays. Ils s'appellent: *L'Affligé*; *Le Chemin de Ronde* et *la Paix des Champs*. Ce dernier est-il une anticipation à la Wells ou le fruit d'une aimable fantaisie? Il met en cause des séparatistes et des communistes bretons, qui font alliance pour inaugurer un Régime breton Soviétique. Mêlée d'une intrigue amoureuse bien combinée au reste, l'histoire se termine tragiquement à Quimper par une charrette de condamnés à mort.

Mais dans le roman, Dupouy a d'autres pays qu'il connaît bien. Latiniste érudit, fervent de l'Antiquité classique, il vient de tâter d'un genre qui plaît beaucoup maintenant: la reconstitution des sociétés disparues. Dans *Gallus*, dont il sera parlé en Biographie, il montre que l'Italie, Rome, l'Égypte lui sont familières, et qu'il sait faire parler naturellement des personnages vieux de 2.000 ans. Hérissé de mots d'une compréhension ardue au vulgaire, ce livre fera par contre les délices des purs lettrés.

Dupouy ne s'est adonné au roman que sur le tard. Ses premières œuvres furent de littérature pure. Citons: *Littératures Comparées*; *France et Allemagne*; *Rome et les Lettres Latines*, couronné par l'Académie; en collaboration avec Le Goffic: *Histoire Universelle des Peuples*; dans le Larousse: *La Littérature depuis 1815*; *Horace* (collection des Heures Antiques, chez Grasset).

Mais son œuvre maîtresse, de Géographie humaine et d'Économie politique, est *Pêcheurs Bretons*, parue en 1920, couronnée par l'Académie Française, et médaillée par la Société de Géographie Commerciale.

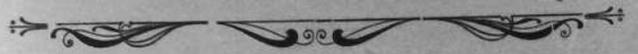
Comme beaucoup, Dupouy avait débuté par la poésie avec *Partances*, en 1905. Le prosaïsme de la vie didactique n'a pas été favorable à sa Muse, mais elle nous a valu un écrivain de fond qui n'a pas dit son dernier mot.

Auguste Dupouy est actuellement Professeur de Rhétorique au Lycée Michelet, à Vanves (Seine). Il est Chevalier de la Légion d'Honneur (au titre de l'Instruction Publique). Il écrit

beaucoup dans les Journaux et Revues et tient la Critique Littéraire au « *Monde Illustré* » depuis 1925.

Tous les ans, la vieille Armor voit venir se retremper dans son atmosphère ce fils pieux que sa profession retient loin d'elle. C'est à Saint-Guennolé-Penmarc'h que notre illustre Compatriote passe ses vacances, y puisant de nouveaux documents pour célébrer sur d'autres modes les nombreux visages de la Province. C'est de là qu'il polémiqua récemment avec le Prince de Médicis au sujet de l'origine des Bigoudens, que ce dernier tenait à apparenter aux Mongols.

Au point de vue des Opinions bretonnes, nous ne croyons pas nous tromper en classant Auguste Dupouy parmi les Régionalistes rehaussés d'une pointe de nationalisme de bon aloi.



Exemples d'une Prosodie Bretonne Nationale

Par TALDIR

Il a été question récemment dans notre confrère *Feiz ha Breiz* de la Prosodie Bretonne. L'Auteur de l'étude concluait que nos poètes, en général, ne soignent pas suffisamment leurs rimes, qu'ils se contentent parfois d'assonnances, ne tiennent pas compte de l'accentuation, et n'évitent presque jamais les hiatus.

Parmi les poètes bretons dont la rime a toujours montré une richesse étonnante, il faut citer Toussaint Le Garrec, lauréat de nombreux Concours depuis 30 ans. Malheureusement, sa production est intermittente. En ce qui me concerne, j'ai produit trois volumes de Poèmes, et toujours essayé de varier les mesures et de rechercher la rime pleine, bien que ce soit plus ardu en breton qu'en français, car il nous manque un Dictionnaire de Rimes⁽¹⁾. Cependant, je confesse avoir longtemps cru que la Prosodie bretonne n'avait qu'à suivre les règles de la Prosodie française, exception faite de l'alternance des rimes féminines, avec les rimes masculines. Lorsque le Druide Ab Hervé corrigeait mes premiers essais, il ne m'a jamais ouvert d'aperçus sur la Métrique nationale spéciale aux poètes du Moyen Age. Je n'ai connu cette Métrique que lorsqu'il me fallut l'étudier au programme du Doctorat ès-Lettres Celtiques, en 1910. Pour alors, j'avais fourni mon plus grand effort poétique. Si c'était à recommencer, je n'emploierais, dans le genre lyrique tout au moins, que la Métrique qui nous appartient en propre. Elle est beaucoup plus difficile que l'autre, mais il n'est pas mauvais que les bardes ne se contentent pas de la facilité naturelle. Une œuvre finement ciselée et figolée, est, quoi qu'on en dise parmi les « impressionnistes », qui comptent sur la nature et le hasard pour travailler pour eux, une production de valeur, sinon toujours d'inspiration, du moins d'exécution ; et à ce point de vue, rien ne vaut, pour assouplir sa pensée, que d'assouplir sa langue.

Les bardes bretons du Moyen Age possédaient, comme ceux du Pays de Galles mais avec des règles dissemblables, une Prosodie originale que, par paresse d'esprit, le XVII^e siècle a

(1) Le Druide Yves Berthou en a un manuscrit, qu'il a confié à un lettré Brestois.

abandonnée. Nous sommes redevables à La Villemarqué de l'avoir exhumée des Manuscrits, et à Emile Ernault de l'avoir étudiée et exposée dans des livres qui font autorité, mais qui ne seront connus des poètes présents et à venir que quand l'Enseignement Secondaire ouvrira ses portes à notre Littérature.

C'est pour suppléer à cette lacune, que j'ai cru utile de mettre sous les yeux des amis des Muses une strophe choisie de chacun des 43 NOELS bretons anciens, édités par Dom Tanguy Guéguen, prêtre de Saint-Pol-de-Léon, en 1622, en reportant pour l'énoncé des règles commandant ce système de Rimes internes au « Glossaire Moyen Breton » du professeur Ernault, de Saint-Brieuc.

Mais comme les Rimes intérieures sont mises en capitales, leur position dans le vers est facile à repérer. Elles n'empêchent pas l'existence des Rimes finales. Pour faciliter la lecture, j'ai transposé le texte du Moyen Age en breton actuel. En imitant les modèles, on sera sûr d'arriver à peu près juste.

I

*D'ar Bastored, an NOZ pa voant KLOZ rePOZet.
E voe, kredet detRY, devRY notIFYet
Gant an Elez war GAN voa AN mab-MAN GANet
Hag hi, kuv ha vuHEL dont sanTEL d'hen GWELet.*

II

*En eur Werc'h gwerc'hez, mestrEZ net
E voe KonsevET-kompETant
Salver ar BED, HED ha LEDan
D'hon ober glAN-hag avANant.*

III

*Nos NedelEG heb diEGi,
Ar Werc'hez GWAR, hegAR MARI
A c'hanaz heb BEL roe'r VELi
Mad ha MAO en eur marchaOsi.*

IV

*Mari, mam Doe ha DEN a idz sertEN m'HEN kred
Da vetek SimeON, den gwiriON rezONet
Hag a roAz d'ezA net
He mabIG benIGet
D'an eiz deVEZ, gouEZet
Goude glAN bout GANet.*

V

*Pemp mil blizEN sertEN, ha tremENet,
E voe en poAN ha saouzan pobl AN bed*

*En tan ha fLER, gant LusijER, drE Red ;
Dre'r BassiON e'r ranson pardONet.*

VI

*Evel dez DRE 'r WERen
A grENN-eo diskENNet
Mab Doe'n TAD zo PADel
Ha santEL-da wELed.
Dre ar GER e SPERed
Pep PLOU a voe KROUet
EcnED ha LoenED braz ;
Dre e c'hOAR peur-gLOUAR
An heol spLAN hag AN loar
War an DOAR-a BARaz.*

VII

*ChevANS hag ofrANsAou
Ha madaOU-en IAOUen
A zougaz HIR TRI roe
En diffoe-da DOE-den.
Deut int FERM d'an TERMen
Pa glaskENT-na reNT hen
Doe ha DEN-sertENa...
EnOR ha jolORi
D'hon gwir KAR mab MARI
A reent HI-ar mula.*

VIII

*A gorf heGAR MARI
Ez eo ganET dETri
Hon RoE bEniget
Ma tle d'omp LeonIS bout rejOUISet.
Deut eo DOE ROE 'n tron
Da breNA 'n ANAon
GwiriON LEONis,
Bepred tud-jenIL en stIL an ILis.*

IX

*Flour ha KourTEZ ar Werc'hez-man
Pa oa'r Mabik bihAN-gANet
Hen dastumaz PLEN en foEN glas
Hag hen laskAS-en he goASkei.
Neuze gant he LEZ prESus,
A oa vertuzUS-dreist MUSur
Ur spas a amZER mistER bras
Mari hen magAS-a drA Sur.*

X

Nos NedeleG, dous ha c'hoEG, n'en dE Gaou
 Mari dinoAZ a c'hanAZ peur-c'hRASAou
 Hon gwir OtrAOU heb gouLAOU enAOUet ;
 Heb beza TRIST, ken fin MISTR ha KRISTal,
 E c'hanaz-HI hon Roe'NI speSial,
 Heb ti na SAL, etre' n AnevALed.
 Gant alAN loANed
 REZ hen goarEZed.
 KLED d'hen goaskEDA
 — Med LEZ d'hen MEZur —
 Neb dillAD NATur
 Ne gavsET KET sur
 PUR d'e vaillURa.

XI

Kanomp ha bezomp HAEL, NOEL da roe'n ELEZ
 A zo deut er bed-MAN breMAN en biHANez.
 JezUS dre veur dRUez
 Gant c'hoANT ha karANTEz
 Zo deuET-kaerET stad, —
 Gant FEZ d'hon eVESaat.

XII

NoEL, NoEL, da NedELeg,
 Da vab roe'n TRON en brezONeg,
 Kanomp c'hoantEG heb diEGi :
 Ganet eo DOE, hon gwir ROE ni.

XIII

Hy a dougAS, heb noAS, gant habASder,
 En he c'horj FLAM, dinAM, eur spas AMzer,
 Jezus, roe'r stER, hon salvER souVERen ;
 Na gontomp PAS eur PAS a goezAS hi ;
 Merc'h ha Gwerc'hEZ, MestrEZ a gourtEZi
 Dreist pephiNI a vanaz HI Dijen.

XIV

En kraou al loanED e voe ganET SERTen
 Hagos da JozEP en eur presEP HEPken ;
 Sur hep maillurAOU na tresAOU, en kraOU ien,
 IaouANK en ANKen !

XV

Dre an EL gwENN oe kemENNet
 D'an dud a enOR, pastORed

Doned d'hen gwelED abred mad ;
 Deut eo JezUS d'hon joaUSaat.

XVI

Evidomp GLAN, biHAN ha bras,
 En kroaz PRENN en em astENNaz
 En kroAZ e c'houzaVAZ gloAZaou ;
 Ken tenn ennHI e voue gRIet
 Euz penn da droAD a voa gwADet
 Roe ar BED dre hon pec'hEDAou.

 Dre ar c'hasTI ho PasSion
 Jezus pardonET peb BRETON,
 Dreist peb NasION, LeONis.

XVII

Kanomp NoEL da roe'n ELEZ gant FEZ ha karantEZ pur ;
 Ganet eo SUR gant eUR-VAD hegarAD eur c'hrouADur
 Gant eur verc'h skLER zo presERVET a bep pec'hED bezET sur.

XVIII

Ha supplet, Itron, evld ar VretONed,
 Ma talc'hint stard enBREIZ d'o FEIZ, d'o REIZ bepred ;
 PedetDOE, ROE' an TIR, ouz PIRil d'o MIRet,
 Trugarez d'an Itron, moyON d'ezan doned.

XIX

Ar bobl a LeON, BreTONed,
 Gwir gatholIKED-da Ge (n) Ta,
 Pan ac'h int skAFF da anAFFon
 M'ho ped, Roe'n tron-d'o fardONa.

XX

AdAM, gant blAM BRAS a dalvezAS poan,
 Dre'n acAL kaled da bobl ar BED-man ;
 Ma'z edoAMP unVAN en kals huANad
 Marl, c'houl BIAOU rei kehelAOU mad.

XXI

Hag he gwerc'hED zo chomet glan
 Ken pur hag ERC'H gant ar VERC'H-man
 E vit heman da vout GANet ;
 NoEL en kentEL d'hon gwElet.

XXII

Dre ar mister anterIN zo divin en DRINded
 E teuz GLAN e ROANEZ mestrez ar Werc'hEZed

Mab DOUE WAR an DOUAR, hon gwir KAR a NazAREt
Evid SKLER dizEREN ligne hUMEN a BENEde.

XXIII

Eur steren WENN o c'heLENNe
Da vond d'ar PLAS, dre c'hrAS Doe,
Ma voa JezUS ; eviRUS voe
O kavout MaRI an TRI roe.

XXIV

BiskoAZ ne c'hanAZ krouaDUR, bezet assUR, ken evURus
Ha ma'zeo ganET, kredET spES, gant hon mestrEZ kourTEZ,
[Jezus.

XXV

Pedomp JezU ar gwir BUgel
En amzer brezANT zo SANTel
Da gas hag ambrOUg peb drOUg-el
Diouz LeonIS a Vreiz-ISel.

XXVI

Ganet eo Doe, roe'rSENT, en HENT ar baouRENTEz,
En prezep, en kraou DU, seTU pebez TRUez,
Sonjet, pobl ar bed-MAN, houMAN zo bihANEz,
Ha bout hemAN Roe'r RoANEz.

XXVII

Jezus hon KAR a NazAREt
E voe buAN hemAN hANvet,
Hag e voe icEZ badEZet
Gant Iahan, mAB ELisABet.

XXVIII

Pedomp an Itron rezONet
Dre zevosiON, breTONed,
Gramp da VaRI suppl I bepred
D'hon mireT parJET er BED-ma.

XXIX

Noël, kanOMP, na fellOMP ket,
Da RouaneZ ar Gwerc'hezEd
A c'hanaz mab DOE, gwir ROE 'r bed,
Heb koll he gwerc'htED na NETra,
Gramp meulODI da VaRIa.

XXX

Red voa en hiruOUT heb SOUTen
Mond da siterN-an IfERN ien,
Pa'zeo deut MaRI peur Dijen ;
Dre-zi peb DEN-a laouENNa.

XXXI

Gwerc'hez ar Sent, santEL dre excellans,
A gentu LANS, — Breiz ha FRANS avANSet ;
Grit, RouaneZ, hon MestrEZ, orEZon
Mari wiriON, — evid ar VreTONed.

XXXII

Allas, droug ha MAD, a bez hon TADAou
A iê d'an IfERN, siwaz, a vERNiaou ;
Deut eo Roe 'n EffaOU vel gouLAOU d'an den ;
Joa plen en EffaOU, ha keLAOU LAOUen.

XXXIII

D'al Laër SarpANT ec'h asANTaz
Hon mam gentAFF, ha ma tAFFaz
Eun tam raktAL en avAL glaz ;
Ha rot da AdAM eun TAM braz.

XXXIV

Goude ar BOAN, an DOAN, an huanAD
A breparAT d'hon TADAou
Dre'n aval GLAS, allAS, a zeBRAS FLAMM
Eva hag AdAM a DAMMaou,
Gwir Roe'r GouLAOU zo deut d'an TRAOU LAOUen
Da zougen BLAM hon SAM beteg AMen .

XXXV

Gret FRANK a ANKEN eo DEN ha daspreNet
Gant DOE, hon ROE ker, peb kartER moderet,
DilassET DETri.

XXXVI

Kanomp NoEL da Roc'n ELEZ : deut eo an DEZ a nevez flam
Ganet eo gant ar GWAAR MARI, hon lemm NI a zroug LIam ;
Jezus er bed-MAN a C'HANAT da beuc'haAT lignez AdAM.

XXXVII

Eur verc'h klouAR hawet MARI a voe heb SI okaZion
D'hon lammet, allAZ, a GASTI, digas d'omp-NI redempSion.

Salvet viOMP mar kerOMP OLL ; den a ve FOLL ma'nem
[GOLL]je
Rag dre verzER, salVER ar BED en devez BET pæET hon die.

XXXVIII

Salver ar BED, hed ha LEDan
Eo ar mab-MAN-zo d'omp GANet ;
Krouer ar BED pa voe GREt den
Bepred en anken-ha PENed
Zo krusifiET, bezET sur,
Da netAAT pur-HAD hon NATur.

XXXIX

JoachIM estIMET, den parJET a grEDen,
Hag Anna espRES, gwir VestRES al LEZen
Ho devoe eur VERCH evel ERCH ha GWERC'Hez
KAER impalAERez.

LX

Eur steren en AER ar SKLERAFF, da desteniAFF kentAFF
[pred]
Deuaz sedER er c'harter-MAN ha diouz heMAN pa voe GANet ;
Ha tud a enOR, PastORED, deuaz d'hen gwelED abred maä,
Dre an El GWENN ho kemENNat.

XLI

Trompet ifAM voe, kredet FLAM, hon MAM-ni,
Dibri 'n avAL displeAL, dre droug-ALi,
Rei da dibRI a-zevRI d'he FRIed,
Noël kanOMP tre-z-OMP, ne fellOMP ket.

XLII

Allas, MaRI, NI ho supLI tenn
D'ho mab, Roe 'r GLEN-c'houi rei peDENNaou
Heb neb GOAB beteg ar GOABren ;
OU hon Reiz KRENN-hag oVRENNaou.
Pedet, MaRI, a-zevRI hæL,
Na chenchimp GIS en Breiz-Isel.

XLIII

Tregont VLOAZ ha C'HOAZ SUR e chomAS PUR assURet
Jezus WAR an douAR, n'en deus MAR, dre hon C'HARet,
Da zouGEN vilENNI hag annUI ar mUIa
Meur a NOAZ, peb KASTI, hag I grusiFia.

XLIV

Kredomp parJET OLL, heb Jezus oamp KOLLet,
Hag ez oamp kaLED-dalc'HET en arREtaou ;
En em offrET eo ha marVET dre SETans
Vid hon offANSAou.



Dans mes *Barzaz* (tome II), pp. 280-82, j'ai pris comme modèles, pour deux poésies, la métrique des Noëls V et XX. Avec cette versification, on peut obtenir une cadence musicale d'un effet intéressant, mais il existe une règle du jeu qu'il faut suivre. Le vocabulaire breton actuel, avec tous les mots nouveaux, permet une plus grande variété qu'au Moyen Age.

A titre de curiosité, voici quelques exemples de Métrique Galloise toujours employée, mais plus rarement qu'autrefois, parce que les Poètes ont d'autres occupations professionnelles qui ne leur laissent plus le temps de ciseler le vers. C'est comme les peintres d'aujourd'hui, qui vous fabriquent un tableau avec le dos d'une cuiller, et disent pour couvrir leur inhabileté que c'est du « moderne ». Comme si l'ART n'avait pas une forme unique que les Maîtres ont fixée sur leurs toiles..

Yr iaiTH a GODawn vel gwyrTH a GADwodd
A CHALon hoNO 'n ei CHOL eNYnodd,
BARnau diALw BARoniäid wYLiodd,
A' u GARWaj DDYLyf yn GRyf a DDALodd.

Uch oVNau CEDyrn drachEFN y CODant,
Ac MEWN aMENau cwMNI yMUNant,
BywioG o VEDDwl a thebYg VYDDant. (Dyved).

Dans la strophe ci-dessous le Poète se contente de la rime finale agrémentée d'une rime supplémentaire à la césure, comme dans notre Noël XXXVII par exemple.

Y lloer, bremines hardd y Nos
Ei manfell dlos-heneiddia ;
A 'i choron ar ei gorsedd wen
Oddiar ei phen-a syrthia. (Hwva Môn).

Voilà qui nous change un peu de la Prosodie française, n'est-il pas vrai ?



EN BRO DREGER A DREUZ PARKOU

(Kendalc'h)

Gizioù, Boazioù, Skouerioù

Gant Erwan BERTHOU (Kaledvoud'h).

55. — BUEZ PIFI GAMARAD.

En askont d'e ioul vad ha d'e garantez, hen a oa ive karet gant an holl. Ac'hane an hano a Pipi Gamarad, roet d'ezan: ne oa anavezet nemet dindan an hano-ze. Kaer en devoa beza paour, beza hep ti, beza hep kerent, den ne re fae dioutan; den n'en devoa mez oc'h ober hent gantan. Dindan e zillad, kals pe nebeut en truilhou, an holl a wele e Pipi Gamarad eun den a skiant, eun den a zoare, eun den a bouell, eun den fur.

Biskoaz n'houllas darempredi gant an dud a vrud fall. Beza 'oa eur paour all hanvet Pipi' n Trefoll hag a oa bet meur a wech diskiulhet gant Pipi Gamarad evel eur skraper. Henez a gemere plijadur o kerzout kever ha kever gant Pipi. Heman raktal a gerze war e c'horregez pe a zistroe war e giz. Pa vije goullet digantan: « Pipi klevet a c'heuz petra lavarer diouz hen-ha-hen? » — « Me, eme Bipi, ne chilaonan ket pez a lavar an hailhoned diouz an dud a zoare. Ne dleer ket mastari brud an tiegezon mad, na zoken chilaou ho kojou fall; lezet a c'hanoun eta hag et d'ho tra. »

Biskoaz ne zougas dilhad didalvoudus, da laret eo hep ezom: biskoaz ne wiskas loerou e kreiz ar goanv zoken, ha koulskoude an goanvion a oa kriz en amzer-ze. — « Ar paour, emezen, pa vez bourrellet e votou koat gant plouz heiz, n'en deus ket da glask welloc'h botou. »

Pa dostae an noz Pipi a gemere eun hent da vont war ar maez. Arruout a re en eun ti bennak hag azeza a re war ar zoulbank tost d'an tan, er goanv, en eur vutunat e gorn-butumberr ha tomm ha keit ma vije koan o poaza, uz d'an tan lann.

Parrne an dud d'azeza en-dro d'an daol dirak ar gaoter o vogedi, ar wreg a c'houlenne: « Pipi, c'houi a chonmo amañ da goania? » — « Ober a rin, emean, en eur dostaat. Hogen pa 'n ije debret e avalou douar pe e skudellad zouben, hen a souze adarre d'e lec'h war ar zoulbank, dizablant; ha mar ginniget d'ezan bara ha kig evel d'ar re all, hen a lavare: « Eur paour n' en deus ezom na bara na kig sall pa zo bet roet d'ezan avalou-douar ha laez ribot hervez e ezom... »

Ha neuze, adenaouet gantan e gorn-butun, ha sachet ar moged diou pe deir gwech, Pipi a hete nozvez vad d'an holl hag a gwitae an ti.

En eur landreanti dindan bannou ar stered, hen 'arnne en porz eur veureuri all. Mond a re en ti, hep ober neuziou, evel ma vefe aet en e di e-man. — Pipi n'en devoa ti ebet, Pipi oa ar Paour n'en deus netra d'ezan er bed man. — An dud a vije dastumet endro d'an oaled. Ha setu unan da lavarout: « Arru eo Pipi Gamarad. Hag hen d'azeza war ar bank tosser e kichen ar re-all. Pa vije achu ar gont e vije goulnnet: « Pipi, c'houi chonmo amañ da gousket? » — « Ober a rin, eme Bipi ». — « Marteze c'houi a zebrfe eun draig bennak? » Evelkent! eme Bipi pa zeuer da glask lojeiz en eun ti-bennak, ne zeuer ket da glask boed war ar marc'had. »

Ha setu ar veilhadeg oc'h achui. Breman e oer o lavarout ar paterou; pep lini 'n euz pedet evit e re-varo. An dud a zo o' sevel diwar bennou o daoulin. Ha Pipi o vont d'ar c'hardi, mesk ar plouz pe d'eur c'hraou pe marchosi lec'h 'zo gweleou evit ar reveilien — hag ive alies evit ar mestrou pe o bugale. — Biskoaz Pipi ne gouskas war eur c'hole'hed. « Ar paour emezan, a dle kousket war ar plouz ». Pa vije roet d'ezan eur gwele hen en em ruze etre ar c'hole'hed hag ar plouz evit tremen an noz. Dihunet gant kamiri ar c'higi, Pipi Gamarad vije arru pell diouz an ti pa zave ar reveilien da zoura ar c'hezeg.

Eun deiz bennak an Ao. Gouronnek, noter ha den pinvidik mor, a roas da Bipi Gamarad eur gwiskamant bet en impli. Pipi en devoa aet eun den a zoare dindan e roched wenn, e jiletan digor frank war e vruched hag e liviten du. Hogen biskoaz n'asantas lakaat war e benn tog-kern an Aotrou Gouronnek bete gont da lakaat c'hoarz war an den ar muia prizet ebars ar vro (1).

Pipi Gamarad n' eve nepred evachou krenv. Truez en dije diouz ar re a gemere o flijadur ebars ar gwall-c'hoantegezon. Deiz ar marc'had Pipi 'n ije labour rak ar marc'hajou a vez graet, evit ar peurvuia ebars an tavarniou. Aet e vije an heol da gousket, tachen ar bourk hag ar straedou a vije arru sioul, arru vije kouls koan; an tropellou a vije arru en o c'hrevier, pa zigoueze gant meur a ever dilere'het sonjal sevel ha mont d'ar gaer. Hogen neuze e fallae an diouar: penaoz kerzet sonn, ha respont eun d'an dremenerien? Streboti a rer war ar mein; bransellat ra ar c'horf, hag ar penn a zeu da 'n em skarza evel eur goz votez koat. Petra ober? Pipi Gamarad ne man ket pell. Pipi eo lemm e lagad. N'ez eus ket a zizeur o veza evet eur bannac'h re. Herie 'vezo tro Erwan, warc'hoaz' vezo tro Yann, Pipi Gamarad an eus anaoudegez evit an holl. Ha Pipi da zamma Erwan pe Yann war e gein, evel eur c'hrennard, ha d'ar gaer bann, en eur redez, kouls laret, rak Pipi a

(1) Anavezet am beus en yaouankiz c'houec'h den e Plenvian hag a zouge bemdeiz eun tog-kern-hir.

zo krenv evel Herkul hen e-unan. Ia, hastomp, rak meur a redaden a vezo d'ober herie c'hoaz. Ar re a zo mezus — ar groage, rak beza 'oa d'ar mare ze, ebars ar barrez, eun nebeut groage pinvidik hag o devoa eur gorzaillen en dinaou — a vezo douget d'ar zerr-noz, d'an noz tenval pok. Mar ez eo re hir an hent, Pipi a ehano gwech ha gwech-all hep diskarga e vec'h, ouz en em harpa ouz eur c'hleñ.

Pipi Gamarad a oa ebars kamaradeged an holl; en holl dier e oa zellet evel ezel diouz ar gerentiez, evel unan diouz tud an ti. Gwelout a re gant e zaoulagad sklaër a zen-fur techou pep hini. Gwanded heman hag henez a oa evitan digoueziou red; hogen biskoaz ne walc'has nag an diseünder nag ar fallagriez. Beza 'oa evel eur Boudedeo skoazellus reizer ar gaou; milliget ha doujet gant an dud fall, karet gant an dud vad. Seblantout a re beza eun den ien hogen e galon a oa tomm. Gwech ha gwechall eur plac'hik, savet dirag e zaoulagad bemdeiz, a ye d'ar gouent da beurachui he c'heleunnaderez. Pipi a ouele, sioul, pell diouz an dud pa wele ar vamm hag ar verc'h o vont war zu Landreger war ar gazeg, unan e pep tu en eur bouteg — an henchou oa fall d'ar c'houtz-se — Bep merc'her pa zistroe ar vamm diouz marc'had Landreger Pipi a ye pell war an hent evit goulenn kelou diouz ar plac'h yaouank. Va mamm, bet e kouent Landreger, he deus an envor a gement-mañ. Eur c'hrennard « aët war ar mor » en em vezuas, en eun nozvez tenval, e porz-mor Kaerdiz; p' arruas ar c'helou gant Pipi Gamarad, heman ne oe ket kab da dremen hep difronka. Redeg a reas d'ar vered hag eno e choumas e pad an deiz, kuzet en e c'hourvez etre daou vaen-bez.

Alies e vije gwelet an daëlou o tivera diouz e zaoulagad hep eun abeg anavezet. Biskoaz ne zisklaërias evit petra. Marteze e sonje er re-varo, er re a c'houzanve en dudigou dister o deus poan o vev gant o labour, ar re ez eo kaled ar vuez evite. Daoust ha gouela a re war ar bevien all dibourve diouz e furnez? Daous ha gouela a re warnan e-unan?

Pipi, evel an eus lavaret, ne vire gwenneg ebet nemet pedra da brena e dammig butun. Evit espern eun dra bennak war e vutun hen a veske, gant butun e yalc'h, pennou melchon dizec'het. Kemeret en devoa ar voaz da vont da gass zikour d'eur baourez o choum en eur c'hoz ti bian soul. Evit arrebeuri ne oa nemet eun daol hag eur fled. Pipi 'oa eun den kaër ha bras, e vraventez a choume kuzet evit an darnvuia, hogen ar vaonez-man ne oa ket dall ha setu hi da ober eur mennad. P' arrue Pipi d'an aberdaéz, ar plac'h a ginnige d'ezan choum da gousket war eur staliad plouz ledet ganti war zeul an ti. Hogen Pipi, disfius, a zinac'he. Eun noz, koulskoude, ober a reas ar plac'h kement ha kement, ken e choumas Pipi da gousket war ar plouz. Dihunet e kreiz an noz gant ar plac'h en e gichen, hen a bizonaz anezi. Aboue an nozvez-se Pipi Gamarad ne c'hoarzas nepred. An Droug 'n evoa trec'het warnan. E Zremm a zeuas da veza muioc'h rec'het hag e vuelder a ziskennas c'hoaz izelloc'h. D'ar poent se en devoa tregont bloa. Biskoaz den ne

glevas ken ar gir ia o tont diouz e c'henou. Moarvat abalamour en devoa asantet pec'hi o lavarout ia. Biskoaz netra all a fall n'ez eus bet da rebechi da Pipi Gamarad. Ober e reas e binijeu dre e youl e-unan ha gant eur youl drist da hini mab-den.

Ne c'houzanvas ket nemeur en e vuez, gant ar c'hlenvejou. Pa vije klanv en eur stum bennak hen en em lede ebars ar forn-voutin, er bourk, keit ha ma vije c'hoaz eun tamm gor euni goude ar boazaden vara. An deiz warlec'h e yec'hed a vije distroet. Gwele ebet, emean, ne dalveze hennez.

Plijout a re d'ezan mont da gozeal hep beure d'an ti-forn: ar merc'hed arrue abred, d'ar zav-heol war bep a gazeg, da boac'hat bara ar zunvez. Eno en em gave e touez ar plac'hed yaouank hag ar gwraeg en devoa gwelet o kreski. Aozet e vije, evit Pipi, fluton segal ha gwinniz gant an tammigou toaz a choume stag ouz al laouer-doaz, ha gant lachennou avalou-trenk.

Eun deiz bennak, en em gavas moarvat more'hedet ha diaéz, Pipi a C'halvas diou grennardez evit pere en devoa kals a garantez hag a reas d'eze toui d'ezan, neuz forz pelec'h na da bed eur e teuje da vervel, hi a zeuje d'hen sebelia. Er maeziou, skeuden ar maro n'ez eo ket heuzus nag evit an dud nag evit ar yngale. Pep hini a gomz diouz ar maro gant kement a aezamant vel diouz eun darvoud ordinal.

Pipi Gamarad en devoa 65 bloa pa oe skoet gant an Ankou e Kerombrez, e ti Tual Genver, elec'h a dremene an noz. D'ar beure, kenta hini a zeuas ebars an ti-kar a glevas klemmou er c'hoz gwele klos a oa eno. Pipi Gamarad, herve kreden, a dlee beza savet pell a oa. Pa oe lemmet ar c'holc'hed, Pipi a dennaz e huanaden diveza.

Ar c'helou en e varo a redas e pep tu ken buan hag an avel, ha pep hini a choumas batet evel pa vije digouezet eur gwal-leur boutin. An diou blac'h yaouank feal d'o gir, arruas dioustu e Kerombrez. Ebars ar c'hardi, balzamet gant c'houez vad ar foen, a oe graet eur chapel d'ar paour kaez klasker bara, gant an ninsellou ar moana war bere a luc'he ar groaz koeor. Ar brankou meurt ha lore a gempenne ar chapel. Diouz penn-plalla ar barrez an dud a zirede da lavarout o fedennou.

Biskoaz den maro, e Pleuvian, ne oe enoret muioc'h o vont d'ar vered, heuilhet gant eur bobl tud o ouela.

A belec'h a oa deut an den-man? Pelec'h a oa bet o studia ar vuez? O fiski distervez pep tra? En petore skol en devoa disket disprizout an dreist-ezom hag en em dranti diouz pez a zo ezommek hepken? Hervez lezen ar red? Kretaet a oa diouz e vara pemdeizek; beza en devoa, evit pep nozvez, eul lec'h gwasket evit astenn e gorf. D'e ene an ec'honder, ar frankis! Ne oa dleanchour da zen, rak paea 're e voed gant e labour. Beva 're hep kasoni, hep c'hoantegez.

N'anavezaz ket ar c'houblad tud paour a roas d'ezan ar vuez o lakaat anezan en noaz war e'horre ar barrez lec'h ma greskas, gant gras Doue, ha lec'h a varvas, lezet gantan ar c'houn diouz e furnez ha diouz e vadelez. Ne welan diskleriadur ebet

War ar vuez-man nemet e kreden gaer dreist an Drouized. Houman, a hend-all, daoust ha ne ro ket an diskleriadur a bep darvoud ? An den a zo war ar bed-man evit diski, evit dilenn, evit barna, evit gwellaat hag uhelaat dalc'mat e spered. Pipi Gamarad en devoa, assur, eur spered uheloc'h eget ne oa uhel e stad korfel hag uhelder e spered a zo eun testeni eus milvedou ar stadou tremenet gant spered an den, a dreuz an amzeriou. Dre begement a stadou a dlee c'hoaz e spered tremen araog huitag kelc'h *Abred* ha mont e kelc'h *Gueured* elec'h e kaver an e vrusted peurbadus?..

Pipi Gamarad a oe toullat e vez e bered koz Pleuvian a oa gwerhall en dro d'an Iliz, tost d'ar c'halvar bras — eur gador-brezek — e kichen va zud koz hint o-man, kousket ive el « Liorz an Ugent Vare'hariden ».

Unan euz an diou grennardez o devoa graet al lê da zebelia ar paour-kaez Den a zo bet mamm d'an hini a skriv an diverraman euz e vuez.

(Penn dicoza).



Kentel d'eur Barz Iaouank

Gant Fanch AB GRALL

*Na gannes morse war da delen
Enor d'ar gwad, d'an emgannou ;
Na verkes morse war da delen
Lorc'h an Arme, ar Brezellou ;
Kan kentoc'h an amzer da zoned
Eur vuez kaer meurbed skedus
Vid ma laro ar bobl souezet :
Ar Peoc'h zo eun dra burzudus.*

*Merk bepred en ners da ganaouen
An uhelder sakr euz ar Gwir ;
Kan kalonek, hag a vouez lawen
Eur sonik flour gant anal hir.
Ia, kan ar gened, ar bravente,
Kan an Douar hag ar Furnez,
Ar merc'hed koant, ar bleunioù neve
An Nenn, an Heol, ar Garantez.*

*Em lak a-bez da zercich ar Vad,
An honestiz hag ar re baour ;
Na stages morse da zaoulagad
War ieo ar madou nag an aour.
En peb lec'h, diskiull al loustoni,
Sao da gounnar ouz ar re fall,
Ha frê dre-holl an holl sotoni
Bez atao den eon ha leal.*

*Ra vezi enebour d'ar Gevier,
Gra sell lorc'hek ouz ar Glorus ;
Mez na sones morse da gleier ;
Ro shoazel d'ar re falleürus.
Barz, te a rei skwer d'an holl skweriou
Brezel d'ar bec'h, bec'h d'ar brezel,
D'ar Peoc'h, d'ar Vad kan meudeudiou,
Da galon grenv, da benn uhel.*

*Da lagad war an traou da zoned,
Sell euz an Araokaat skedus ;
Vid ma heuillo an dud estonet,
Roudou da gamnejou kredus.
Ma tihano ar broiou terra
An eil d'eben d'ober brezel,
Vid na zeuio ken gwad da vera,
Barz, trec'h d'ar ganiri marvel.*

*Malloz d'an Droug ha d'an droug-komzou
Malloz d'an neb a c'houez an tan,
D'ar pinvidik a c'hronn e vadou,
Da biou bennag a zo distan !
Méz d'an dud ien ha d'ar re glour,
A gemenn ar fall, an drubiull,
Heb em zevel oute gant kounnar,
Heb kaout ar galon d'o diskiull !*

*Peoc'h war ar bed d'al Labourerien,
Peoc'h d'e bepred war an douar ;
Ma vo an dud gwir amezeien,
Ma tec'ho ac'hann ar glac'har ;
Kan, ô Barzik kez, war da delen,
D'an dud paour levenez ar bed,
Ha merk skler a hed da ganaouen
Esper an Amzer-da-zoned...*

Bot-Meur, war Ieün Menez Arre





Le Marquis de Bolibar

ROMAN (1)

Par Léo PÉRUTZ

(Traduit de l'anglais par Guillaume Quénet.)

Pour tromper la longueur de l'attente, nous recommençâmes, une fois de plus, à converser. Brockendorf et Donop se mirent à discuter sur l'emploi du temps des moines quand ils se trouvaient réunis dans le grand hall.

— À mon avis, dit Donop, ils devaient tous s'asseoir en rond pour dissertar à perte de vue sur la probabilité de l'existence d'un Ange gardien attaché à la personne du Christ, et sur la qualité supérieure que l'on pouvait attribuer à saint Joseph en le comparant à la Mère de Dieu.

— Mais pas du tout, déclara Eglofstein. Est-ce que vous imaginez que les moines Espagnols sont aussi savants que cela? Boire et manger, telles étaient leurs dévotions, et lorsque s'élevait entre eux une discussion, celle-ci roulait probablement — et il n'y a même pas à en douter — sur la manière de rédiger les lettres afin d'obtenir des riches citoyens de la ville, au nom de leur saint Patron, du beurre et de la graisse. Vous trouverez au moins une douzaine de ces lettres, là-haut, dans la cellule du Frère Circator.

— Ces mendiants de moines connaissent le moyen de vivre, dit Brockendorf en soupirant d'envie. A quelqu'endroit qu'il m'arrive de rencontrer l'un d'eux, je m'aperçois que l'intérieur de son saint capuchon n'offre plus de place, tant il est rempli de pain, de vin, d'œufs, de fromage, de poisson frais et de saucissons: Assez pour vivre pendant quinze jours, quoi! Mais le vin est détestable; les prêtres espagnols boivent un vin qui ressemble à de l'encre noire et qui incommoderait n'importe qui, à l'exception d'eux-mêmes, ces imbéciles!

Il s'arrêta pour réchauffer, au-dessus du brasero, ses mains velues. Le froid était devenu insupportable. Nous n'avions ni poêle ni couverture et le vent sifflait, glacial, à travers les vitres brisées. Donop, impatient, regardait au dehors, mais rien n'apparaissait encore: toujours pas de Monjita.

— A Bebenhausen, village de Souabe, nous dit Eglofstein en se tenant tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, je fus une fois cantonné avec ma demi-compagnie dans une abbaye. Je n'ai jamais eu, depuis, de quartier aussi confortable. Nous avions de l'eau-de-vie et du vin du Rhin à boire et il y en avait tellement que nous eussions pu nous en laver les mains tous les jours. La nuit, nous couchions sur des robes de bure, mais nous ne souffrions nullement du froid. C'était pourtant un rude hiver et le givre était tel que les cornelles tombaient mortes à terre et que les cloches de l'église se fendirent. Un soir nous avions bourré nos poêles du bois rongé de vers de deux stalles du chœur.

(1) Reproduction interdite.

— Et vous avez dû payer une rude note à l'abbé avant de quitter l'endroit!

— Payer! répéta Eglofstein en riant. Demandez donc au bœuf qu'il réclame sa peau lorsque les chaussures sont déjà usées. Payer! Mais qui était à la tête du Gouvernement d'Allemagne à l'époque? Sa Grâce l'Electeur, Sa Grandeur le Landgrave, la Grandissime Corporation ou bien l'Evêque? Tout le monde était prêt à régir: les fabriques et les confréries publiaient leurs décrets et leurs blâmes chaque jour, mais personne n'en faisait cas. Ah! maintenant nous n'avons plus qu'un seul chef: c'est Bonaparte et tous nos princes, comtes, recteurs et prélats sont tenus, comme des caniches affamés, de danser des entrechats au son de sa bombarde! La voici enfin... la voici...

— Oui; ce ne peut être qu'elle; je connais son pas, fit Donop, exultant.

Nous nous étions précipités, tous quatre, à la fenêtre pour apercevoir La Monjita qui s'enfuyait comme un fantôme vers le bas de la rue.

— C'est une brave fille, murmura Brockendorf, sans doute ému à la pensée qu'elle tenait sa promesse. Oui, par Dieu! Une excellente fille!

— Quittez donc la fenêtre! ordonna Eglofstein d'une voix assourdie mais exaspérée. Eteignez les lumières afin que le Colonel ne puisse rien voir.

Les lumières soufflées, il ne nous restait plus qu'à attendre dans l'obscurité. Le clair de lune venait, de biais, à travers les grandes fenêtres, dessiner sur les pavés de pierre des formes indécises correspondant à la figure de spirales et de cercles, cependant que les cendres des braseros luisaient encore dans la nuit. Le Colonel, en face de nous, marchait de long en large dans sa chambre, comme un curé qui médite son sermon pour le prochain dimanche.

Brockendorf s'était appuyé à la table et plein d'une arrogance aussi licencieuse que sensuelle, il parlait avec dédain du Colonel:

— Eh bien! quoi! vieux sac-à-vent! Tu ne dors pas encore? Ta chère et tendre belle se ferait-elle donc attendre ce soir?

— Doucement! Doucement! supplia Eglofstein. Si le Diable faisait en sorte que le Colonel entende!

— Qu'il entende s'il le veut, s'écria Brockendorf. Ce vieux clown me fait pitié. Demain il faut que je lui adresse n'importe quelle femme pour remplacer La Monjita. J'ai précisément une grosse vieille bonne femme qui balaie ma chambre tous les matins; il pourra s'en contenter. Elle a le visage d'une vieille fée et sa tête ressemble à une pomme! Mais, après tout, n'importe quelle romanesque lui conviendrait!

Le Colonel interrompit tout à coup sa marche pour regarder du côté de la porte. Aussitôt Brockendorf se mit à rire comme un fou, car cela l'amusa de nous savoir là, épiant le chef qui, confiant, attendait la chère créature que nous venions de lui ravir. Aussi Brockendorf s'offrit-il à lui envoyer toutes les vieilles femmes de La Bisbal pour remplacer La Monjita.

— Va donc au lit, vieille outre! crois-m'en, tu perds ton temps car La Monjita ne viendra pas te voir ce soir. Mais je puis te procurer une quantité considérable de fées ridées qui vendent des navets et des haricots devant ma fenêtre et qui feraient très bien ton affaire. Il y a une vieille créature desséchée qui lave la vaisselle dans notre auberge ou...

Brockendorf se tut. De l'autre côté de la rue, dans la chambre de notre chef, la porte s'ouvrait tout doucement, avec précaution

et quelques instants après, La Monjita, jeune, belle et assoiffée d'amour, était suspendue au cou du Colonel.

Nul de nous ne proférait une parole. Nous éprouvions la sensation d'avoir eu la tête assommée à coup de crosse de mousquet, ou le cœur transpercé de dagues. Mais cela ne pouvait durer. Débordant de rancœur profonde, de douleur, de désillusion; furieux de constater que notre orgueil venait d'être foulé aux pieds, nos cœurs éclatèrent car ce n'était pas le Colonel qui était déçu... c'était bien nous...

— Lâche! vociféra Brockendorf. Bandit! Poltron! Tu t'es caché derrière un mulet pendant que nous progressions sous le feu. Tu as volé douze mille francs sur notre solde ainsi que huit mille francs de biscuits et de bœuf salé et, par ta faute, nous avons enduré la torture de la faim. Le régiment n'a pu manger la moindre croûte de pain avant la bataille. Ah! si ton cousin n'assumait pas la responsabilité du Commissariat dual de Hesse, Soult t'aurait certainement, pour t'en punir, arraché les épaulettes! Combien de chevaux n'as-tu pas porté comme non-existants sur tes états de situation, voleur! Misérable! Judas!

Nous hurlions tous de colère, au point de nous enrouer, mais le Colonel ne nous entendait pas. Il était occupé à délayer le filet retenant la chevelure de La Monjita et, cela terminé, il prenait entre ses mains la tête de sa bien-aimée.

— Il est donc impossible qu'il nous entende! aboya Brockendorf étouffant de rage. Eh bien! que le diable y soit, il entendra, dussions-nous même être tenus, pour cela, de réveiller l'enfer!

Il se mit à frapper des poings sur les montants des fenêtres, ce qui provoqua la chute sonore des carreaux dans la rue. Puis, se penchant au dehors, il commença, tout en battant la mesure, à chanter la ballade satyrique qu'après la bataille de Talavera avaient composée un dragon et un grenadier pour ridiculiser le colonel et que les troupiers avaient du plaisir à entonner dès qu'ils supposaient ne pouvoir être entendus d'aucun officier.

Quand le Colon est en guerre,
S'il se trouve sous le feu,
Sa vie lui paraît plus chère:
Il se fait petit, morbleu!
Puis, lorsque le canon tonne,
Vite il cherche un trou de rat!
Bella, le Colon, frissonne!
Hurrah! Hurrah! Talavera!

Il s'arrêta, essouffé, hors d'aleine. Le Colonel ne l'avait pas entendu. Il avait entouré La Monjita de ses bras et la pressait sur sa poitrine. Nous étions condamnés à voir comment elle reposait la tête sur le sein de son amant et à admirer jalousement, sur l'épaule de celui-ci, le lent déroulement de la chevelure aux reflets de cuivre de la belle.

Ce spectacle renforça notre haine et la colère nous rendit fous. Sourds et aveugles pour le reste du monde, une seule idée nous obsédait. Il fallait que le Colonel nous entendit à tout prix et que La Monjita lui fût ravie.

— Chantons tous ensemble, et il nous entendra bien! cria Brockendorf qui attaqua, de nouveau, la Ballade de Talavera et, l'accompagnant de toute la force de nos poumons, nos voix tonnèrent dans l'air glacial de la nuit:

Si le mortier pétarade,
Lançant l'éclair fulgurant,
Voilà le Colon malade!
Voyez-le donc tout tremblant
Quand s'entend la fusillade!
Il pleure, ô le vieux gaga,
Puis il prie. Quelle salade!
Hurrah! Hurrah! Talavera!

Mais, pendant que nous chantions ce couplet, La Monjita s'était soudain libérée de l'étreinte du Colonel. Elle se dirigeait sur la pointe des pieds vers l'image de la Mère de Dieu suspendue au mur et voilait, de son filet-à-cheveux de soie, le visage de la Vierge, comme si la Mère de Dieu ne devait pas voir ce qui allait se passer. Puis, au même moment, le Colonel souffla la lumière. La dernière vision que j'ai gardée de cette scène est tout entière contenue dans cette svelte taille enfantine faisant face à l'image de la Sainte Vierge ainsi que dans la figure grossière du Colonel. Maintenant tout était noyé dans l'obscurité, tout: table, lit, chandeliers, cadre voilé, tricorne déposé sur la chaise, oui, tout! Mais il me semblait apercevoir les formes imprécises du Colonel et de sa maîtresse s'unir en hâte, ivres d'amour.

Cette fois la frénésie nous emporta. Oubliant les menaces qui pesaient sur la ville, nous ne pensions plus au Tanneur ni aux guérillas qui n'attendaient qu'un signal pour nous tomber dessus. Près de moi s'éleva, en même temps qu'un juron — si blasphématoire que mon sang se glaça — un bruit semblable au hurlement d'un chien enragé et j'aperçus alors Brockendorf et Donop qui gravissaient l'escalier de bois de l'orgue.

L'un d'eux s'empara du soufflet, pendant que l'autre prenait place au clavier, et la Ballade de Talavera, rendue par la voix de l'orgue, s'éleva, rugissante et tonnante, vers les voûtes de la toiture, emplissant de ses sons l'édifice tout entier.

Nous chantions tous les quatre, et je pus distinguer Eglofstein qui battait frénétiquement la mesure; mais l'orgue étouffait nos voix:

Mais si bientôt, dans sa poche,
Tombent nombreux, les gros sous,
Soudain, sans peur, sans reproche,
Il est sens dessus dessous!
Car vite il reprend courage
En empochant des ducats:
L'avarice le rend sage!
Hurrah! Hurrah! Talavera!

Seuls, le vol et la rapine
Encouragent ce bandit
Et restituent bonne mine
Au froussard, au chie-en-lit!
Voler, telle est ta marotte,
Vieux filou, odieux Juda!
Laid renard, couleur carotte!
Hurrah! Hurrah! Talavera!

Recouvrant soudainement mes esprits, je sentis une sueur froide couler le long de mon front; mes genoux commençaient à s'entre-

choquer et je ne cessai de me demander ce que nous venions de faire cependant que l'orgue tonnait encore :

« Hurrah ! Hurrah ! Talavera ! »

Alors, dans mon imagination, je crus voir la mort en personne assise devant l'orgue, Lucifer faisant manœuvrer le soufflet ; puis, tout en bas, dans le milieu de la nef, l'ombre terrible et puissante du marquis de Bolibar me sembla s'être dressée dans la lueur des braseros allumés, pour battre triomphalement la mesure de notre chant de mort.

Maintenant régnait un silence de tombeau. L'orgue s'était tu ; le vent sifflait plaintivement à travers les vitres brisées. Tous quatre, nous étions là, grelottant de froid et j'entendais, semblable au râle de la mort, la respiration haletante de Brockendorf.

— Qu'avons-nous fait ? gémit Eglofstein. Qu'avons-nous fait ?
— Quelle folie s'est donc emparée de nous ? ajouta Donop en se lamentant. Brockendorf, c'est bien vous qui avez dit : « Allons, Donop, à l'orgue ! »

— Moi ? Je n'ai rien dit. Mais c'est bien vous, Donop. Vous m'avez appelé pour que je me charge du soufflet !
— Je n'ai rien dit. Je le jure sur le salut de mon âme. Quel est donc ce fantôme qui nous a incités à agir ainsi ?

Une fenêtre venait de s'ouvrir avec fracas de l'autre côté de la rue. Des pas précipités et des cris confus se faisaient entendre. Au loin un tambour battait l'alarme.

— Allons-nous-en ! dit Eglofstein d'une voix sifflante. Allons-nous-en tout de suite ! Il ne faut pas qu'un de nous soit trouvé ici.

Nous nous précipitâmes à travers la crypte aux dalles retentissantes, renversant une table sur notre passage, prenant d'assaut des couloirs, des escaliers ; trébuchant parmi les barils à poudre en courant pour nous sauver.

Comme nous mettions le pied dans la rue, nous entendîmes, venant des collines, la première détonation.

(A suivre).

Un voyage aux Antilles et en Guyane

Par le Dr P. SAVOURÉ

Notre collaborateur n'a pu nous envoyer sa copie ce mois-ci, par suite d'un surcroît de besogne professionnelle. Il nous prie de l'excuser auprès de nos lecteurs : le prochain chapitre leur fera visiter la bague de Cayenne.



BIBLIOGRAPHIE

Par LEORLENNER

Vient de paraître, chez A. Le Goaziou, libraire-éditeur à Quimper :

La Chanson du Cidre

De F. LE GUYADER, en édition populaire, augmentée de « *Comment j'épousai Suzanne* » et de « *Messe et Kermesse* », formant un beau volume de 270 pages sur papier bouffant Navarre. — Prix : 12 francs.

On ne se lasse pas de relire les poèmes truculents et spirituels de « *La Chanson du Cidre* ». Ceux qui ne les possèdent pas encore profiteront de l'édition à prix réduit que M^{me} Veuve Le Guyader, fidèle au culte de son cher mari, a fait imprimer, et dont le produit servira à publier un volume de *Poèmes inédits* du poète cornouaillais.

Les Carnets du Colonel Bial

Publiés par Gabriel SOULIÉ

L'exemplaire sur vélin : 30 francs. — Aux Editions de la Pensée Latin (Gallon, directeur), 134, Rue Broca, Paris (13^e). — Chèques Postaux : 401.38, Paris.

Après le succès des *Mémoires de Marbot*, il semblait que la lignée des Mémoralistes de cette époque prestigieuse fût éteinte désormais. Et pourtant voici un nouveau témoin de la Grande Epopée qui vient nous raconter lui aussi la part qu'il prit à ces grands événements. Ce témoin est J.-P. BIAL, né à Colanges, en Bas-Limousin. Engagé volontaire en 92, on le voit pendant vingt-trois ans prendre part à 21 campagnes et assister à toutes les grandes batailles de cette période héroïque.

Depuis son départ du Limousin, Bial avait pris l'habitude de noter sur de petits carnets les principaux faits de son existence vagabonde. Son récit alerte et vivant, rempli de bonne humeur, est émaillé d'anecdotes et d'anecdotes d'un intérêt palpitant qui en rendent la lecture aussi passionnante que celle d'un roman.

Dans ces *Mémoires* d'un si vif intérêt on trouvera des souvenirs touchants de son enfance, puis des détails curieux et inédits sur la Révolution ; enfin, on suivra ensuite pas à pas cet excellent officier dans sa longue chevauchée à travers l'Europe. Et ce qui fait le charme de cet ouvrage, c'est qu'on pénètre dans l'intimité de l'auteur et qu'on partage avec lui son existence errante et mouvementée.

Après Leipzig, le Colonel Bial prit sa retraite et revint dans

son pays natal, riche de souvenirs pour le reste de sa vie, et le cœur à jamais vibrant d'avoir collaboré à la *Grande Épopée*. C'est là qu'il vécut jusqu'à l'âge de 87 ans, entouré de l'affection des siens et de la considération publique.

Gallus

Roman. — Par Auguste Duroy. — 1 volume, prix : 12 francs. — J. Ferenczi et Fils, Editeurs, 9, Rue Antoine-Chantin, Paris (14^e).

... Une jeune fille du meilleur monde qui joue à l'intellectuelle et flirte avec son précepteur; une cabotine illustre qui plante là son grand homme pour courir la vie de garnison et finir dans le mysticisme; un professionnel de la tempérance qui se distingue comme pique-assiettes; de vieux érudits pleins de naïf égoïsme ou de morgue; un grand chef militaire qui se découvre secrètement une vocation d'écrivain; des politiciens fatigués qui ne tiennent plus que par la vigueur de leurs haines; voilà, semble-t-il, des figures bien modernes.

Or, nous les voyons ici s'agiter au temps d'Auguste et de Cléopâtre, autour d'un personnage séduisant et mystérieux, *Gallus*, poète fameux et premier gouverneur de l'Égypte. Parmi toutes nos « Vies romancées », voilà donc un roman parfaitement historique. Quelle fiction vaudrait la réalité exemplaire de cette brillante et sanglante destinée? C'est un bon moyen de rajouir les passions que de les habiller à l'antique. D'ailleurs, quel que soit le savoir d'un humaniste comme l'auteur de *Rome et les Lettres Latines* et d'*Horace* (sous presse), ce roman, *Gallus*, ne fait nulle concession à l'« anticomanie ». Où qu'il nous mène, à Rome, à Alexandrie, en Thébaïde, l'antiquité ne s'y présente point hérissée de pédantisme, à la Jacques Lombard, agrémentée d'esthétisme, à la Pierre Louys, contreplaquée de sophisme, à la France. C'est une antiquité familière, humaine, vivante, où l'on entre directement, de plain-pied. Et si, négligeant ces exemples, le romancier s'est donné le plaisir parfois malicieux de prendre pour collaborateurs Virgile, Horace, Tibulle, Ovide, Népos, Suétone, Martial, ce n'a été que pour la rendre plus accueillante à tous, plus sobrement et plus simplement dramatique.

Ceux de l'épave

Par Pierre ENIM. — Un volume in-8° couronne de 300 pages. — Prix : 12 francs — Chez Eugène Figuière, 17, Rue Campagne-Première, Paris.

Le banc boréal qui s'étire de Saint-Pierre à Miquelon dans la tristesse déprimante d'une nature pauvre que l'avidité soif d'or des hommes a transformé en entrepôt d'alcools de toutes sortes, a trouvé avec Pierre Enim un peintre qui, loin de pousser au noir les tableaux endeuillés de brume qu'offre aux yeux

du voyageur le petit archipel, en détache, au contraire, toutes les lumières douces et claires.

Ce récit si poignant éclairera le lecteur sur la vie vaillante des pêcheurs de morue demeurés attachés à la France, qui les connaît si mal. Je recommande le voyage imaginaire que je viens de faire grâce à ce très bon livre, qui renferme tant de mérites et tant d'enthousiasme que j'ai l'impression d'avoir abordé ces rives lointaines.

Il revint à la terre

Par Geneviève d'AUVENEL. — Un volume in-8° couronne de 200 pages. — Prix : 10 francs. — Chez Eugène Figuière, 17, Rue Campagne-Première, Paris.

Pierre Durandel, né d'une famille de fermiers, a reçu une éducation qui en fait un homme des villes. Son origine lui apparaît toute autre et les ambitions les plus hautes le hantent, il va jusqu'à souffrir du mariage d'une jeune fille du monde, dont il se croyait appelé à faire la conquête, avec un ingénieur de la même classe qu'elle. Le père Durandel remet son fils dans le droit chemin en lui faisant abandonner ses chimères, pour revenir à la terre, et faire de lui un honnête fermier comme il le fut lui-même.

Rebelles ou Martyrs ?

Roman Irlandais, par Etienne BEUQUE. — Un volume : 12 francs. — Editions de la Revue Mondiale, 45, Rue Jacob, Paris.

Une idylle d'amour chaste et passionné, dans un cadre historique d'une étonnante précision, tel est le roman que nous présente aujourd'hui Mlle Etienne Beuque.

« L'auteur, dit un éminent homme de lettres, a très habilement romancé les événements d'Irlande, tout en leur laissant leur valeur de faits historiques, et j'ai particulièrement goûté l'adresse avec laquelle Mlle Etienne Beuque a su entremêler l'intrigue amoureuse de son livre et les développements historico-politiques. »

« *Rebelles ou Martyrs* » éclaire ainsi l'une des pages les plus mystérieuses et les plus troublantes de l'histoire contemporaine. C'est une œuvre vivante, d'une composition rigoureuse, d'un style sobre et viril; elle tire son passionnant intérêt, non seulement de l'actualité dramatique dont elle est pénétrée et de la délicate analyse des vertus d'une race héroïque, mais aussi de la poignante émotion qui se dégage du récit et étreint irrésistiblement le lecteur.

Librairie Bretonne

Nous pouvons encore procurer un certain nombre des Œuvres du Barde TALBOT, aux prix suivants :

Poèmes de Taldir, texte breton et traduction française tome 2, 220 pages (1910). Prix 6 frs

Poèmes de Taldir, texte breton et traduction française tome 3 (1922). 1 volume de 220 pages. Prix 7 frs

Chants Patriotiques: Bro Goz; Sao Breiz Izel; Dale'h sonj; Me ho salud tud a galon (avec accompagnement de Duhamel). 1 album de luxe. Prix 5 frs

La Genèse d'un Mouvement, historique du mouvement de renaissance bretonne de 1899 à 1910. 1 volume de 220 pages. Prix..... 5 frs

Théâtre populaire Breton, comprenant 6 pièces de théâtre de 3 à 5 actes. 1 volume de 200 pages. Prix.. 5 frs

Œuvres Posthumes d'Anne-Marie Ropars, mère de Taldir, avec portrait. 1 broch. de 50 pages. Prix..... 1 f. 50

Kenteliou Labour Douar (Leçons d'Agriculture). 1 vol. illustré de 230 pages. Prix 5 frs

S'adresser à la Revue, à Carhaix.

Vient de paraître :

La véritable histoire de La Tour d'Auvergne-Corret

Par F. TALDIR-JAFFRENOU. — 1 volume in-8° couronne de 252 pages, orné de nombreux dessins documentaires. — Prix : 12 francs. — Chez Eugène Figuière, éditeur, à Paris, et chez l'Auteur, 14, Avenue de la Gare, Carhaix (Cornouaille). — Compte Chèques Postaux 106.95, Rennes.

Quelques appréciations :

« Le député de Trémargat conservera précieusement ces pages ; le maire de Pontrioux sera particulièrement heureux d'y trouver un hommage ému et autorisé à l'ami fidèle de son compatriote Le Brigant. — Yves LE TROCQUER ».

« Après l'avoir lue dans le C. B. je viens de la relire encore avec plus de plaisir parce que l'intérêt est plus continu. Le volume est fort bien présenté par Figuière. Vous avez admirablement campé la figure de notre héros breton. — Louis LE GUENEC ».



ACTUALITES

LA CONSULTATION ELECTORALE DE 1928

Les 22 et 29 avril, la France a renouvelé pour 4 ans la Chambre des Députés. Celle-ci comprend aujourd'hui 612 membres, représentant 43 millions d'habitants, y compris ceux des Colonies.

La Province de Bretagne élit 44 députés pour ses 3.150.000 âmes, soit 1 pour environ 70.000 personnes. Le Finistère en a 11 : le Morbihan, 8 ; les Côtes-du-Nord, 8 ; la Loire-Inférieure, 9 ; l'Ille-et-Vilaine, 8.

Il se présentait 220 candidats désireux de s'asseoir sur ces 44 sièges, soit 5 par circonscription. Il y a donc eu chez nous 176 blackboulés. Chose curieuse : ceux-ci groupent un total de voix plus grand que les 44 élus.

Sur les 44 députés, 22 sont des anciens qui ont gardé leurs positions. Mais il y a 22 nouveaux, soit par suite de leur victoire sur des anciens, soit parce que ceux-ci ne se représentaient pas.

Voici les noms de nos Représentants de 1928 à 1932 :

Finistère. — MM. Goude, Inizan et Paul Simon (Brest) ; Trémintin et Bourgot (Morlaix) ; Queinnec, Bouilloux et Jadé (Quimper) ; Daniélou et Masson (Châteaulin) ; Le Louédec (Quimperlé).

Côtes-du-Nord. — MM. Laurent et Le Guen (Saint-Brieuc) ; de Chappedelaine et Geisdorfer (Dinan) ; Y. Le Trocquer et Lorgère (Guingamp) ; Le Vezouët (Loudéac) ; Pierre Even (Lannion).

Morbihan. — MM. Bouligand, Charrier et Le Pévédic (Lorient) ; abbé Desgranges et Pézet (Vannes) ; Cadic et Raude (Pontivy) ; Bahier (Ploërmel).

Ille-et-Vilaine. — MM. Guernier et La Chambre (Saint-Malo) ; Pinault et Guérault (Rennes) ; Lefas (Fougères) ; Belanger (Vitré) ; Bret (Redon) ; Barbot (Montfort).

Loire-Inférieure. — MM. A. Briand, Le Cour-Grandmaison, Merlant, Sibille (Nantes) ; Blancho et de Montaigu (Saint-Nazaire) ; de la Ferronnays (Ancenis) ; de Juigné (Paimbeuf) ; Bréant (Châteaubriant).

Parmi eux combien sont partisans des revendications régionalistes, à commencer par l'introduction de la langue et de l'histoire de Bretagne dans les Ecoles ? Voici ceux qui ont fait à ce sujet des déclarations publiques ou privées favorables :

MM. Bourgot, Daniélou, Le Louédec, Bouilloux, Paul Simon, Inizan, Trémintin, Queinnec, Jadé, Le Pévédic, abbé Desgranges, Pézet, Cadic, Bahier, Pierre Even, Le Trocquer, Victor Le Guen, de la Ferronnays, Guernier, Pinault, Lefas.

LES GALLOIS MARQUENT UN POINT

Les Gallois résistent à l'anglicisation avec une énergie décuplée par certains avantages récemment obtenus. En effet, le Ministère de l'Instruction Publique a décidé de donner satisfaction au vœu du Comité Régional de l'Enseignement gallois en nommant un Inspecteur Général chargé de surveiller l'enseignement du gallois dans les Ecoles de la Principauté. Il s'appelle David Thomas Davies, et réside à Bryn-Onen, en Pont-y-Pridd. Il a été longtemps professeur de collège.

Ce réel succès du gallois paraît devoir renforcer ses positions, qui n'étaient d'ailleurs point défavorables.

LE DECLIN DU MANNOIS

Du pont du paquebot qui fait le service quotidien entre Caergybi et Baile Ata-Cliath, on aperçoit au Nord, à la hauteur de l'Ulster, une terre grise entourée de brume. C'est l'île de Man (Eilean Vannin), capitale Douglas, peuplée de 52.000 habitants. Autrefois, elle parlait un dialecte gaélique. Aujourd'hui, on trouve environ 400 vieillards capables de converser en mannois.

Les savants s'empresent autour d'eux comme on se penche au chevet des moribonds pour interpréter leurs ultimes volontés. On recueille sur des disques de phonographes les paroles et l'accent de ces débris d'un peuple libre, pour que les linguistes de l'avenir y trouvent des éléments de comparaison.

C'est profondément triste d'assister impuissant à cette agonie... Préservons donc le breton d'un tel sort. Il en est encore temps.

UNE MONNAIE IRLANDAISE

L'Etat libre d'Irlande va émettre des billets de banque et des pièces de monnaie à lui. Bien entendu, cette monnaie sera conforme aux standards britanniques ; elle s'énoncera en livres, shillings et pence et sera frappée par l'hôtel des monnaies du Royaume-Uni.

L'effigie du roi en sera toutefois absente. Une harpe irlandaise prendra sa place. Au revers de la monnaie, figureront des emblèmes divers de la vie pastorale irlandaise : une poule et sa couvée, un cheval, un taureau, un chien de berger, un saumon, un faisan. On suggère l'effigie de saint Patrick, l'apôtre national.

OLD CORNWALL

Tel est le titre d'une revue trimestrielle de 50 pages qui paraît à Saint-Ives, en Cornouaille anglaise. Elle est l'organe de la Fédération des Sociétés régionalistes de ce pays.

Saint-Ives, cette ville dont le nom est si bas-breton, est elle-même le centre d'une industrie de faïences et poteries kaoliniques, qui rappellent notre Quimper. Le saint-patron figure sur une quantité de souvenirs touristiques.

Parmi les articles à signaler dans le dernier numéro de *Old Cornwall*, notons une proposition de M. Henry Jenner (Gwas Mikeal) de tenir un Gorsedd gallois-breton à Boscawen-Doun, en Cornwall, au mois de septembre. Il existe à Boscawen des alignements mégalithiques remarquables.

M. R. Morton Nance publie une correspondance inédite en cornique échangée en l'année 1710 entre John Bosson et son ami William Gwavas ; et 80 ans plus tard, personne ne parlait plus la langue !

La Fédération ouvre aussi une souscription pour restaurer la vieille maison du célèbre Cornwallais Trevithick à Penpont ; on y ferait un Musée Populaire.

LE VIRGILE BRETON

L'abbé Joachim Guillome, mort recteur de Kergrist-Pontivy en 1857, est l'auteur de *Liv' et labourer*, sortes de Georgiques Bretonnes, où il célèbre les métiers et les moeurs champêtres. Feu Charles Guennou, de Lézardieux, l'a traduit en dialecte de Tréguier.

A l'occasion du transfert des cendres du Virgile breton dans le nouveau cimetière de la commune, le dimanche 29 juillet prochain, le groupe vaumetais des *Bleun Brug* organise une cérémonie religieuse et une fête profane en l'honneur du bon prêtre qui chanta les paysans : *Fortunati nimium sua si bona norint, agricolæ !*

LA SAINT YVES A PARIS

Chaque année, le Cercle Celtique « Me a zalc'ho » célèbre à la Saint-Yves notre fête nationale. Le jeudi de l'Ascension 17 mai, dans la Salle des Fêtes de la Société d'Horticulture, les celtisants de Paris ont assisté à un Concours de Déclamation et de chants en langue bretonne, suivi du couronnement de M^{me} Le Bourhis, brestoise, élue duchesse de Bretagne. Le Cercle Celtique, les Gallois, les Irlandais et les Ecossais de Paris, les délégués de divers groupements bretons lui ont rendu tour à tour leurs hommages.

La réunion s'est clôturée par un Concert vocal et instrumental, sous la direction de Maurice Duhamel, avec le concours de Kaner Léon et M^{me} Cueff, Pabor-Kerné, M^{les} Galeron et Fléouter, M^{me} Morvan-Demay.

Cette journée bretonne est due au zèle de MM. le Commandant Marquer, président et Régnier, secrétaire, du Cercle Celtique, auxquels nous adressons nos félicitations pour leur œuvre utile et désintéressée.

..

Les éminents journalistes parisiens, si au courant des choses de province, n'ont pas manqué cette occasion de se distinguer. L'un d'eux télégraphiait à un quotidien de Brest : « Toute occasion leur est bonne d'évoquer le glorieux passé. Ils ont choisi la Fête de saint Yves, *cet évêque de Chartres* qu'ils ont sacré leur patron, pour célébrer leur Fête Nationale... A 14 heures, tous les Bretons de Paris dont quelques-uns avaient revêtu *la petite blouse à boutons*, etc.

NOUVELLES BRÈVES

.. A Dinan, le 13 mai, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, on a donné un spectacle de haut goût : des tableaux vivants, représentant l'*Histoire de Bretagne*, des Druides jusqu'au mariage d'Anne avec le roi de France. Cette féerie qui s'est déroulée dans le cadre du vieux château, est l'œuvre de l'architecte J. Tassin.

Une Bretonne d'origine, M^{lle} *Raymonde Allain*, habitant Paris, a été désignée par un jury d'artistes pour représenter la France au Concours universel de Beauté de Galveston (Etats-Unis).

Les Kernével continuent à travers l'Europe leurs tournées d'auditions bretonnes. Ils se sont fait applaudir à Fribourg-en-Brigau, à Genève, à Buda-Pest, à Vienne. *Bloavez mad holl dud an ti-ma* et *Bro goz ma zadou*, obtiennent, dit-on dans la Presse, un grand succès à l'étranger. Le *Journal de Genève* écrit : « ...régale d'une incontestable originalité. Que nos hôtes empernent l'assurance que l'âme suisse a su vibrer à l'unisson de l'âme bretonne ».

Emile Cueff, le fameux *Kaner Léon*, et sa jeune femme, continuent de leur côté leur tournée à travers la France. Dans l'au delà, les mânes de Théo et de Léna Botrel se réjouissent d'avoir fait ces disciples. A Strasbourg, Kaner Léon a fait applaudir du *brezonek* par les Alsaciens. Il vient de signer un engagement avec la Société du Gramophone pour l'enregistrement de disques bretons.

A l'occasion de la *Foire-Exposition de Brest*, le Comité des Fêtes, dont le secrétaire est M. Tanguy, organise pour le dimanche 3 Juin un Corso fleuri, rehaussé d'un Concours-Défilé de costumes bretons de toutes les régions.

La ville de *Huelgoat* a voulu recevoir dignement la Caravane touristique qui vient de traverser la Bretagne. Son Syndicat d'Initiative, que préside M. Thiercelin, percepteur, avait organisé dans la soirée du 24 Mai une magnifique Réception au Théâtre de Verdure bâti au milieu du Chaos. La Reine de beauté de la Montagne y fut élue, après un Concert vocal et instrumental. Le soir, les touristes admirèrent les illuminations des rochers, des bois et du lac.

A Nantes, nos chers amis Alfred Lajat, Edouard Guéguen, Yves Le Stang, Paul Ladmirault, ont fondé un *Cercle Celtique*, qui groupe déjà 70 membres. Il prépare une réunion générale des Bretonnants de cette ville, avec Conférence-Concert.

Quimper s'occupe de sa 6^e *Fête des Reines de Cornouaille*. Celle-ci aura lieu le dimanche 22 juillet. Le programme comportera comme innovations : une Kermesse au Parc Municipal ; des Concours de Luttes, de Danses et de Chansons. La Reine des Reines couronnera les lauréats.

A Guingamp, une Société s'est constituée sous le patronage de Mgr Serrand, et a pris le nom de *Stollad Breiz*. Elle a pour but primordial de faire admettre l'enseignement du breton dans les Ecoles Chrétiennes. Noble tâche !

Son Comité : les Laïcs Y. Le Moal, de Coadout ; Ar Yeodet-Bocher, de Saint-Servais ; Conan, de Perroz ; les Abbés Lec'hvien, de Tréguier ; Renan, de Plounez.

Le procès de l'Autonomie à Colmar

Avant que l'Alsace et la Lorraine ne revinssent à la France, le qualificatif d'*Autonomistes* dont se paraient les plus convaincus des partisans de la Décentralisation, n'effrayait personne et ne présentait aucun sens qui put être interprété péjorativement. Dès 1898, la jeune *Union Régionaliste Bretonne* réclamait pour la Bretagne « l'autonomie administrative ». Elle avait pour cautions les Le Braz, Le Goffic, René Kerviler, Léon Durocher, Botrel, de l'Estourbeillon, Emile Cloarec, etc...

Deux ans après, Charles Brun, de l'Ecole félibréenne du Languedoc, fondait la *Fédération Régionaliste Française*, en qui fusionnaient toutes les Sociétés provincialistes, et dont le Congrès de Bourges, en 1912, organisé par le regretté sculpteur berrichon Jean Baffier, marqua l'apogée. Le fédéralisme était à la base du programme de l'Association Générale des Régionalistes de France. Faire partie d'une grande Confédération Nationale des Gaules suppose, pour chacune de ses grandes régions, naturellement l'autonomie administrative. Il n'a jamais été question, chez les régionalistes les plus écoutés, de réclamer ni pour la Provence, ni pour le Languedoc, ni pour la Flandre, ni pour la Bretagne l'autonomie politique. Nous sommes tous des Gaulois de race et des Français de raison. En bref, il y avait en 1914 un courant d'opinion favorable à des réalisations, que la Guerre vint arrêter net.

Surviennent dans la Communauté française l'Alsace et la Lorraine. Ces deux provinces jouissaient sous les Allemands d'un statut particulier en conformité avec le principe fédératif de l'Empire.

Mais le principe centraliste formant la base même de la Constitution française, qui est tout l'opposé des Constitutions germanique ou britannique, on se mit en devoir d'*assimiler* en cinq-secs les Alsaciens et les Lorrains. De cette grossière erreur, de cette gaffe, comme l'a clamé avec combien de raison l'avocat Fournier à Colmar, est issue la réaction des marches de l'Est. Les activistes alsaciens, très attachés à leur petite patrie, à ses privilèges religieux, scolaires, administratifs, ont créé le *Parti du Foyer* (Heimatbund) qui est devenu, transposé en français, le Parti Autonomiste. Du coup, l'épithète est devenue suspecte...

Cinquante ans de vie commune avec l'Allemagne ne s'effacent pas en cinquante mois. Que les Autonomistes alsaciens aient tourné les yeux vers l'Est, il n'y a rien là qui puisse surprendre. Une tactique conciliante de la part de nos Gouvernants eut évité ce malentendu. Quoi qu'il en soit, le Parti Autonomiste

d'Alsace se développait avec une telle intensité que la Police d'Etat en avisa le Ministère de l'Intérieur et qu'il fut décidé de faire donner le coup classique du *Complot* qu'on tient en réserve pour amener l'opinion. Pour empêcher toute tentative de plébiscite électoral, qui eut pu donner raison au *Heimatbund*, on mit en état d'arrestation 22 des meneurs, et l'on interdit les journaux de langue allemande. Des perquisitions policières chez diverses personnes compromises dans le *Complot*, il résultait que les Autonomistes d'Alsace avaient des relations vagues avec certains éléments autonomistes de Bretagne, de Flandre et de Corse. Cette découverte réjouit fort les meneurs en scène de cette comédie, et des perquisitions eurent lieu un peu partout, pour découvrir le fil d'Ariane qui unissait entre eux tant de conspirateurs épars, qui ne faisaient après tout que s'agiter dans le cadre de la Loi de 1881 sur la Liberté de la Presse.

✱

Viennent les élections législatives. Du fond de leurs geôles, plusieurs autonomistes posèrent leur candidature, et le suffrage universel donna au Gouvernement une réplique. Sans avoir fait campagne, deux des prisonniers furent élus, MM. Ricklin (à Altkirch) et Rossé (à Colmar). Il s'en fallut de peu qu'un autre inculpé, Paul Schall, ne passât. Les autonomistes ont obtenu partout des milliers de voix. Parmi les élus de l'« Union Républicaine Démocratique » beaucoup ont aussi des tendances autonomistes. Fait à noter : tous les candidats, même Ricklin, Rossé et Schall, ont fait publiquement acte de loyalisme à la France.

✱

Les débats de ce Procès se sont ouverts devant la Cour d'Assises de Colmar le 1^{er} mai. Dans la vaste salle, est appendu le crucifix, absent des autres Cours de France. Quelques-uns des inculpés sont en fuite : quinze sont présents. L'accusation a convoqué cinquante témoins, dont beaucoup de policiers. La défense en a trois cents. Les accusés et quelques-uns des prévenus libres de Bretagne, de Corse, de Flandre, etc... sont assistés de M^{rs} Jaeglé, Klein, Thomas, Péter, de Strasbourg ; Berthon et Pourrier, de Paris ; Feillet, de Quimper ; Palmiéri, d'Ajaccio. La personnalité de l'avocat communiste Berthon tranche dès la première audience. C'est un fameux joigneur que le Procureur général Fachot a devant lui. M^e Jean Feillet, de Quimper, qui a la charge de plaider pour la Bretagne, s'est montré à la hauteur de sa tâche.

Mais il convient de dire que dans ce procès, comme dans tous les procès politiques, qui sont des procès de tendances, l'accusation reçoit le mot d'ordre gouvernemental : Forte de l'appui du Pouvoir, elle peut à son gré faire montre de partialité choquante. M. Mazoyer, président des Assises ; M. Fachot, Procureur général, n'ont fait preuve d'aucune maîtrise de soi.

N'entendant pas la langue allemande, ils donnèrent toujours l'impression de considérer les inculpés comme des ennemis personnels. La Justice d'Etat a le même visage que sous Napoléon III.

Une atmosphère de Conseil de Guerre n'a cessé de régner dans la salle. Pour avoir simplement critiqué la politique intérieure de M. Poincaré, la Cour a suspendu pour un mois l'avocat Fourrier ! Le Président a refusé d'écouter la défense des inculpés, prétextant que cela durait trop longtemps ! Fait étrange ! l'un des assesseurs, M. le Juge Coën, ancien officier allemand, avait en 1918 affirmé l'attachement de l'Alsace au Kaiser ! La défense n'a pas manqué d'exploiter cette présence. Le Président a couvert son assesseur en affirmant qu'il répondait de la sincérité de sa conversion. Un commissaire de police, qui devait apporter un témoignage définitif de l'origine de l'argent (la principale accusation) s'est contenté de lire des articles de journaux, comme preuve de complot, et de dire qu'un Suisse était parmi les commanditaires de l'*Erwinia* !

Faibles charges pour motiver un emprisonnement préventif au régime du droit commun de plusieurs mois.

Le rôle des défenseurs a été facilité aussi par l'attitude des quinze accusés, qui n'ont cessé d'affirmer qu'ils n'envisagèrent jamais leur action en dehors des moyens autorisés par les Lois.

Pour résumer, nous citerons les extraits suivants des deux grands journaux régionaux, qui montrent que l'opinion française moyenne, mieux informée aujourd'hui qu'au début de l'affaire d'Alsace, comprend les problèmes posés par le procès de Colmar.

De M. le Général de Lesquen, dans le *Nouvelliste de Bretagne* du 7 Mai :

« Il n'y a pas d'illusion à nous faire : en Alsace et en Lorraine, comme d'ailleurs dans l'ensemble du pays, il règne un profond mécontentement. La France a connu de nouveau à l'intérieur les déchirements d'une politique mesquine, tracassière et antinationale ; elle a essayé de renier les promesses solennellement faites aux Alsaciens pendant et après la guerre et de soumettre ces populations fières, ardentes et profondément croyantes au régime de criantes injustices que subissent depuis plus de vingt ans les catholiques de l'intérieur.

« Ce qui se passe actuellement en Alsace, nous le retrouvons aussi en Bretagne, avec les analogies et les différences qui existent entre ces provinces. »

De M. L.-A. Pagès, dans l'*Ouest-Eclair* du 5 Mai :

« Parmi les autonomistes, il y a certainement une petite minorité de germanisants qui préfèrent la culture, le régime, le tempérament allemand à la civilisation française. Mais l'immense majorité des électeurs de Ricklin et de Rossé est simplement régionaliste — d'un régionalisme, il faut le dire, un peu trop poussé, un peu trop tapageur, un peu trop hâtif et combatif ; chacun sait que le caractère alsacien n'est pas précisément des plus souples.

* Donc, il ne s'agit pas de nier le problème, il faut le voir tel qu'il se pose, et tenir compte des traditions, des habitudes, de la législation et de la langue spéciales de l'Alsace. Il faut admettre, surtout, que la centralisation sans mesure, que l'omnipotence de l'Etat sont, chez nous, des legs du pouvoir absolu, et qu'il ne peut y avoir de démocratie véritable sans respect de certaines libertés régionales. Les pays mosellans et rhénans qui sont, historiquement et par la race, aussi loin de Versailles que de Potsdam, aiment l'indépendance. Est-ce que cela ne va pas nous ouvrir les yeux ? Est-ce que cela ne va pas nous décider, non seulement à étudier un régime de décentralisation pour nos provinces recouvrées, mais aussi à modifier notre législation administrative pour tout le territoire de la République ? Si, sous le camouflage de l'Autonomisme, un certain nombre d'Alsaciens ont travaillé pour l'Allemagne, qu'ils soient sévèrement condamnés ! Mais, nous ne supporterons pas que, sous le masque du Nationalisme, quelques tartufes de droite ou de gauche travaillent à établir un fascisme centralisateur ou un jacobinisme anticlérical. »

En résumé, nous pensons que de ce procès naîtront des avantages pour les franchises provinciales, dans un temps plus ou moins rapproché.

Quel que soit le verdict du Jury, qui condamnera ou acquittera les Autonomistes, le peuple alsacien et lorrain a prononcé le sien en élisant Ricklin, Rossé et Brogly.

La Ligue des Droits de l'Homme a manifesté publiquement sa sympathie, par la voix de son Président Victor Basch, pour des hommes qu'elle estime arbitrairement détenus ; de son côté le Collège des Bardes a adressé le télégramme ci-dessous en breton à l'Avocat Jean Feillet :

« BARZED BREIZ A GALON GANEOC'H EVID GOULEN
D'AN ALZASS HA D'AN ARVOR AR FRANKIZIOU
DLEET GANT HON BRO VRAZ FRANS ».

Ajoutons qu'à l'étranger, la Presse se montre surprise que la Nation qui a le plus insisté pour que le traité de Versailles réserve partout les droits des « minorités nationales », se refuse absolument à l'appliquer sur son propre territoire.



Questions, Réponses et Recherches par les Lecteurs

Question 6 (Suite du GÉNÉRAL MOREAU). — Je remercie M. Le Guennec de son intéressante communication qui m'a apporté la solution d'une petite question que mon éloignement de Bretagne m'empêchait d'élucider. J'avais toujours entendu dire à ma grand-mère maternelle, M^{me} Raffray, née Virginie Guiot, que son père, Yves-Marie Guiot, Juge au Tribunal Civil de Saint-Brieuc, avait fait son droit à Rennes en même temps que deux de ses cousins : Jean-Victor Moreau, le futur général (que Levot, confondant le baptême et la naissance, fait naître en août au lieu de février 1763), et Joseph-Jules Le Gonidec de Kerdaniel (et non Kerdansel comme écrit Levot), qui, après avoir été sous l'Empire procureur général à Rome, devait mourir en 1844 conseiller à la Cour de Cassation. Je connaissais les liens de famille qui existaient entre Guiot et Le Gonidec : enfants de deux sœurs Bossard, de Belle-Isle-en-Terre (et non Brossard, comme dit Levot, dans son article sur Le Gonidec) — la troisième sœur ayant eu comme descendants tous les Jégou d'Herbeline et, par une double alliance, d'autres Guiot — ils étaient donc cousins germains. Mais j'ignorais comment l'un et l'autre pouvaient s'apparenter au Général Moreau. Et M. Le Guennec m'apprend que le Général Moreau était lui-même petit-fils d'un Bossard de Belle-Isle-en-Terre ; mais il écrit *Bossard du Clos*. Or, dans mes papiers de famille, je trouve qu'Yves-François Bossard, propriétaire et maire de Belle-Isle-en-Terre, dont Nicolas Guiot épousa la fille en novembre 1755, était dit « sieur de Pendrast » (sa femme était Anne Le Noir, dame de Kerglaz ; devenue veuve, elle épousa un De La Goublaye). Kerviler, qui consacre un long article aux Bossard du Clos, les dit originaires du pays de Rennes ; il parle bien de descendants de ces Bossard du Clos du pays de Rennes établis à Vannes au XVIII^e siècle, mais il ne fait aucune allusion ni à une descendance des Bossard du Clos à Belle-Isle-en-Terre, ni d'ailleurs aux Bossard de Pendrast. Ceux-ci n'étaient-ils qu'une branche des Bossard du Clos ?
S. COLLIN.

Notre Carnet Mondain

NECROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de l'un de nos fidèles Abonnés, Monsieur Louis DYÈVRE, décédé à Brest, des suites d'opération, à l'âge de 59 ans. Il a été inhumé au Huelgoat. Monsieur DYÈVRE, qui exploitait lui-même sa propriété de La Salle, en Poullaouën, descendait d'une famille de Médecins, venue aux Mines de Plomb Argentifère au XVIII^e siècle.

Nous prions sa veuve et son fils, le Lieutenant de Vaisseau DYÈVRE, d'agréer nos sincères condoléances.

Chemins de Fer de l'Etat

La Bretagne en auto-cars

C'est pour vous, touristes désireux de rendre à notre Bretagne une visite sérieuse et approfondie, que les Chemins de Fer de l'Etat ont organisé le Circuit Automobile de « La Route de Bretagne », permettant de parcourir avec facilité et confort tous les coins intéressants de la vieille terre d'Armor.

Ce Circuit dont l'itinéraire, tantôt longeant la côte, tantôt s'enfonçant dans l'intérieur des terres, a été soigneusement étudié pour donner au touriste une vue d'ensemble complète du pays, constitue une merveilleuse excursion de cinq jours.

De DINARD à SAINT-BRIEUC, puis de SAINT-BRIEUC à MORLAIX, c'est la gracieuse série des plages de la « Côte d'Emeraude » et de la « Côte de Granit », abritées les unes et les autres par de pittoresques promontoires rocheux. De Morlaix, après avoir traversé le pays des Calvaires et des Pardons et fait un crochet par Morgat, on atteint Quimper, si franchement breton, puis Vannes, point terminus du Circuit.

Le Circuit de la « Route de Bretagne » fonctionnera au départ de Dinard, tous les Lundis, du 7 Mai au 14 Septembre. Pendant la période du 2 Juillet au 5 Septembre, un départ supplémentaire aura lieu les Mercredis. — Prix du Circuit : 450 francs.

Pour tous renseignements et billets, s'adresser :

Aux Bureaux de tourisme des gares de Paris-Saint-Lazare et de Paris-Montparnasse, aux Bureaux de Renseignements des gares de Paris (Saint-Lazare, Montparnasse et Invalides), et aux Etablissements *Beaudré*, à DINAN.

Une validité spéciale sera accordée aux billets d'aller et retour, délivrés pour Dinard, aux touristes qui effectueront le Circuit de la « Route de Bretagne ».

Les affiches illustrées des Chemins de Fer de l'Etat

Soucieux de mettre en valeur les admirables régions desservies par leurs lignes, les Chemins de Fer de l'Etat, depuis plus de vingt ans, ont su présenter les plus beaux sites et les plus beaux monuments de Normandie, de Bretagne et du Sud-Ouest en des tableaux merveilleux qui ont obtenu le plus vif succès auprès des collectionneurs : le Château de Laval, Dinan, rue de l'Horloge ; la Côte d'Emeraude, Cap Fréhel ; les Sables-d'Olonne ; Saint-Jean-d'Angély (ses monuments) ; Londres (Saint-Paul et la Tamise).

Ces affiches, ainsi que celles dont la réserve n'est pas encore épuisée, sont mises en vente au prix de 5 francs l'exemplaire.

Elles sont adressées à domicile contre l'envoi préalable de leur valeur en mandat-carte.

Ajouter le prix du colis postal pour les recevoir sous rouleau.

Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

Une liste détaillée des affiches pouvant être vendues est envoyée à toute personne qui en fait la demande au Service de la Publicité des Chemins de Fer de l'Etat, 20, rue de Rome, à Paris (8^e).

Le Gérant : Gaston FERCHAT.

Les Bons Gîtes

CARHAIX LE BUFFET HOTEL DE LA GARE (Henri PERROTTE). Grande salle pour banquets. Chambres de voyageurs.

CARHAIX HOTEL LA TOUR D'AUVERGNE, d'ancienne réputation.

MORLAIX GRAND HOTEL DE L'EUROPE (PA. TAULT-THOMMEREL). Tout le confort. Table renommée.

NANTES CENTRAL-HOTEL (MARTIN) 2, rue du Couédic.

LE FAOUE TOURING-HOTEL DU LION D'OR (G. PHILIPPE). Sa cuisine, sa cave, sa tenue, au centre d'un pays apprécié des Artistes.

LA BAULE HOTEL HERMITAGE (BOILEAU, Dir.). Le plus sélect. 300 chambres avec salle de bain.

QUINTIN HOTEL DU COMMERCE ET DES VOYAGEURS, tenu par LE JOLU : la bonne hostellerie tranquille.

QUIMPERLE Arrêtez-vous chez Ch. JORDAN, RESTAURATEUR-PÂTISSIER, 8, rue Savary. — Sa bonne chère et sa cave sont fameuses.

QUIMPERLE L'apéritif chez FRANÇOISE, MORVAN, CAFE MODERNE, place Saint-Michel.

RIEC HOTEL OSTREA (TURLOT, Propriétaire).

GOURIN HOTEL DE LA CROIX VERTE (A. BARBEY, propriétaire). Au contrefort des Montagnes Noires, en pleine Basse-Bretagne pittoresque et légendaire.

QUIMPER Chez Louis LE BOURHIS, AU GRAND CAFE DE BRETAGNE.

BREST HOTEL MODERNE BRANELLEC A. & M.

RENNES HOTEL DUGUES-CLIN, PLACE DE LA GARE. (CORDON-DESPRES).

GOUAREC Dans la Suisse bretonne ; chasse et pêche : toute l'hygiène moderne dans un pays d'une sauvagerie grandeur. HOTEL DU BLAVET (Madame THOMAS).

LE FAOUE MODERN-HOTEL DE LA CROIX D'OR BRIANT. Tous confort : eau ; bains ; chauff. cent. ; électricité ; salon ; petites tables ; location auto.

ST-POL-DE-LEON L'apéritif chez Demoiselle Reine QUIMERC'H, CAFE, Place de la Cathédrale.

La Machine à écrire « JAPY »

Est la meilleure, la plus souple, la moins chère, elle est française, elle est garantie

Demandez renseignements à

THE WEST DACTYLO AGENCY

E. LE BOULCH, 117, Rue de Siam - BREST

Téléphone : 1-78 - R. C. Brest : 4957

MAUMÉJEAN FRÈRES

(S. A. Capital : 1.000.000)

VITRAUX et Mosaïques d'Art

PARIS

6 & 6 BIS, RUE BEZOUT, (14^e)

GRAND PRIX

EXPOSITION DES ARTS
DÉCORATIFS, PARIS, 1925,
ET
DANS D'AUTRES EXPOSITIONS
INTERNATIONALES

Quelques Références :

Paris et ses environs :

Basilique Notre-Dame des
Victoires, Eglise St-Domi-
nique, Cinéma St-Paul, Cha-
pelle Notre-Dame du Salut
rue Bayard, Chapelle Sainte
Thérèse de l'Enfant Jésus à
Auteuil, Chapelle de la Mission
espagnole, Chapelle du Bon
Pasteur à Charenton, Eglise
Saints Pierre et Paul, Couf-
bevoie.

Eure :

Eglises de Gasny, Etré-
pagny, Le Tremblay.

Le Havre :

Chapelle des Carmélites.

Finistère :

Chapelle de Plougasnou.

Morbihan :

Eglise de Le Palais (Belle-
Ile en-Mer).

Mayenne :

Eglise de La Dorée.

Ecosse :

Eglise St-Thomas à Keith.



Représentant pour la Loire-Inférieure : M. CHAPEAU, 8, rue Mathelin-Rodier, NANTES

SURMOULAGE **DE PNEUMATIQUES**
en une seule opération
ETABLISSEMENT D. FOUCAUD
17, Rue du Mend VANNES
TÉLÉPH. : 2-91 P. C. 2.709

LA VIEILLE LIQUEUR FRANÇAISE



“Southern Railway Co”

SAINT-MALO A SOUTHAMPTON

LA VOIE LA PLUS DIRECTE ENTRE LES DEUX BRÉTAGNES PAR LES
PAQUEBOTS DE LUXE PRINCESSE ENA, DINARD, ST-BRIAC.

Pour tous renseignements et réservations s'adresser à M. P-B HAMON,
Agent transitaire, SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine).

PEGARA

COLLE-GIMENT pour coller indissolublement
porcelaine, marbre, verre, terre-cuite, et pour obturer
les trous dans casseroles, lessiveuses, seaux, brocs.
Résiste au feu et à l'eau bouillante.

Le paquet de 50 grammes, 2 francs franco
Lœiz ar FLOCH, inventeur, au Prat, LANNUIS, Pays de Léon



Horticulture-Pépinières
*Création de Parcs, Jardins,
 - Roseraies et Vergers -*
 Etablissements Horticoles Le Chesnais-Le Berre
 Maison fondée en 1860

MAROTTE-NÉDÉLEC
 SUCESSEUR
 8, rue du Parc,
 41, rue de Kerfeunteun
QUIMPER
 Téléphone 33

Arbres fruitiers et forestiers
 Plantes de légumes à piquer
 - Décors floraux -
 Gerbes et Corbeilles
 pour Mariages et Cérémonies

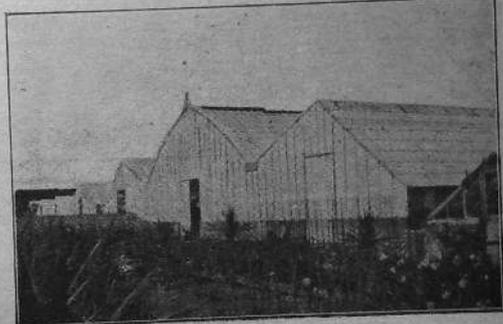
AUTOMOBILES



Garage Central - BREST
 H. FÉVRIER, DU RUSQUEC et C^o

Entreprise Générale de Parcs & Jardins
Etablissements LIZE Frères, O. M. A.
 Horticulteurs Paysagistes
 3, rue Racine et 115, Rue des Hauts-Pavés
NANTES
 Téléphone 16-64

Plantes de Serres et d'Ornement
 Vanneries Artistiques - Pépinières
 Arbres fruitiers, forestiers, d'ornement
 : : : Conifères et Rosiers : : :



NOS SERRES

: Plantes pour haies et bois :
 Installation et Chauffage de Serres

*Désirez-vous faire exécuter ou transformer un parc,
 une pièce d'eau, un jardin de style, un tennis,
 un verger?*

DEMANDEZ-NOUS UN DEVIS
 Il vous sera envoyé sans frais, après avoir été étudié sur
 place par l'un des chefs de la maison.



Voici une des Cuisines construites par les

Etab^{ts} BONNAIRE-ZIMMERMANN (DE NANCY)

J. L. MOURGUE

Ingénieur A. & M. - Administrateur et Agent Général

18, Faubourg du Temple, PARIS (XI^e) - Tél. : Ménilmontant 61-62

RÉFÉRENCES RÉGIONALES :

La "Chaumière Bretonne", à Riec-sur-Bélon

- - - Hospice de Quimperlé - - -

- - - Hôpital de Savenay - - -

- - - Hôtel Ker Mor, à Ben-Odet - - -

- - - M. Lamay, à Quimper - - -

- Installations Complètes - Construction Robuste -
 Fourneau marchant au Charbon, au Bois et au Gaz
 - - Grillades, Friteries, Fours à Pâtisserie, etc. - -

*Pour la route française,
 une voiture française...*

Les 6 et 10 cv. 4 cylindres,
 Les MONASIX et VIVASIX 6 cylindres

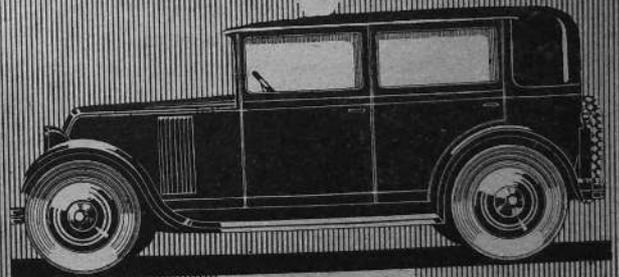
RENAULT

excellent par leurs qualités bien connues :
 puissance du moteur, simplicité du mécanisme,
 tenue de route et suspension irréprochables,
 direction parfaite, freinage inégalé:

A ces qualités, qui en font les voitures les plus
 goûtées des automobilistes avertis, elles joignent
 la résistance pour ainsi dire illimitée.

Economiques par excellence, elles sont les
 voitures parfaites pour le grand tourisme et la ville.

Usines RENAULT, Billancourt (Seine)



La Monasix

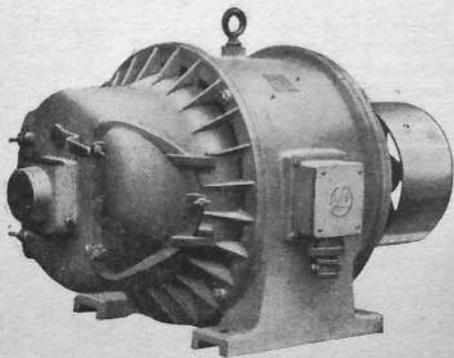
GRAMMONT

Ateliers de Constructions électriques
de **LYON** et du **DAUPHINÉ**

Capital : 7.700.000 f.

Services administratifs et exportation : 10, rue d'Uzès, PARIS
Services commerciaux et usines : 160 et 200, route d'Heyrieux, à LYON

Agence de **NANTES** : 12, quai Richebourg



MOTEURS ASYNCHRONES

Fermés à double enveloppe

SÉRIE : M. V.

Particulièrement appropriés aux
MINES, CARRIÈRES, USINES A CHAUX ET CEMENTS
DE PRODUITS CHIMIQUES,

USINES D'AGGLOMÉRÉS DE HOUILLE
FOURS A COKE, MINOTERIES, CHAUFFERIES, etc.

Les dispositifs utilisés dans le moteur ci-contre sont couverts
par plusieurs brevets en France et à l'étranger.

PAR LE RÉSEAU DE L'ÉTAT

VISITEZ

LE MONT SAINT-MICHEL

MERVEILLE
UNIQUE AU MONDE

VISITEZ

LA NORMANDIE

Ses Gigantesques Falaises
Ses Côtes Verdoyantes, Ses Forêts
Ses Monuments Grandioses

LA BRETAGNE

Ses Plages, Ses Îles, Ses Rochers
Ses Sites Admirables
Ses Vieux Monuments

LA SUISSE NORMANDE

LA COTE D'ÉMERAUDE

LA COTE DE GRANIT

LES PLAGES DE L'OcéAN

LA TOURAINE, LE MAINE, LE POITOU
L'ANJOU, LA VENDÉE
L'AUNIS ET LA SAINTONGE
LEURS CHATEAUX ET LEURS MONUMENTS

LONDRES

PAR DIEPPE-NEUHAVEN
TRAINS LUXUEUX

Puissants paquebots à turbines
Les plus rapides de la Manche

MAXIMUM DE CONFORT
MINIMUM DE DÉPENSE

LES ÎLES DE LA MANCHE

JERSEY

PAR GRANVILLE ET S'-MALO

Magnifiques et nombreuses Excursions
ÎLES CHAUSEY, GUERNESSEY,
AURIGNY ET SERCO

Hôtel de la « CHAUMIERE BRETONNE »

« TI SOUL KERNE »

RIEC-SUR-BELON

(CORNOUAILLES)

Propriété du « Consortium Breton »

SÉJOUR RÊVÉ DES TOURISTES

à 4 kilomètres de l'Océan

20 chambres — Salle de Bains

Table d'hôte

Arrangements pour familles

Salle de fêtes

Grand pare de repos de 15 heectares

AUDITIONS DE T. S. F.

On y combat la vie chère,
Et on y fait bonne chère.

Ama d'ar gernez rer brezel,
Gant rei d'an dud leiz o skudel.

